

# AIRE DE MISE EN VALEUR DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE

# ANNOT



## DIAGNOSTIC

AIRE DE MISE EN  
VALEUR DE  
L'ARCHITECTURE  
ET  
DU PATRIMOINE



**AGENCE DE PAYSAGE**  
P. Pierron Paysagiste

23, rue du Cinema  
38 880 AUTRANS  
06 73 27 62 61  
pierron.paysage@wanadoo.fr



MAJ DECEMBRE 2018

## 1. Présentation - État des Lieux

1.1 Présentation de la commune

1.2 Problématique générale de mise en valeur et de protection du patrimoine

1.3 Les éléments repérés sur le territoire

1.4 Les enjeux de la transformation de la ZPPAUP en AVAP

## 2. Diagnostic patrimonial

2.1 Identification du patrimoine paysager

2.2 Historique de l'évolution urbaine

2.3 Identification du patrimoine architectural et urbain

2.4 Identité et culture locale

## 3. Diagnostic environnemental

3.1 Le contexte environnement naturel

3.2 L'approche environnementale des ensembles bâtis

3.3 Le bâti patrimonial et la réhabilitation énergétique

## 4. Synthèse des approches

4.1 Les enjeux liés au patrimoine au regard des données environnementales du territoire

4.2 Les interventions sur le patrimoine bâti existant

4.3 Les interventions sur les espaces libres

## 5. Annexes - *INVENTAIRE GÉNÉRAL DU PATRIMOINE CULTUREL DE LA RÉGION PACA - DOSSIER ANNOT*

\*Dessin de couverture - Atelier Chado - V.C

# 1. Présentation — État des lieux

1.1 Présentation de la commune

1.2 Problématique générale de mise en valeur et de protection du patrimoine

1.3 Les éléments repérés sur le territoire

1.4 Les enjeux de la transformation de la ZPPAUP en AVAP

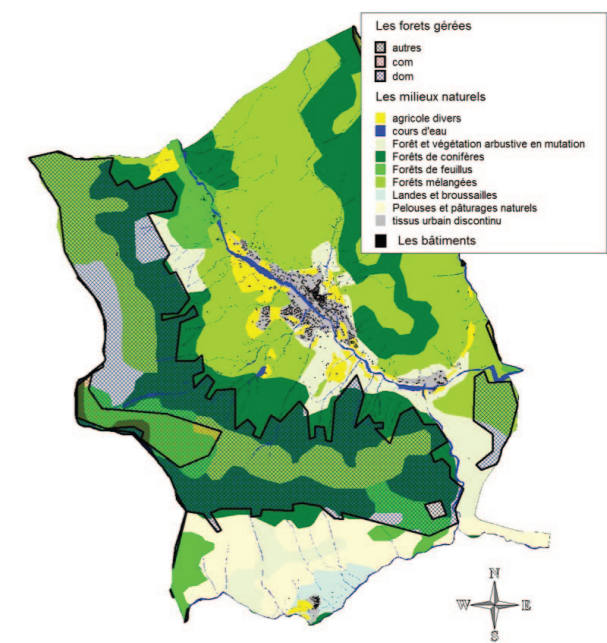
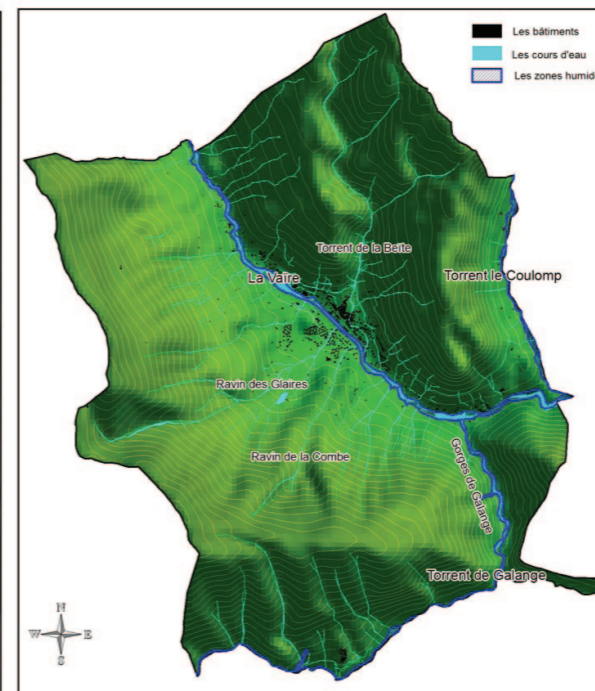
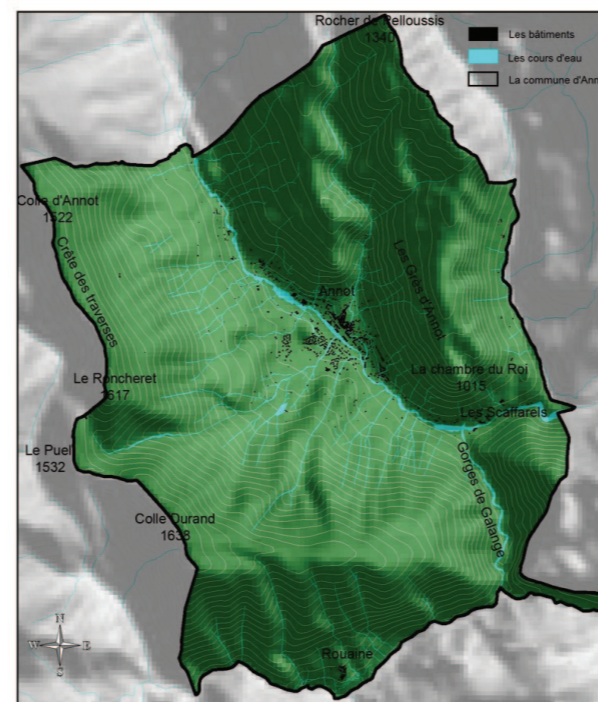
## 1.1 PRÉSENTATION DE LA COMMUNE

Commune du département des Hautes Alpes, dans la vallée d'Annot est un bourg situé en limite sud-est du département des Alpes de Haute Provence, au contact avec l'arrière pays Niçois. Elle se trouve géographiquement entre Digne les Bains et Nice sur le tracé de la D 202 qui les relie. En 2011, 1070 personnes habitaient de façon permanente à Annot. La structure de la population est relativement équilibrée. La commune accueille de nombreuses familles avec de jeunes enfants.

La commune d'Annot présente un relief montagneux. Son altitude se situe entre 600 et 1 638 m. La partie basse comprend les zones planes liées à l'écoulement de la Vaïre et à ses dépôts sédimentaires. Elle fut le siège de l'urbanisation historique qui s'est implantée à la confluence de la Vaïre et du torrent de la Beïte. L'urbanisation récente s'est développée sur le versant opposé, sur la rive droite de la Vaïre, et sur les coteaux ubacs mieux exposés. Le relief est marqué par des pentes ponctuées de ravines qui drainent les écoulements vers la Vaïre, en fond de vallée.

Les Grès d'Annot désignent le chaos de blocs de grès disséminés sur près de 40km<sup>2</sup> aux alentours du village. Ces blocs rocheux ont été formés par la désagrégation des falaises de grès sous l'action de l'érosion et leur glissement progressif en contrebas sur un terrain de marne où pousse une forêt. C'est un site de promenade, connu notamment par la légende de la Chambre du Roi.

La commune d'Annot est un pôle dynamique et attractif à l'échelle de la Communauté de Communes Terre de Lumières. Annot a toujours été une ville de villégiature où le tourisme tient une part importante de l'économie locale.



## 1.1 PRÉSENTATION DE LA COMMUNE

### LA GÉOMORPHOLOGIE ET LE RELIEF :

Le Pays d'Annot est un vaste territoire au relief complexe coiffé par les imposants sommets du Grand Coyer au nord (2693 m.), du Puy de Rent à l'ouest (1974 m.) et du Mourre Frey à l'est (2027 m.). Les vallées de la Vaire et du Coulomp, orientées nord-sud, d'abord séparées par les crêtes de la Baussée et ses falaises de grès d'Annot, se rejoignent peu après Annot pour s'orienter ouest-est.

### LA GÉOLOGIE

La structure géologique de l'entité se compose d'un massif de terrains datant du Tertiaire entouré de calcaires du Secondaire. Le synclinal d'Annot est composé de grès d'Annot (Oligocène) souvent d'origine détritique. Il est plus localement présent sous forme de conglomérats ou sous forme de sables grossiers.

### L'HYDROGRAPHIE :

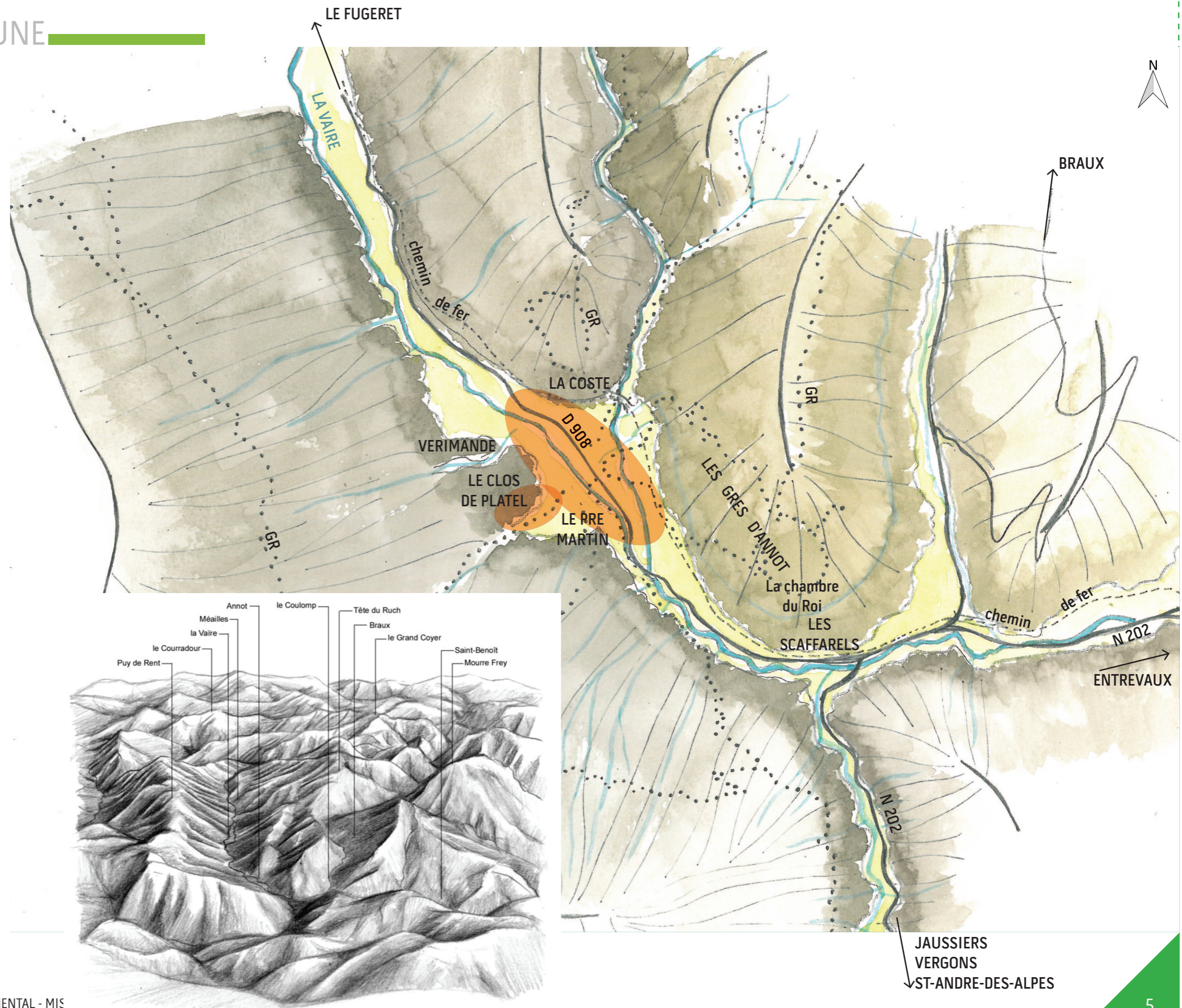
Dans le Pays d'Annot l'eau est omniprésente, mais est cependant rarement visible. Les torrents tumultueux du Coulomp, de Galange et de la Vaire, qui s'étirent au creux de leurs larges lits de galets, n'apparaissent que par intermittence au fond d'une gorge ou derrière un rideau de saules argentés et de peupliers. Ces torrents de montagne sont alimentés par une multitude de ravins. Le réseau hydrographique de la commune est marqué par son relief montagnard. Les principaux cours d'eau occupent les fonds de vallées alors que les nombreuses ravines marquent les versants.

La partie basse de la commune d'Annot est traversée par la Vaire qui présente naturellement une morphologie en tresses, cependant très endiguée au niveau de sa traversée de la commune.

### L'AGRICULTURE ET LA FORET

Le Pays d'Annot constitue l'une des régions les plus boisées du département. Les vastes forêts offrent de multiples visages en fonction du sol, de l'exposition et de l'étagement. Elles abritent un très grand nombre d'essences. Se côtoient pêle-mêle le pin noir, le pin sylvestre, le mélèze ou le chêne blanc.

Pour pallier le manque de terres agricoles, les versants étaient autrefois organisés en terrasses, parfois bordées de châtaigniers. Ces terrasses marquent encore fortement le paysage d'Annot et des Scaffarels. Au cœur d'un chaos de grès, elles soulignent le relief et la falaise de la Chambre du Roi.



## 1.2 PROBLÉMATIQUE GÉNÉRALE DE MISE EN VALEUR ET DE PROTECTION DU PATRIMOINE

De «ce qui vient du père ou de la mère», la notion de patrimoine appliquée à la collectivité est devenue : «ce qui est considéré comme l'héritage commun».

Ce caractère collectif du patrimoine s'applique :

- À sa production : le patrimoine est produit au cours du temps par l'ensemble des acteurs sociaux (particuliers, collectivités, institutions)
- À sa propriété : dans la mesure où son propriétaire légal ne peut en faire «ce qu'il veut» sans l'assentiment de la collectivité qui en a une part de «propriété symbolique».
- À sa protection et sa mise en valeur : qui est l'affaire de tous :
  - le propriétaire qui entretient, transforme
  - la collectivité qui conseille, encadre, aide.

L'architecture participe au cadre de vie quotidien de la plupart de nos contemporains. Elle se lit sur les bâtiments avec leur volume, leur façade. Le patrimoine concerne également les espaces urbains : rues, places, jardins, les abords paysagers du village : voies d'accès, site d'implantation, écrin paysager, l'environnement et ses diverses caractéristiques culturelles et historiques.

Ce patrimoine est vivant : le protéger c'est lui donner un sens, une valeur dans notre organisation sociale et culturelle actuelle. Ainsi, la notion de «protection du patrimoine» s'apparente plus à celle de «gestion du patrimoine» et comprendra plusieurs étapes :

- La connaissance de la valeur ou de l'intérêt de certains éléments.
- Le critère étant la rareté et surtout les qualités (esthétiques, spatiales, d'usage) de réalisations propres aux productions d'époques passées.
- Le choix de : conservation, réutilisation ou élimination, compte tenu du fonctionnement actuel de la cité, suivant le principe que tout élément conservé ou réutilisé joue un rôle actif par sa mise en valeur.
- L'utilisation de techniques adaptées aux types d'ouvrages concernés.

L'objet et les objectifs de cet outil se retrouvent dans la circulaire en date du 2 mars 2012 précisant les conditions d'application du dispositif introduit par l'article 28 de la loi n°2010-788 du 12 juillet 2010 *portant engagement national pour l'environnement* (loi ENE dite «Grenelle II»).

L'AVAP porte sur le patrimoine culturel et ses objectifs pour la préservation et la mise en valeur de celui-ci. Elle doit aborder les patrimoines architectural, urbain, paysager, historique et archéologique.

Le choix du périmètre de l'AVAP doit s'appuyer sur la prise en compte de l'ensemble des dimensions patrimoniales précitées et appréhender au mieux les limites paysagères à grande échelle.

L'aire d'étude de l'AVAP doit donc être suffisamment étendue pour que l'on puisse déduire en toute connaissance de cause le périmètre le plus pertinent de la future servitude, que l'AVAP constitue dans un PLU.

L'AVAP doit aussi améliorer la connaissance en matière de développement durable sur le territoire de l'aire et mettre en avant les qualités paysagères mais aussi les qualités environnementales intrinsèques du bâti et du tissu urbain.

Elle doit être un outil de pédagogie, pour montrer au public, propriétaire de ce patrimoine, qu'il est l'acteur, le producteur du patrimoine de demain, et de lui proposer des «règles de bonne conduite» vis à vis de son patrimoine qui prennent en compte les exigences environnementales du développement durable.



## 1.3 LES ÉLÉMENTS REPÉRÉS SUR LE TERRITOIRE

Plusieurs servitudes d'utilité publique dont la mise en place relève du code du patrimoine sont à dénombrer sur le territoire de la commune.

### A/ MONUMENTS HISTORIQUES

Monument historique classé :

- Croix couverte (10ème-12ème siècle) - avec une bande de 1m de largeur autour - classement par arrêté du 15 septembre 1928

Monument historique inscrit :

- Chapelle de Vers-la-Ville (12ème-13ème siècle) inscription par arrêté du 18 janvier 1967

### B/ SITE CLASSÉ

- Site naturel classé des grès d'Annot - protection en date du 11/01/1921

La formation géologique des grès de l'ère tertiaire offre le plus haut intérêt au point de vue tant scientifique que pittoresque et donne à la vallée d'Annot et à ses environs un aspect tout particulier qui en fait un des sites alpestres les plus appréciés des touristes et géologues.

La protection revient également sur l'industrie des carriers qui ont exercé leur profession sans que l'aspect général du site ait été modifié et qu'il convient de protéger d'une exploitation commerciale.

Le site des grès englobe l'ensembles des groupes de rochers et concerne un périmètre aux limites géographiques imprécises et dépourvu de références cadastrales.

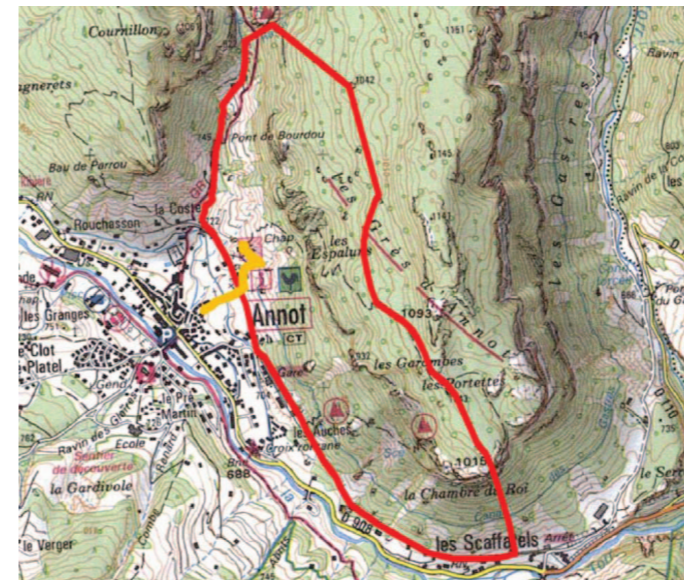
C/ ZPPAUP arrêté préfectoral de création du 20 décembre 2000.

### D/ SITES INSCRITS

- Chemin de Vers-la-Ville 6 avril 1946
- Partie haute de la vieille ville, Eglise et abords 16 juin 1946
- Chapelle de Vérimande, maison des templiers 6 avril 1946
- Pont sur la Vaïre et platanes Grand Place 16 juin 1946
- Vieux pont sur la Beïte et maisons en aval 16 juin 1946
- Portail du XIIème siècle 16 juin 1946
- Maison à arcades rue Notre Dame 16 juin 1946



CHAPELLE DE VERS-LA-VILLE INSCRIT MH



SITE CLASSÉ LES GRÈS D'ANNOT



CROIX COUVERTE CLASSÉE MH source Patrimages  
MHR93\_04044202ZA\_P

## 1.4 LES ENJEUX DE LA TRANSFORMATION DE LA ZPPAUP EN AVAP

La ZPPAUP d'Annot a été arrêtée le 20 décembre 2000.

Elle dispose d'un volet paysager très développé mais son règlement manque de précisions sur certains points et notamment concernant les éléments d'architecture et les matériaux à employer.

Elle dispose de 6 secteurs répartis de la façon suivante :

- Le secteur central : le village (centre historique et extensions caractéristiques), le fond de vallée et les abords de la Vaire.
- Les secteurs d'accompagnements : les terrasses et les coteaux.

Une graduation des catégories d'immeubles est proposée mais elle ne prend pas appui sur un corps de règles précis. De nombreuses règles s'apparentent à des règles définies habituellement dans le PLU.

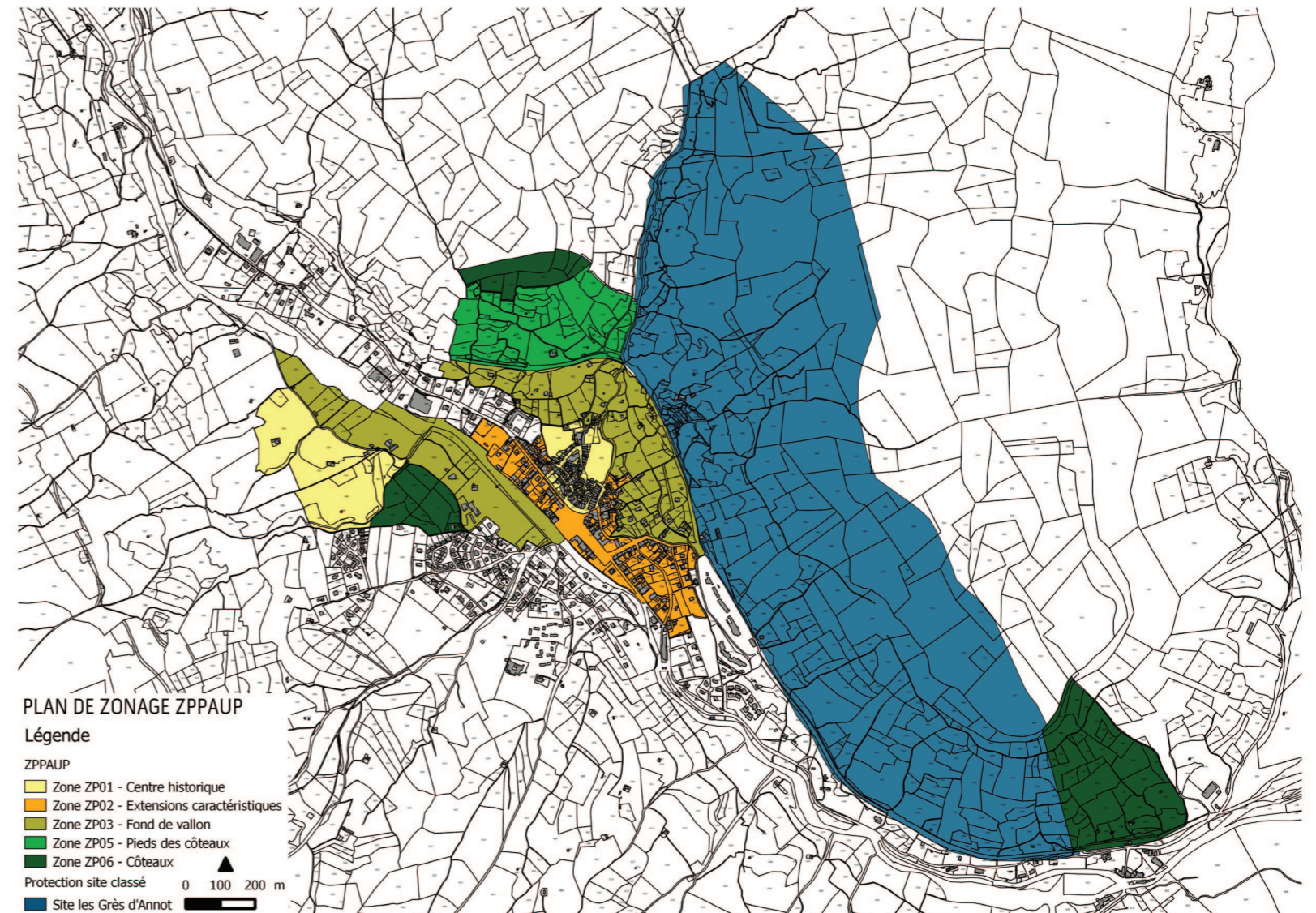
La ZPPAUP est cependant un outil riche en détail et en finesse sur les questions d'analyse paysagère et urbaine.

### ENJEUX :

Les élus souhaitent que ce nouveau document d'AVAP soit un outil efficace permettant de :

- Concilier la préservation du patrimoine et les enjeux de développement économique et urbain de la commune en lien avec l'élaboration du PLU.
- Mettre en valeur des matériaux et savoir-faire locaux comme éléments de patrimoine et notamment le «grès d'Annot» à travers de nouvelles formes (exploitation interdite depuis 1930).
- Définir les sensibilités paysagères en matière d'installations d'équipement techniques à énergie renouvelable.
- Apporter des précisions sur les techniques et matériaux dans le règlement de l'AVAP pour encadrer plus facilement les projets.
- Simplifier la lecture des différents secteurs du périmètre.

Le travail d'articulation avec le PLU est important notamment sur la question de secteurs de l'AVAP. Il permet de définir des zones en cohérence avec des règles homogènes fondées sur des enjeux transversaux.





## 2. Diagnostic patrimonial

### 2.1 Identification du patrimoine paysager

- 2.1.1 La géographie
- 2.1.2 Des vues en relation permanente avec le paysage
- 2.1.3 Les nuances paysagères
- 2.1.4 Les grés, une formation de 35 millions d'années
- 2.1.5 La Vaire et la Beite, des torrents «urbains»
- 2.1.6 Les canaux, l'eau «domestiquée»
- 2.1.7 Le végétal «urbain»
- 2.1.8 Les jardins-vergers
- 2.1.9 Les clôtures-haies et la limite du domaine public/privé

### 2.2 Historique de l'évolution urbaine

- 2.2.1. Premières implantations
- 2.2.2. Moyen-âge
- 2.2.3. Du XVème au XVIIIème siècles
- 2.2.4. XIXème siècle
- 2.2.5. XXème siècle
- 2.2.6. Les enjeux de la lecture historique du territoire

### 2.3 Identification du patrimoine architectural et urbain

- 2.3.1 Les ressources locales autour du patrimoine
- 2.3.2 Le repérage bâti et patrimonial
- 2.3.3 Définition des typologies urbaines
- 2.3.4 Définition des typologie bâtis
- 2.3.5 Typologie des éléments architecturaux remarquables

### 2.4 Identité et culture locale

- 2.4.1 L'identité et la culture des grés, un atout patrimonial à mettre en valeur
- 2.4.2 Un territoire parcouru et arpenté
- 2.4.3 L'eau qui s'écoule et qui marque les usages

## 2.1 IDENTIFICATION DU PATRIMOINE PAYSAGER

### 2.1.1 La géographie

2.1.2 Des vues en relation permanente avec le paysage

2.1.3 Les nuances paysagères

2.1.4 Les grés, une formation de 35 millions d'années

2.1.5 La Vaire et la Beite, des torrents «urbains»

2.1.6 Les canaux, l'eau «domestiquée»

2.1.7 Le végétal «urbain»

2.1.8 Les jardins-vergers

2.1.9 Les clôtures-haies et la limite du domaine public/privé

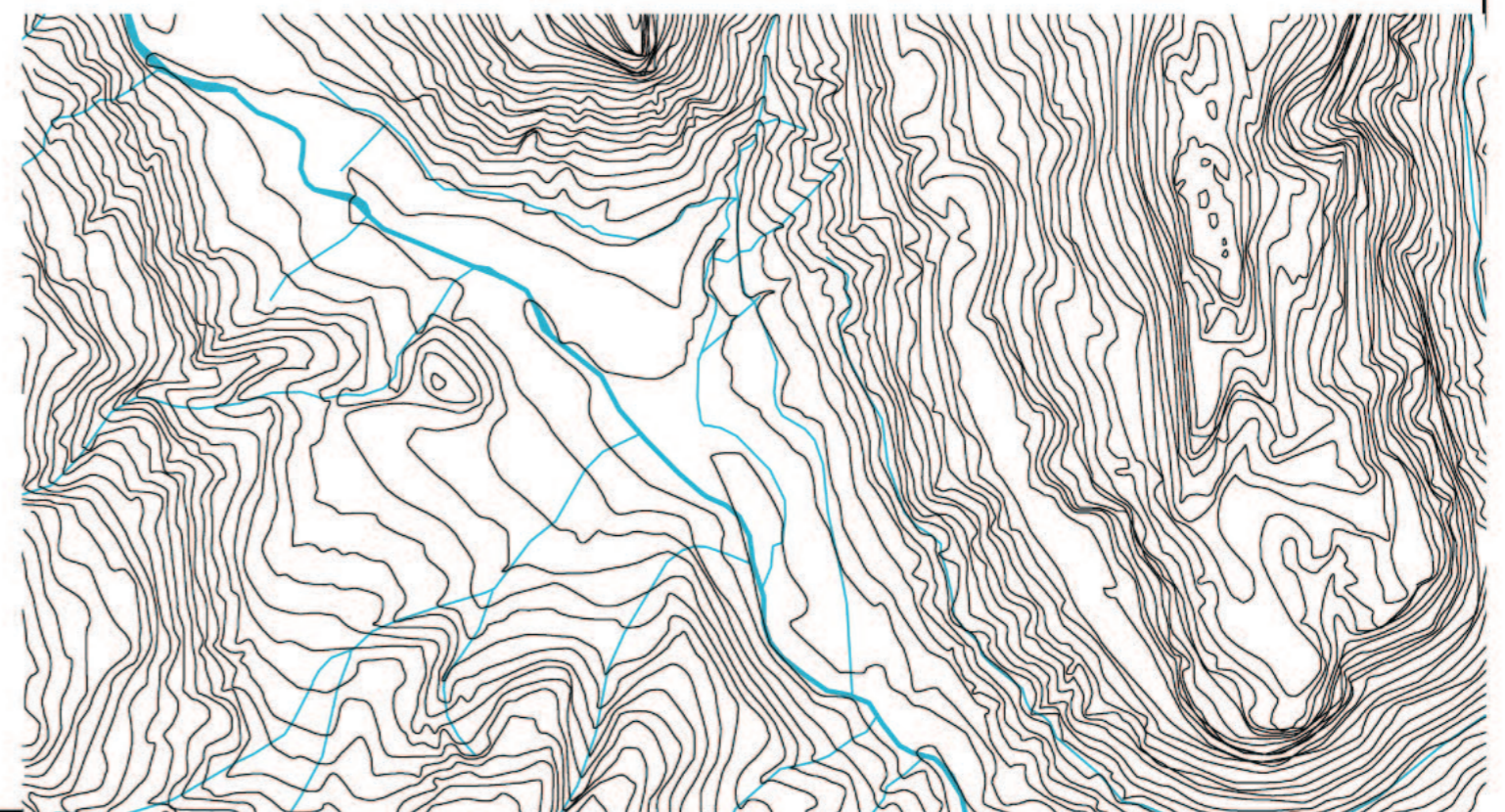


**Le bourg d'Annot**, à la faveur du dernier évaseement topographique de la vallée est installé sur la rive gauche de la Vaïre et est traversé également par le torrent de la Beïte.

Le village s'étage doucement sur le versant qui remonte vers son implantation d'origine, la chapelle et le hameau de Vers-la-Ville.

Dominé par le baou de Parrou et par les escarpements de grés qui culminent à 1100 m., l'espace habité est entouré d'un ensemble de jardins-vergers qui se limite au canal de Tourtouïre afin de bénéficier de l'eau pour l'irrigation.

Sur l'ubac, situation moins convoitée pour le bâti, ce sont essentiellement établis les quartiers plus récents qui se prolongent ensuite par un versant boisé majoritairement en pins.



## 2.1.2 DES VUES EN RELATION AVEC LE PAYSAGE

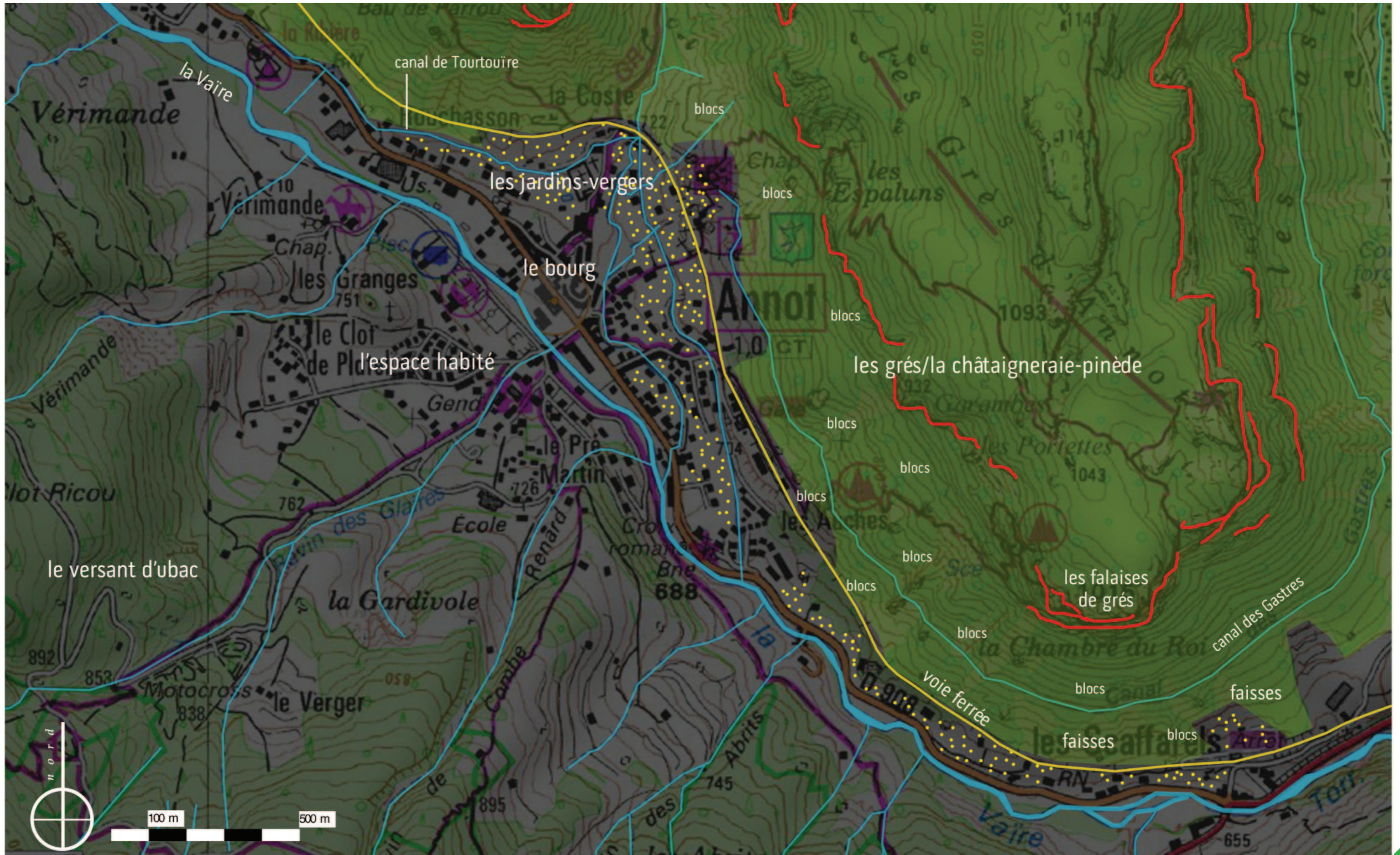


**La situation topographique de Annot** induit une relation permanente et intime au paysage :

- Depuis la place du Revelly, les boulevards ou l'espace public du vieux village, le baou et les grès surgissent en toile de fond, au-delà des toitures.
- Depuis le versant d'ubac, l'école ou le pré Saint-Martin c'est le village et son versant jardiné parsemé de blocs de grès qui s'exposent aux regards dans toute son ampleur.
- Depuis Vers-la-Ville et les jardins-vergers c'est toute l'unité architecturale du vieux village qui est perceptible dans le détail des matières et des nuances, dans les "indélicatesses" parfois aussi....
- Depuis le baou, les grès ou la chambre du Roi c'est une vue plongeante sur la vallée évasée qui permet d'appréhender Annot dans sa géographie.



### 2.1.3 LES NUANCES PAYSAGÈRES





### les grés/la châtaigneraie-pinède :

En adret essentiellement, la châtaigneraie mixte en association avec les pins remonte parmi les blocs de grés sur la totalité du versant. Sur ce terrain sablonneux, les fougères et les bruyères accompagnent cette formation végétale parfois entrecoupée par les marnes des roubines.



### les jardins-vergers :

Partout où l'irrigation est envisageable, notamment en aval du canal de tourtuire, les jardins-vergers occupent l'espace. Ils maintiennent ainsi un espace cultivé ouvert, chargé d'usage et de mémoire. C'est une véritable "respiration du paysage", en résistance entre le bourg et la châtaigneraie-pinède, ayant l'un et l'autre tendance à avancer.



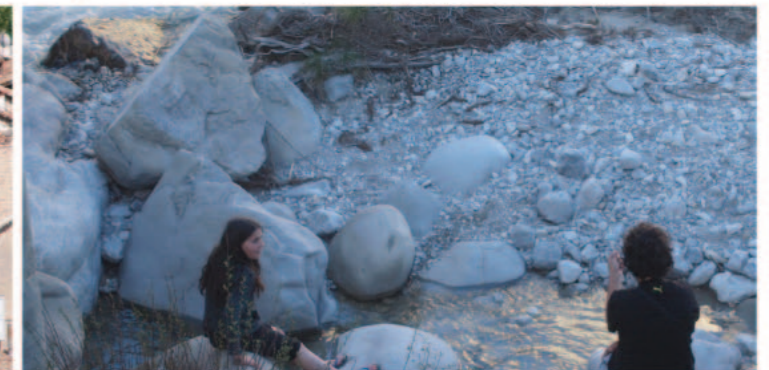
### l'espace habité :

Le bourg historique mais aussi les lotissements récents sur le versant d'ubac représentent l'espace habité du territoire, marqué par une densité bâtie progressivement plus aérée. Cette tendance consomme de l'espace, lequel n'est pas indéfini, et surtout brouille les lisières et la lisibilité du paysage.



### la Vaïre :

La rivière descend depuis la montagne du Grand Coyer avant d'aller rencontrer le Var au Pont de Gueydan une dizaine de kilomètres en aval d'Annot. Avec elle ce sont les alluvions qui nourrissent le lit, mais aussi ponctuellement quelques ouvrages en pierres dans le bourg (calade place de la fontaine, murets...). C'est aussi une respiration géographique et spatiale entre les deux versants de la vallée.



## 2.1.4 LES GRÈS...UNE FORMATION DE 35 M D'ANNÉES

### LA STRUCTURE GÉOLOGIQUE DU SYNCLINAL GRÉSEUX D'ANNOT

Le secteur d'Annot dépend de la zone subalpine de l'arc de Castellane.

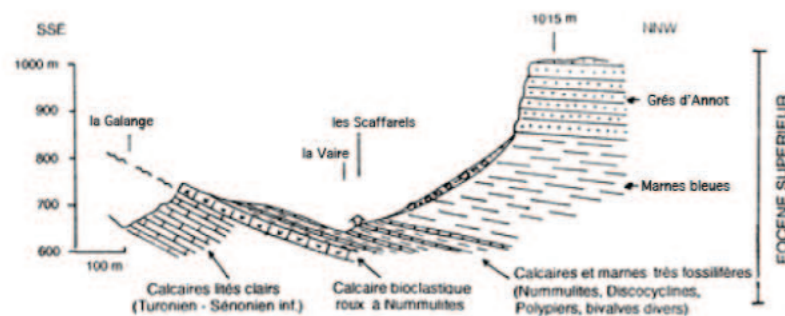
Au contraire de cette zone fort complexe, la structure tectonique est ici relativement simple, formant un vaste synclinal que l'érosion a porté en altitude.

Les séries sédimentaires de résistance très contrastées sont ainsi mises en valeur ; d'une part les niveaux résistants des grès d'Annot et des calcaires nummulitiques formant des corniches, d'autre part les marnes bleues intensément ravinées en "robines".

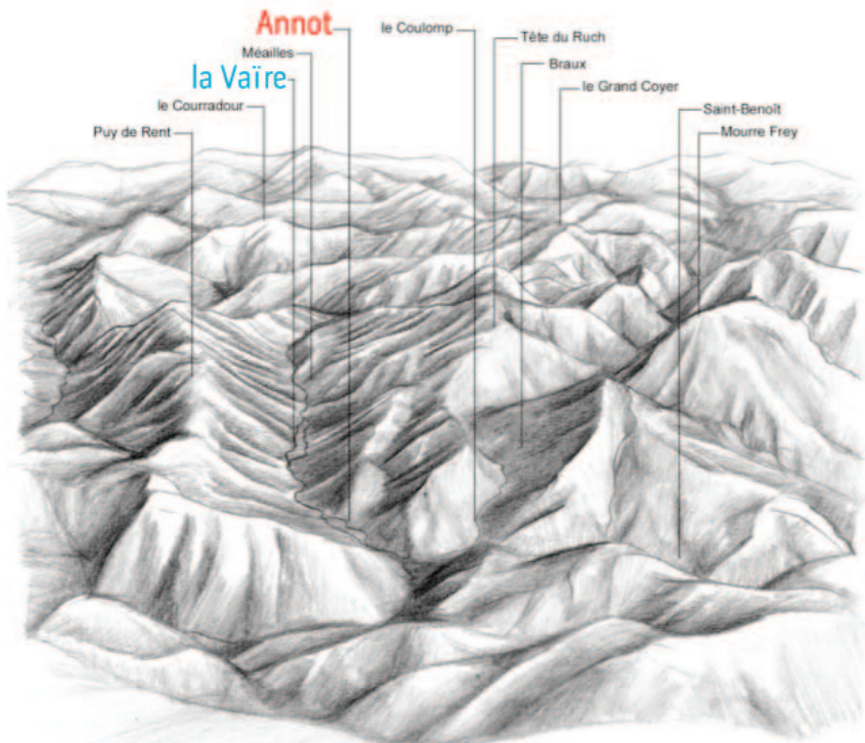
L'érosion des versants marneux a démantelé les corniches de grès d'Annot en blocs cyclopéens, qui ont glissé le long des versants, par solifluxion à la fin de la dernière phase froide.

Actuellement, ces mouvements semblent stabilisés, mais ils ont donné au paysage d'Annot cette signature si originale, avec des restanques et cabanons encastrés entre des blocs qui semblent s'être écrasés tout récemment.

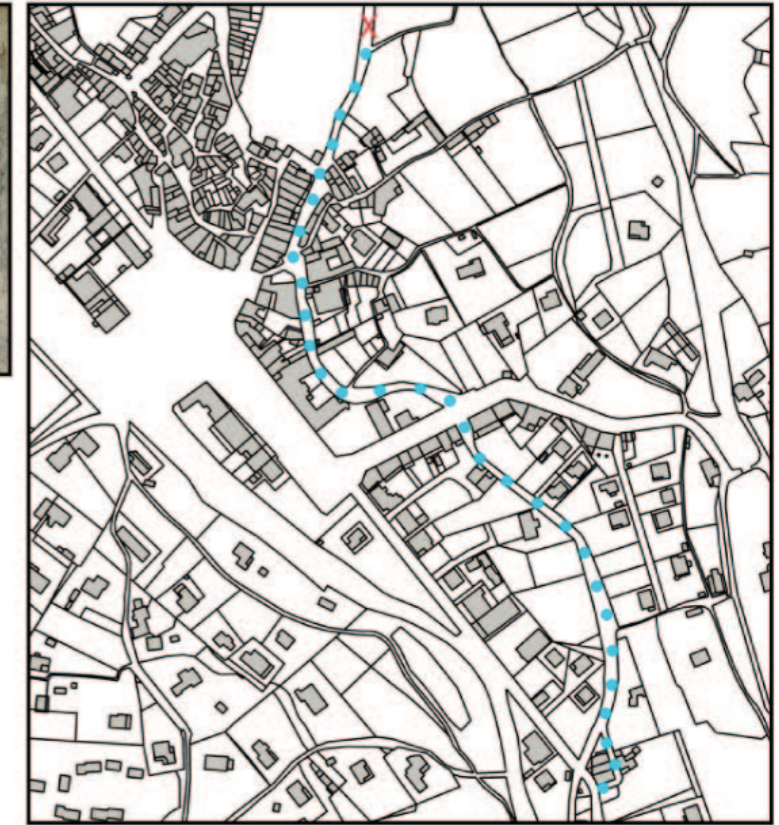
[Méailles et la Région d'Annot -Ph. AUDRA]



**la Vaïre :** La Vaïre est un sous-affluent du Var. Sa longueur est approximativement de 25 kilomètres. La Vaïre naît sur les flancs occidentaux de la Montagne du Grand-Coyer (2 693 mètres) entre les communes de Thorame-Haute et de Méailles. Toute la partie supérieure de son bassin est entourée au nord, à l'est et à l'ouest de montagnes de plus de 2 000 mètres.



"Atlas des Paysages des Alpes de Haute-Provence"



**la Beïte:** la rivière prend sa source à quelques kilomètres du bourg, au fond du vallon qui remonte vers le col d'Argenton.

C'est véritablement la "rivière d'Annot" qui marque l'histoire urbaine pour devenir ensuite une promenade éponyme.



## 2.1.5 LA VAÏRE ET LA BEÏTE, DES TORRENTS «URBAINS»

### La Vaïre

Dans la traversée d'Annot la Vaïre s'écoule entre deux digues afin d'essayer de maîtriser les crues parfois importantes et désastreuses.

Malgré ces événements la rivière représente bien une structure importante du paysage urbain, elle côtoie la place du Revelly pour devenir à son contact un espace public et un lieu d'usages.

En effet, la rivière est pratiquée par les habitants, comme le sont d'autres espaces du bourg. C'est un lieu de promenade le long des berges et de petites activités de proximité (pêche, pique-nique...).

A ce titre elle mériterait plus d'attention afin de la rendre mieux accessible et plus avenante, sans pour autant la détourner de sa véritable identité.



### La Beïte

A Annot la Beïte est aussi une promenade qui longe le parc Jacques Verdollin, traverse la basse ville puis suit la rivière en traversant les quartiers plus récents presque jusqu'à la confluence avec la Vaïre.

Ce parcours donne à voir la rivière, mais aussi les jardins pleins de charmes ou les arrières de parcelles parfois moins élégants.

Comme la rivière, dont la qualité de l'eau peut toujours être améliorée, la qualité de la promenade peut aussi être optimisée en travaillant notamment sur les limites des jardins, les clôtures, le mobilier urbain, la végétation.



## 2.1.6 LES CANAUX, L'EAU «DOMESTIQUÉE»

Canal de Vérimande (2,3 km), canal des Gastres (6 km), canal de la Tourtouïre (2 km) qui permettent l'**irrigation du versant d'adret** en aval de Vers-la-ville, canal de la ville (2,5 km) qui **alimente encore les fontaines du bourg**, autant de 'filets d'eau' qui **conditionnent les cultures** et marquent le paysage discrètement. Ponctué de petits équipements hydrauliques, martelières notamment, mais aussi ouvrages d'arts plus importants, aqueducs de franchissement de la Beïte ou du ruisseau de Vers-la-Ville, les canaux appartiennent au patrimoine local. Ils assurent aussi le drainage des eaux de ruissellement lors d'épisodes pluvieux intenses et c'est également à ce titre que leur devenir doit s'évaluer.

Entretenus par l'union des canaux d'Arrosage d'Annot **qui cure les biefs, limite l'expansion de la végétation, recale quelques pierres au passage**, les canaux, bien que 'd'utilité publique' sont de statut privé. Il est donc difficile de s'y promener pour profiter simplement des ambiances ou des vues qu'ils offrent sur le village.

Une accessibilité partielle et encadrée (la totalité du réseau ne pouvant être ouverte pour des raisons de sécurité ou simplement de commodité) permettrait néanmoins la connaissance et la valorisation de ce patrimoine annotain et faciliterait aussi le maillage de certains itinéraires de promenade.







**Le végétal urbain** participe de l'aménagement de l'espace public, de son agrément et de son confort.

**Dans le centre ancien**, par manque de surfaces, les plantations sont rares et les conditions de croissance sont difficiles. Quelques massifs de vivaces ou d'arbustes subsistent en pied de façade accompagnés de nombreuses plantes en pots, bacs ou jardinières, disparates et pas toujours très harmonieuses...

**Autour des boulevards**, l'espace public est constitutif de l'extension urbaine et le végétal occupe une place prépondérante. **Les platanes de la place Revelly** (1840) structurent l'espace urbain, ils marquent l'alignement et la perspective sur la mairie, renforcent la mise en scène du monument aux morts. **Les jardinets** (privés) **du boulevard Saint-Pierre**, bien que modestes, participent de la qualité de l'entrée ouest de la ville, ils animent la rue, maintiennent le bâti à distance et représentent une forme urbaine remarquable à préserver.

Entre le centre ancien et le versant jardiné, **le parc Jacques Verdollin**, de style "paysager", mérite une attention particulière au regard de la qualité des essences qui le composent. Son emprise et son orientation marquent le vallon de la Beïte et identifient la silhouette haute du bourg.



de belles plantes grimpantes accompagnent certaines façades.



le parc Jacques Verdollin.



les jardinets du boulevard Saint-Pierre

## 2.1.8 LES JARDINS VERGERS

### LES JARDINS-VERGERS.....

c'est la totalité du versant d'adret, entre la voie ferrée et le village,  
c'est le versant en terrasses qui remonte jusque Vers la Ville.  
c'est la mosaïque de jardins privatifs qui accompagnent le bâti résidentiel du village.



**Les jardins-vergers**, rassemblent des jardins vivriers attenants à des maisons d'habitation mais aussi des jardins en parcelles individuelles ainsi qu'un ensemble de jardins partagés associatifs implantés à proximité du cimetière.

Dans le versant de Vers-la Ville, mais aussi dans les quartiers plus récents, ces jardins sont souvent plantés d'arbres fruitiers, pommiers, poiriers, cognassiers, cerisiers, pruniers, formés en plein-vent. De nombreux noyers et quelques mûriers blancs évoquent les temps passés de la sériciculture ou du pressage des noix au moulin.

#### Le terroir des jardins :

- altitude moyenne : 700 m.
- orientation : sud à ouest
- sols : gréseux et alluvionnaires



## 2.1.9 LES CLÔTURES-HAIES LA LIMITE PUBLIC/PRIVÉ



**La limite du domaine public**, avant d'être la clôture de la parcelle, est aussi la marque d'accueil réservée au voisinage et au visiteur...

Avenante ou hostile, perméable ou opaque, tout en mettant en défens un espace domestique, c'est une invitation au dialogue ou une mise à distance. C'est aussi le prolongement de l'architecture qui s'efface au bénéfice des jardins puis du paysage.

Transparente aux regards ou véritable écran, végétale, minérale ou artificielle, la haie renseigne sur la relation entre l'espace habité et l'espace commun public.

Composée d'un simple grillage parcouru d'un raisin framboise "à disposition" ou plantée de thuyas ou de "lauriers-cerises" la référence au paysage local n'est pas tout à fait de la même attention.... Ainsi, Annot rassemble aujourd'hui un échantillonnage disparate qui invite à définir des règles du lieu plus contextuelles et mieux adaptées aux usages urbains.

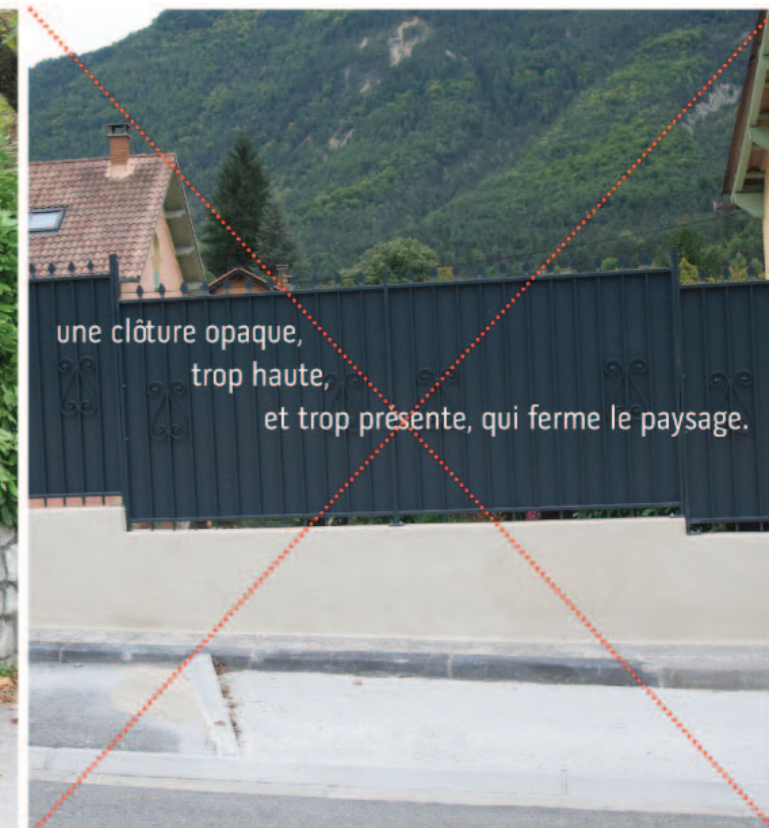


**LA TYPOLOGIE REPRÉSENTATIVE**

- un mur/muret en pierres ou en béton enduit.
- un grillage à mailles simples ou un barreaudage vertical.
- une végétation locale.
- des plantes sarmenteuses (vignes, rosiers...).
- un aspect transparent ou semi-transparent.



végétation mal adaptée  
trop dense et trop opaque:



une clôture opaque,  
trop haute,  
et trop présente, qui ferme le paysage.

## 2.2 HISTORIQUE DE L'ÉVOLUTION URBAINE

### 2.2.1. Premières implantations

### 2.2.2. Moyen-âge

### 2.2.3. Du XVème au XVIIIème siècles

### 2.2.4. XIXème siècle

### 2.2.5. XXème siècle

### 2.2.6. Les enjeux de la lecture historique du territoire

Sources :

INVENTAIRE GÉNÉRAL DU PATRIMOINE CULTUREL DE LA RÉGION PACA

DOSSIER VILLAGE ANNOT

<https://dossiersinventaire.maregionsud.fr/gertrude-diffusion/dossier/village-d-annot/da62ae63-5f87-408c-a7c7-90ff148c0509>

(Chaque édifice ou objet mobilier inventorié fait l'objet d'un dossier illustré de photographies ou de relevés, complété par les références de la documentation historique utilisée et éventuellement d'une analyse critique. L'Inventaire général fournit des données exhaustives, homogènes, comparables, accessibles à tous. Méthodes, outils et systèmes documentaires sont normalisés à l'échelle nationale, sous le contrôle de l'État en charge de l'élaboration des normes scientifiques et techniques.)

On trouvera en annexe de l'AVAP le document concernant le village d'ANNOT

« « HISTOIRES » et HISTOIRE DU « PAYS D'ANNOT »

LES VALLEES DE LA VAIRE ET DU COULOMP »

J.-L. DAMON, ANNOT, 1988.

« ANNOT

CITE DES GRES, DEUX MILLE ANS D'HISTOIRE

CHEMINEMENT HISTORIQUE « ANNOT, RACONTE-NOUS ! »

Textes et plans : J.-L. DAMON ; Dessins : C. DAMON, ANNOT, 2011.

## 2.2.1 PREMIÈRES IMPLANTATIONS

De nombreuses traces préhistoriques ont été retrouvées dans le « Pays d'Annot », notamment à St Benoit et à Méailles. Mais c'est à l'époque romaine (100 ans avant J.C.) que sont découverts les premiers témoignages de la ville d'Annot, habitée par les gaulois aborigènes, connue des romains sous le nom latin Annotia et Annotum puis du nom de Sigummana (signifiant petit marais).

La voie romaine dite « Prétorienne », reliant les trois grandes colonies romaines : Cimiez, Riez et Apt, passait par Annot.

Avant le XI<sup>e</sup> siècle, la ville d'Annot semble être implantée sur les hauteurs, à proximité de la chapelle N.D. de Vers-La-Ville. Celle-ci, datant du XII<sup>e</sup> siècle, est construite sur les fondations d'une ancienne église, siège d'une paroisse.

Des fouilles, menées autour de la chapelle, ont révélé l'existence d'un cimetière, de vestiges de bâtiments et de fortifications.

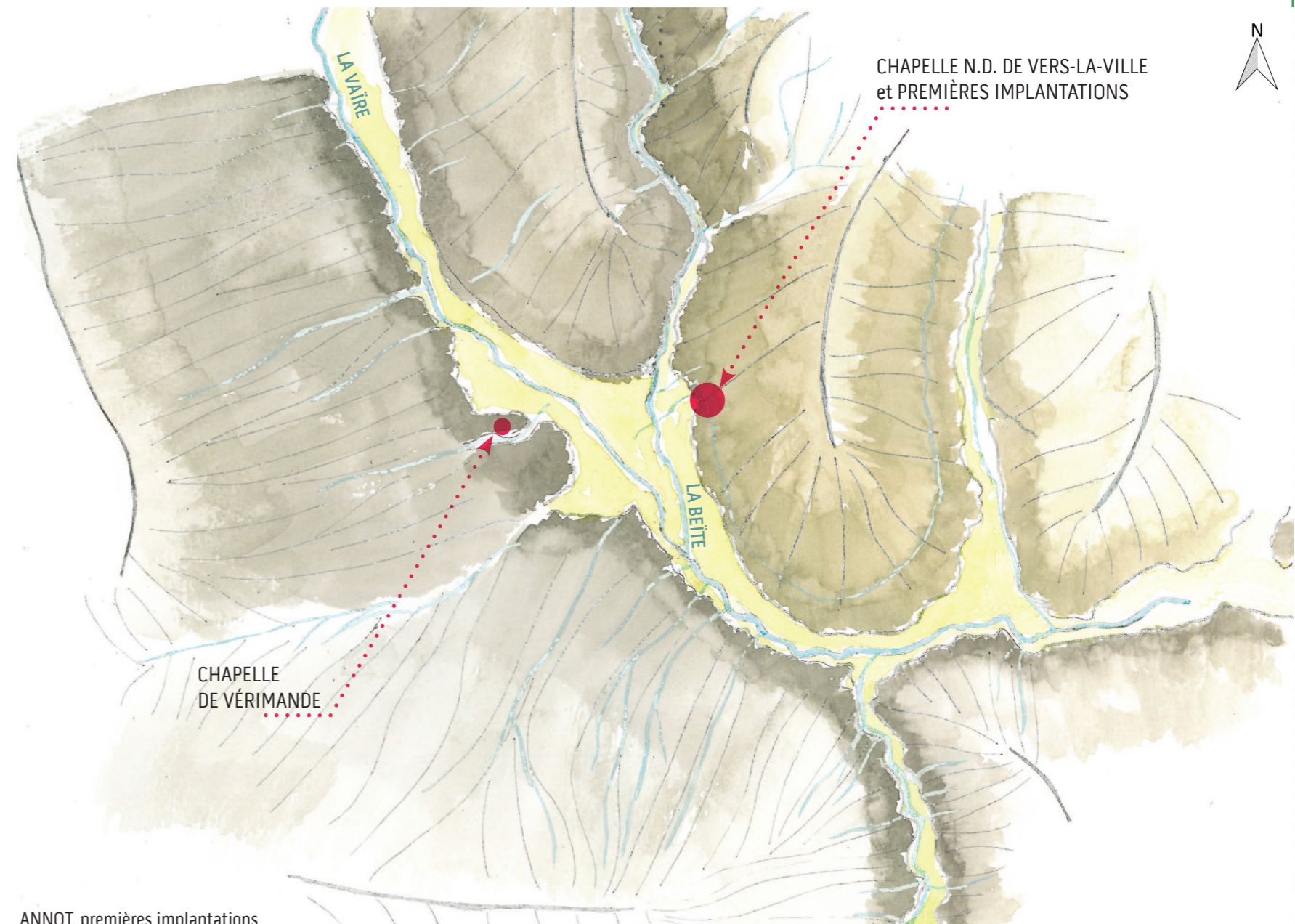
D'autres éléments semblent appuyer l'hypothèse de l'existence de l'ancienne ville dans ce quartier, tels que de nombreuses marches d'escaliers taillées dans les rochers, des traces de maçonneries et d'anciennes maisons adossées aux blocs de roches détachés, des ruines.

Un chemin de Croix a été érigé du village jusqu'à la chapelle entre les XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles. Il est composé de différentes stations où sont intégrées des mosaïques « exécutées, paraît-il, par Claude Renoir le fils cadet du peintre. ».

La chapelle de Vérimande, située de l'autre côté de la Vaïre, est plus tardive.

### VESTIGES EXISTANTS :

- Chapelle N.D. de Vers-La-Ville.
- Traces anciennes habitations
- Chemin de Croix
- Chapelle de Vérimande



ANNOT, premières implantations



CHAPELLE DE VÉRIMANDE



CHAPELLE N.D. DE VERS-LA-VILLE.



STATIONS DU CHEMIN DE CROIX



## 2.2.2 MOYEN ÂGE

La date exacte de la création de la ville actuelle, dans la vallée, où les terres sont plus fertiles grâce à la présence de la Vaïre, n'est pas certaine. Cependant, elle peut être située entre le 11ème et le 14ème siècle.

La ville est citée de manière avérée, dans un acte d'archives de 1381, ordonnant la construction de fortifications, semblables aux plans de 200 ans antérieurs », à ouvrir par deux portails « semblables à celui du « robinet » ou « robine » ».

Les extraits de cet acte laissent supposer que la ville était d'ores et déjà entourée de remparts dont l'accès se faisait par le portail de la Roubine, à côté duquel se trouvait la source qui alimentait Annot.

Entre trois siècles, la ville a vu sa population augmenter et par conséquent son emprise s'étendre. La ville du XII° siècle est probablement regroupée autour de l'église et protégée par ses premiers remparts, ouverts par le portail de la Roubine et gardés par la Tour St Martin (sans doute modifiée ou agrandie au XV° siècle).

L'église St Pons se transforme et s'agrandit au fil des siècles. Son clocher original se trouve devant la nef. Le clocher actuel a été surélevé au 18ème siècle. Il était, avant cette transformation, la plus haute tour de guet de la ville.

La place de l'église était, dès le moyen age, la place principale intra-muros où se trouvaient le cimetière et la maison commune.

### VESTIGES EXISTANTS :

- Tour St Martin
- Portail de la Roubine, détruit en 1380. Il reste cependant une partie des piliers sur les murs des maisons mitoyennes de chaque côté de la rue Saint Jean.
- Traces des remparts, rue des Moulins
- Portail de la Grand Rue
- Église St Pons



PARTIE DE PILIER DU PORTAIL DE LA ROUBINE - RUE ST JEAN



PORTAIL DE LA GRAND RUE



TRACES DES REMPARTS RUE DES MOULINS



ÉGLISE ST PONS

## 2.2.3 DU XVÈME AU XVIIÈME

### PÉRIODE CONSIDÉRÉE :

#### A partir du début du XVème siècle :

La rue Notre-Dame est délimitée, côté Ouest, par un alignement de maisons. Ces maisons forment une nouvelle enceinte. Parmi celles-ci est bâtie l'actuelle « Tour des peintres ». Afin de protéger l'accès à la ville intra-muros, un nouveau portail est construit, appelé aujourd'hui portail Neuf Notre-Dame, pour le distinguer du portail Vieux Notre-Dame percé dans le rempart devenu superflu par le déplacement de l'enceinte. Le portail Neuf Notre-Dame sera démoli à la fin du 19ème, pour donner « un accès plus large et lumineux à la vieille ville ». Avant cette destruction, adossé à cette porte, se trouvait le lavoir St Martin, premier lavoir public, dès le XV<sup>e</sup> siècle. Il a été reconstruit en face. A la même période tracé, du canal traversant la place des Moulins. Sa force hydraulique actionnait divers moulins (farines diverses, huile de noix, scieries, foulons, teinturiers ...).

Le pont de la Vaïre est cité pour la première fois au XV<sup>e</sup> siècle, dans des archives annonçant sa reconstruction. Sa date d'origine n'est pas connue, on peut seulement dire qu'il était en bois. Il est détruit en 1676 par une crue. C'est en 1681, qu'un nouveau pont est édifié cette fois-ci en pierre de grès en six piles de maçonnerie supportant 7 arches. Sa superstructure était en bois de châtaignier. Ce n'est seulement en 1713 que fut construit le tablier actuel en maçonnerie, « orné de douze réduits (refuges) en saillies de grès, pour protéger les passants des charrettes et des cavaliers ».

#### A partir du début du XVIème siècle :

Développement de la Basse rue à l'extérieur des remparts. Les édifices de cette rue créent à leur tour une nouvelle enceinte fermée par une nouvelle porte, le portail de la Tour de Garde, démolie en 1860 afin d'agrandir le passage. C'est à cette époque que fut installée la première fontaine de la ville, Place de la Fontaine, construite en grès.

#### Le XVIIème siècle :

Au XVII<sup>e</sup> siècle, la ville s'accroît hors les murs par un ensemble de maisons dont fait partie l'Hôtel-Dieu.

### VESTIGES EXISTANTS :

- Rue Notre Dame
- Portail Neuf Notre Dame
- Four du bas
- Tour des Peintres
- Lavoir St Martin
- Pont de la Vaïre
- Basse rue
- Place de la Fontaine et première fontaine de la ville en grès
- Hôtel-Dieu



Place de la Fontaine et la première fontaine d'Annot



Pont de la Vaïre

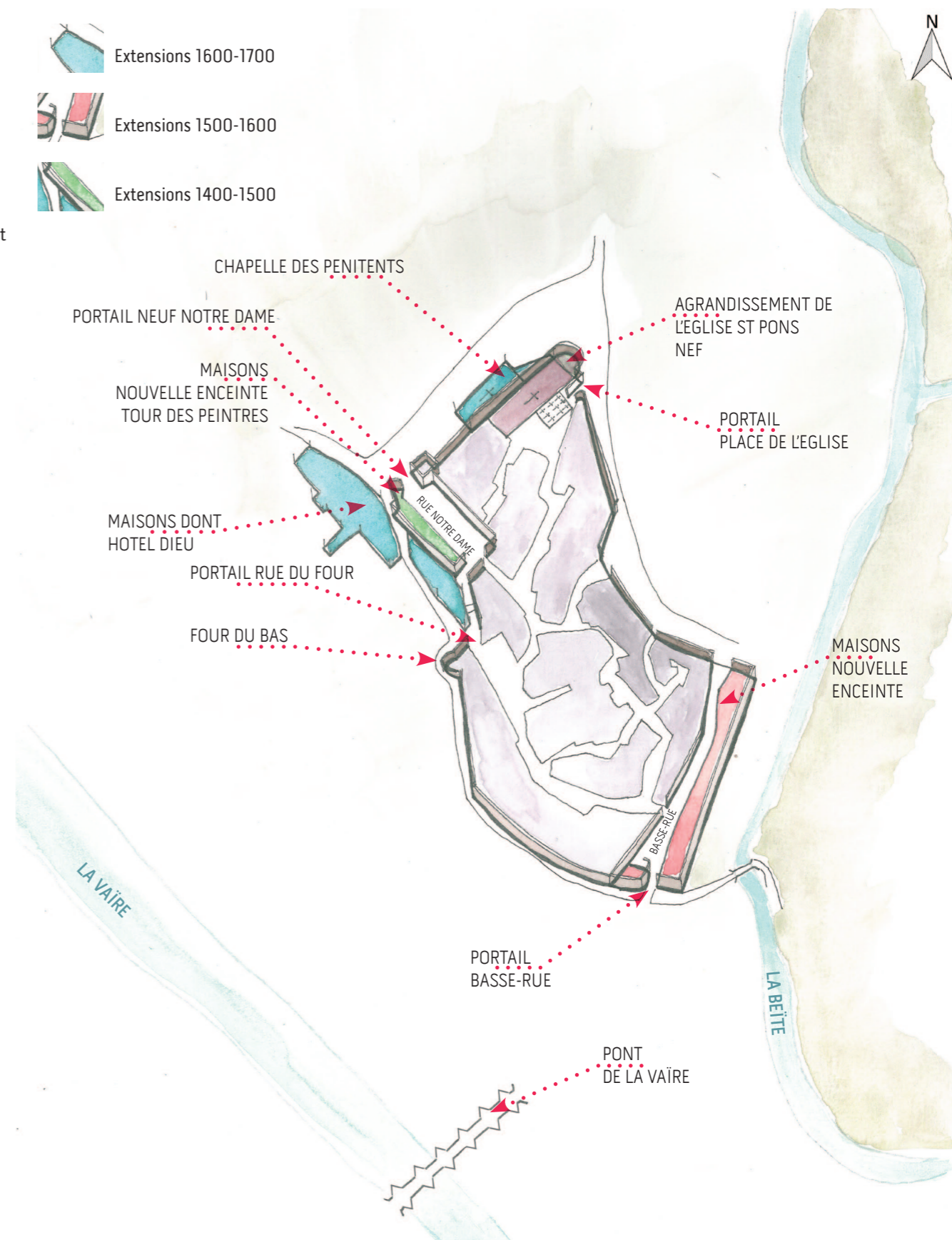


Portail Neuf Notre Dame



Tour des Peintres

## 2. Diagnostic patrimonial



ANNOT, Le village XV<sup>e</sup> au XVII<sup>e</sup> siècles

## 2.2.4 DU XVIIIÈME AU DÉBUT DU XIXÈME

### VESTIGES EXISTANTS :

Pendant tout le XVIII<sup>e</sup> siècle, le quartier des « Vallasses » se construit et notamment le collège St Vincent de Paul (bâtiments des « éclaireurs de France »). Le portail qui donne sur la place Vallasses ne fut ouvert qu'à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle. Le lavoir du Bàrri, premier lavoir extra-muros date de cette période.

- Collège St Vincent de Paul

- Lavoir du Bàrri



Collège St Vincent de Paul

Au XIX<sup>e</sup> siècle, les maisons des Vallasses sont construites dont une renfermait un moulin à huile sans doute antérieur. Se bâtissent également les édifices donnant de part et d'autre de la rue du Peyrard à partir de l'Hôtel-Dieu jusqu'à la fabrique de drap de laine, le long de la route vers le Fugeret. En 1893, fût fondée la première usine électrique du pays d'Annot, à proximité du canal de la Tourtouïre en haut du chemin de la Lumière.

- Rue des Vallasses

- Canaux

- Moulins

- Moulin drapier



Lavoir du Bàrri

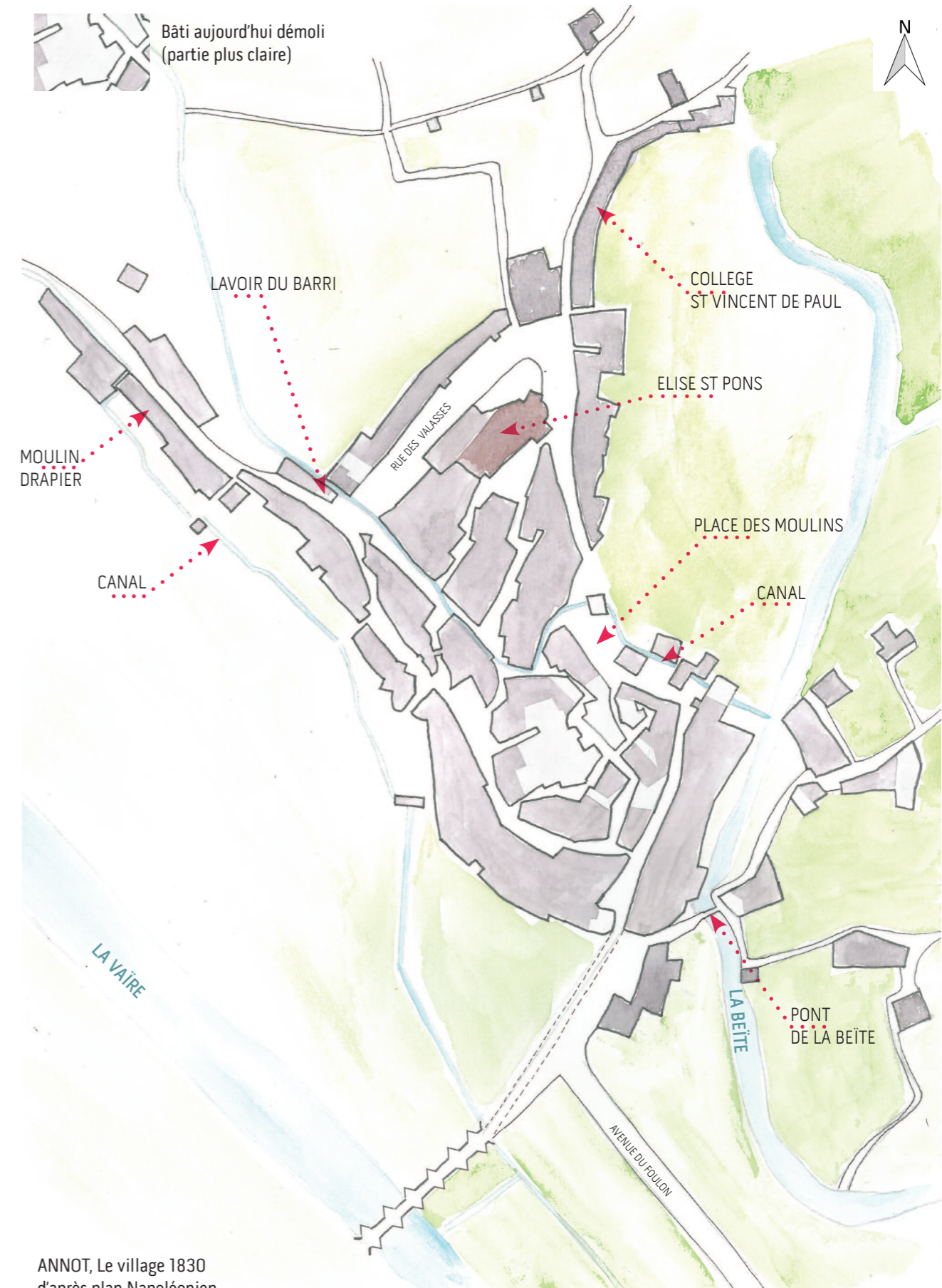


Rue des Vallasses



Maison rue des Vallasses

## 2. Diagnostic patrimonial



ANNOT, Le village 1830  
d'après plan Napoléonien

## 2.2.4 FIN XIXÈME SIÈCLE

### VESTIGES EXISTANTS :

Le long de la route d'Entrevaux, actuelle Avenue du Foulon ouverte en 1780, furent construits des immeubles à partir du milieu du XIX<sup>e</sup> siècle (1860-1870). A la même période (1870-1890), l'Hôtel du Grac et les maisons voisines (jusqu'à la Poste) furent également élevées. Elles délimitaient la place aux Germes qui n'était alors qu'un vaste pré. L'avenue marquait l'entrée d'Annot et était bordée de magnifiques peupliers.

La route arrivait sur la Grande place du marché d'Annot (place où se tenaient de grandes foires marchandes dès le XVIII<sup>e</sup> siècle), qui n'était pas aussi vaste qu'aujourd'hui. Elle s'arrêtait au niveau actuel du canal souterrain. Après la création d'une digue de soutènement, la place fut remblayée et nivelée en 1897. Trois arches du pont de la Vaïre disparurent sous le remblai. Ces travaux d'infrastructure permirent également, vers 1900 la construction de maisons et en 1933 le nouvel hôtel de ville.

La création du boulevard St Pierre, sur l'emprise des jardins d'une grande partie de la ville, est plus récente (1865). Les maisons qui le bordent furent construites, pour la majorité d'entre elles, à cette période. (jardins irrigués par les canaux). Sous la ruelle du Canal, perpendiculaire au boulevard St Pierre, se trouve un important système de partage des eaux à partir de celui-ci.

La construction du chemin de fer, la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, a généré le tracé de l'avenue de la Gare. De nombreux bâtiments s'y sont implantés, dont parmi eux des hôtels et de nombreuses maisons bourgeoises. De belles villas caractéristiques du début XX<sup>e</sup> sont également édifiées à la faveur de lotissements de terrains à proximité de la Gare, elles sont entourées de grands jardins privés. D'autres se sont construites le long de la route départementale et notamment la villa Orizet.

Le premier train des Pignes, venant de Nice, est arrivé en gare d'Annot le 27 juin 1908. Le dernier tronçon jusqu'à St André de Méouilles, fût achevé en 1911 avec la réalisation du viaduc de la Beïte et le percement du Tunnel de la Colle-St-Michel.

- Avenue de Foulon, ancienne route d'Entrevaux



Avenue de Foulon

- Hôtel du Grac, aujourd'hui immeuble d'habitation réhabilité en 2005

- Place aux Germes et Grande place aux marchés



Grande place aux marchés

- Hôtel de ville

- Boulevard St Pierre



Hôtel du Parc

- L'avenue de la Gare
- Gare
- Viaduc de la Beïte



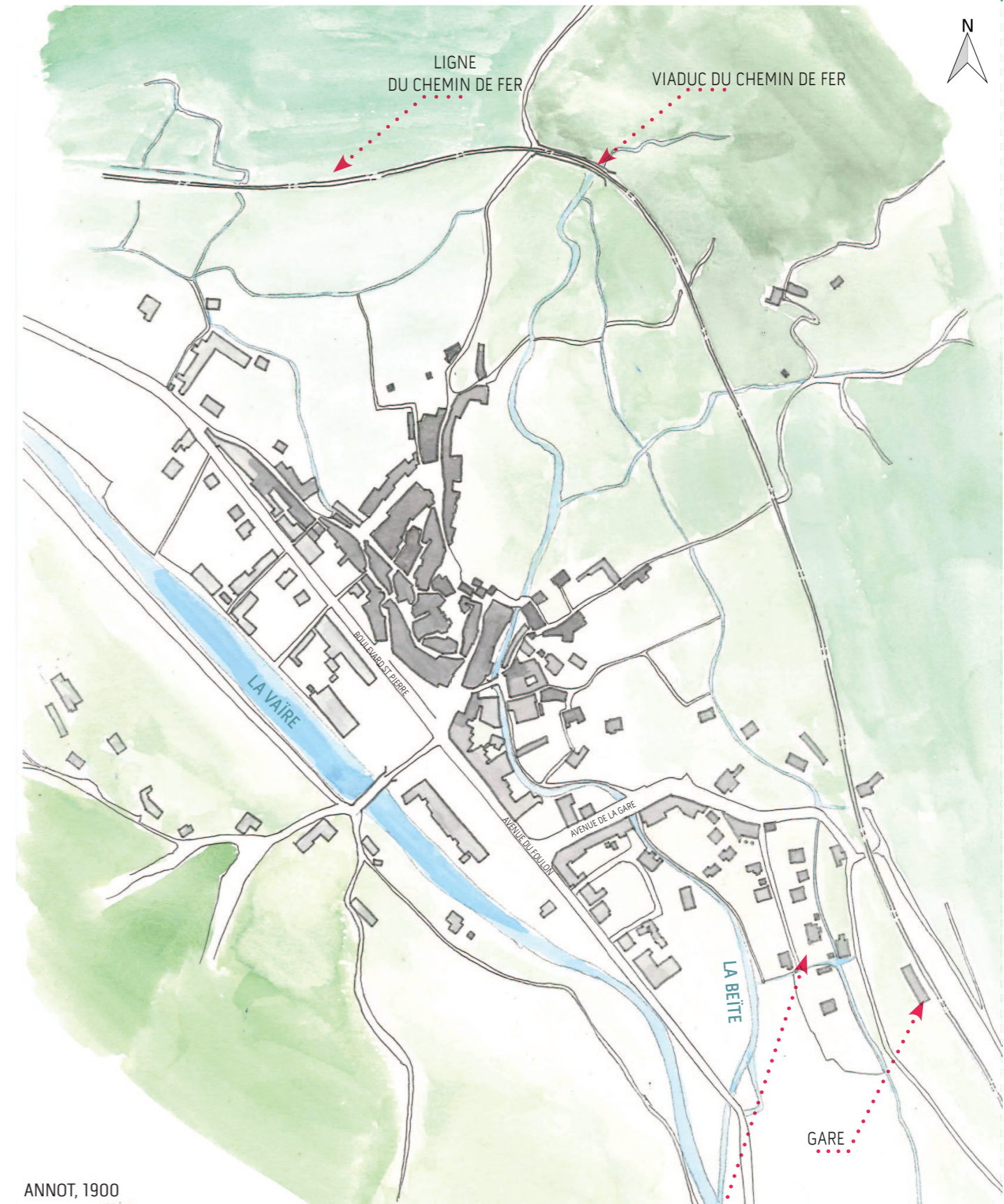
Villa XX<sup>e</sup>

- Villas XX<sup>e</sup> siècle



Viaduc du chemin de fer

## 2. Diagnostic patrimonial



ANNOT, 1900

QUARTIER DE VILLAS DE VILLEGIAITURE

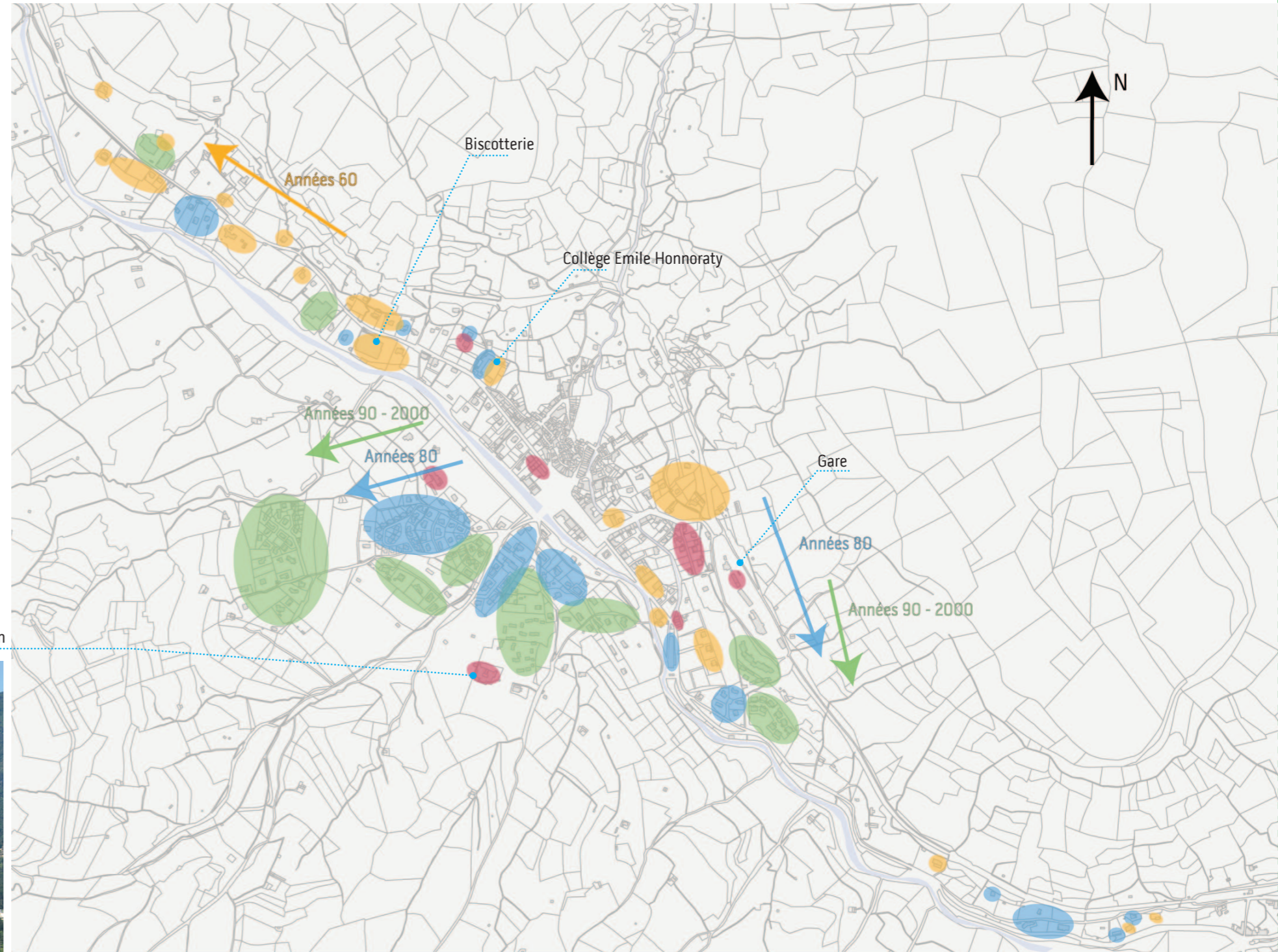
### «VESTIGES» EXISTANTS :

- Pont sur la Beïte
- Hôtel du Pré-Martin
- Collège Emile Honoraty

Le pont sur la Beïte est reconstruit en 1950.

A partir de la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle, Annot s'est étendu de part et d'autre de la route D908. Des villas avec jardins se sont principalement construites dans les années 60. Elles se trouvent principalement dans la direction du village Le Fugeret, alors que dans les années 80 et jusqu'aux années 2000 elles sont implantées dans la direction du quartier des Scaffarels et dans le quartier du Clos de Planel de l'autre côté de la Vaïre.

On notera la création dans les années 30 de l'Hôtel du Pré-Martin. A l'origine sanatorium, il accueille depuis les années 80 l'école primaire et un centre de vacances, et des chalets d'hébergement, qui sont aujourd'hui en gestion communale. Le collège Emile Honoraty a été construit dans les années 60 et étendu dans les années 80. La biscotterie bâtie le long de la Vaïre dans les années 60 s'est agrandie sur elle-même jusqu'à la création d'une nouvelle usine à quelques mètres de la première.



ANNOT, carte schématique étalement urbain au XX<sup>e</sup> siècle

Extensions fin XX<sup>e</sup> siècle

Hôtel Pré-Martin



Vue lointaine sur le village centre et ses extensions

Extensions fin XX<sup>e</sup> siècle

Collège Emile Honoraty

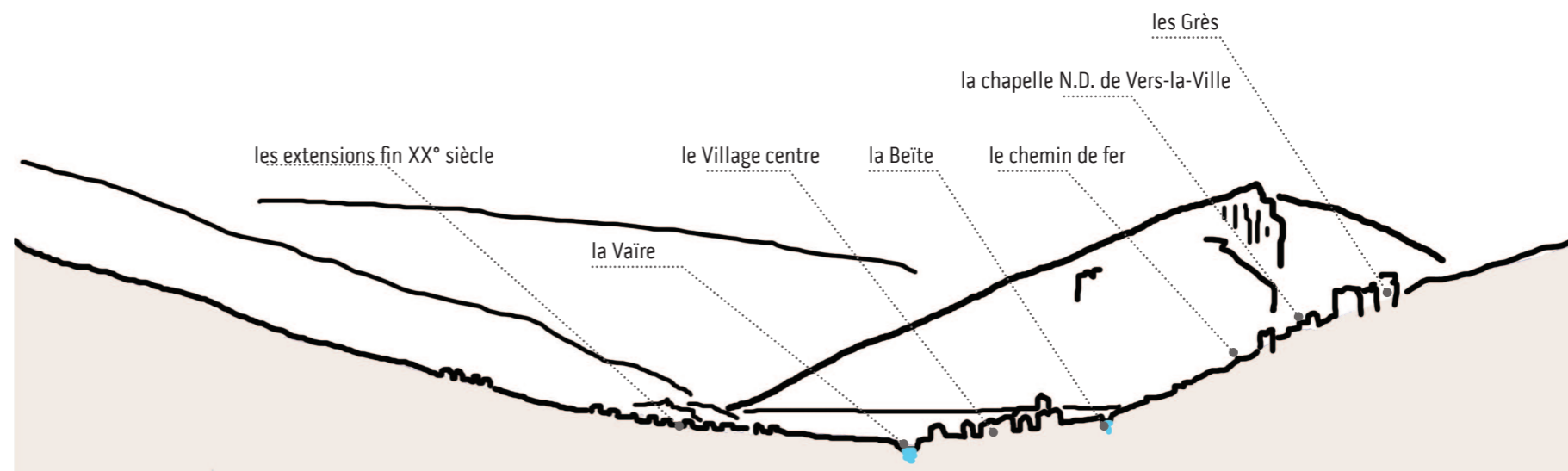


Hôtel Pré-Martin

## 2.2.6 LES ENJEUX DE LA LECTURE HISTORIQUE DU TERRITOIRE

L'histoire de l'évolution urbaine d'Annot est liée à sa relation étroite avec son environnement naturel et particulièrement à la présence du site classé des Grès, de la Vaire et de son bassin et des châtaigneraies, comme constitutif de la définition de la forme urbaine. A ce titre ces éléments seront considérés dans la définition de l'étude, et de la servitude d'utilité publique AVAP que le PADD du PLU intégrera dans sa conception.

## 2. Diagnostic patrimonial



COUPE TRANSVERSALE SCHÉMATIQUE



PANORAMA DEPUIS LE BAU DE PARROU

## 2.3 IDENTIFICATION DU PATRIMOINE ARCHITECTURAL ET URBAIN

### 2.3 Identification du patrimoine architectural et urbain

#### 2.3.1 Les ressources locales autour du patrimoine

#### 2.3.2 Le repérage bâti et patrimonial

#### 2.3.3 Définition des typologies urbaines

- A. L'espace public, places, placettes et chemins
- B. Séquence centre ancien
- C. Séquence faubourgs
- D. L'évolution historique des espaces urbains

#### 2.3.4 Définition des typologies bâtis

- A. L'immeuble du coeur historique XIIème et XVIIIème siècle
- B. L'immeuble de rapport du XIXème siècle
- C. L'abri sous roche
- D. La villa de villégiature du début du XXème siècle

#### 2.3.5 Repérage des éléments architecturaux remarquables

- A. Les menuiseries en façade
- B. Les éléments de décor en pierre
- C. Les éléments de décor peint
- D. Les ferronneries
- E. Les éléments constitutifs de la couverture

## 2.3.1 LES RESSOURCES LOCALES AUTOUR DU PATRIMOINE

## 2. Diagnostic patrimonial

La commune dispose de nombreux outils de connaissances sur les éléments qui constituent son patrimoine.

Elle met à disposition du public l'information, via l'office de tourisme très actif en matière de développement touristique de la commune, à travers des visites guidées thématiques permettant de découvrir chaque espace du territoire en fonction de ses caractéristiques.

- Circuit de visite de la vieille ville et de l'Église des Pénitents Blancs
- Circuit ballade découverte des abris sous roche
- Ballade découverte du Sigumana

De nombreux ouvrages, ayant permis à l'établissement du diagnostic, permettent d'approfondir l'histoire de la ville et notamment :

INVENTAIRE GÉNÉRAL DU PATRIMOINE CULTUREL DE LA RÉGION PACA  
DOSSIER VILLAGE ANNOT

<https://dossiersinventaire.maregionsud.fr/gertrude-diffusion/dossier/village-d-annot/da62ae63-5f87-408c-a7c7-90ff148c0509>

(voir également en annexe)

HISTOIRE DU « PAYS D'ANNOT »

LES VALLÉES DE LA VAÏRE ET DU COULOMP » J.-L. DAMON, ANNOT, 1988.

ANNOT - CITE DES GRÈS, DEUX MILLE ANS D'HISTOIRE

CHEMINEMENT HISTORIQUE « ANNOT, RACONTE-NOUS ! »

Textes et plans : J.-L. DAMON ; Dessins : C. DAMON, ANNOT, 2011.

Autour du site classé des grès, la commune a développé des sentiers interactifs invitant à découvrir l'ensemble des richesses naturelles du site.

Deux sentiers de randonnée et d'interprétation interactifs sont balisés dans les grès permettant d'aborder des thématiques allant des curiosités géologiques aux légendes mystérieuses, en passant par la biodiversité.

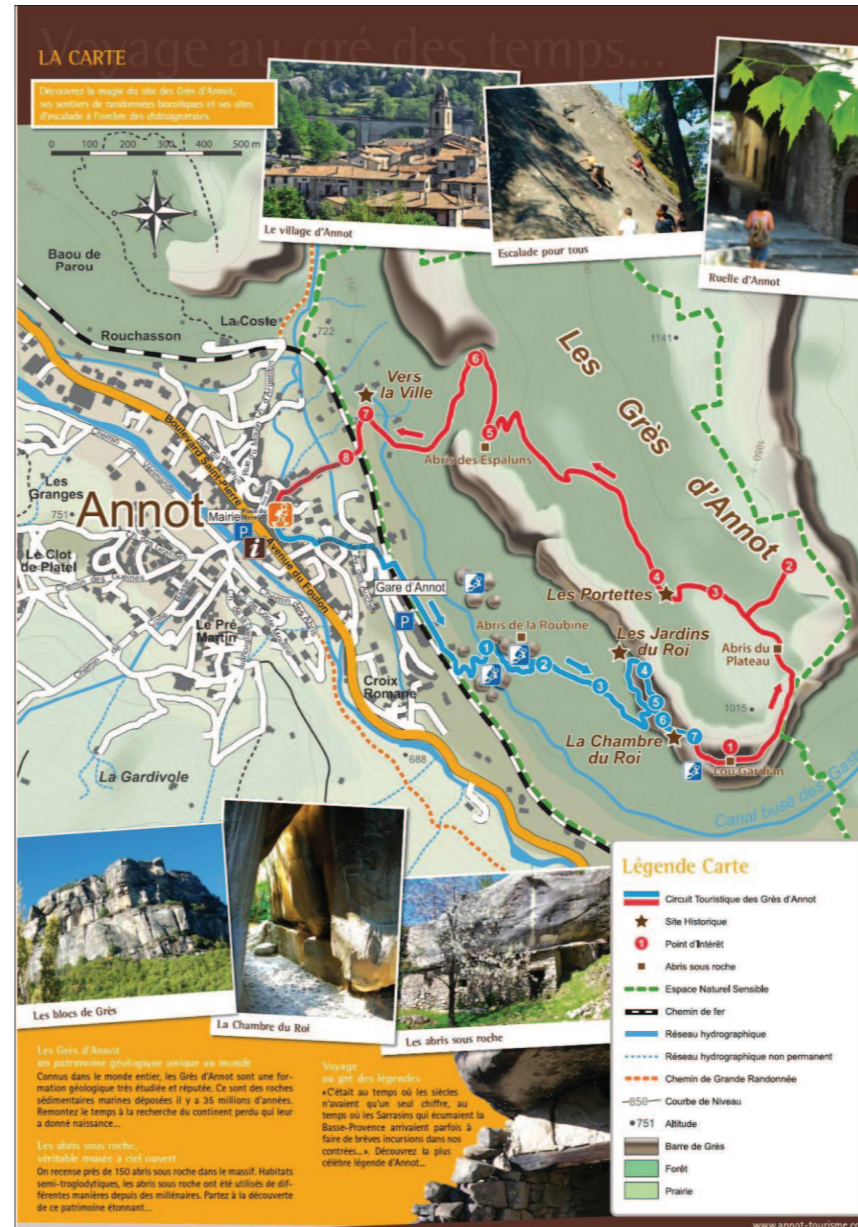
Sur le terrain, des poteaux balise avec un numéro et une couleur ont été disposés. Chaque poteau correspond à un point de patrimoine, ils sont équipés de QR code à flasher avec un smartphone ou une tablette numérique en ayant au préalable, téléchargé l'application gratuite «Annot les grès».

Un livret de découverte permet de disposer d'informations détaillées pour chaque point de patrimoine indiqué, sur le terrain, par un poteau balise.

Des livrets jeux pour enfant sont également disponible pour compléter les outils pédagogiques en matière de découverte patrimoniale du village ancien et du site des grès.

### ENJEUX :

- Poursuivre le travail de pédagogie et de mise à disposition du public des données concernant le patrimoine dans un esprit de partage et de transmission.
- Approfondir certaines thématiques pour développer de nouveaux circuits de découvertes en lien avec des éléments de patrimoine mis en valeur à travers l'AVAP (circuit de l'eau, jardins...)



BORNE INTERACTIVE SUR LE SENTIER DES GRÈS



PLAQUES EXPLICATIVES CENTRE ANCIEN



## 2.3.2 REPÉRAGE PATRIMONIAL BÂTI ET URBAIN

L'amélioration de la connaissance du patrimoine de la commune passe par un repérage complet des éléments bâtis et urbains à protéger et mettre en valeur dans le centre ancien et les faubourgs.

Ces catégories font l'objet de règles différenciées dans le règlement de l'AVAP en fonction de la qualité patrimoniale de l'immeuble ou de l'élément d'architecture repéré.

Un repérage sur le terrain permet d'identifier :

- Les immeubles et éléments bâtis remarquables
- Les espaces publics de qualité ou à mettre en valeur (jardins et places...)
- Les éléments de végétation à préserver (arbres isolés, arbres d'alignement...)
- Les vestiges anciens à mettre en valeur

Les catégories définies grâce au repérage sont les suivantes :

### LE BÂTI

#### 1. Immeuble à caractère exceptionnel

Ces immeubles constituent un patrimoine de grande qualité dans le sens où :

- Ils disposent de leur **ordonnement d'origine** qui n'a pas subi de modification, du moins en façade.
- Ils présentent des **façades souvent richement décorées** ou des détails architecturaux de qualité (Modénature comprenant de nombreux décors, encadrement mouluré, encadrement pierre de taille...)
- Ils ont conservé pour la plupart leurs **menuiseries bois d'origine** (portes et fenêtres).

#### 2. Immeuble intéressant dans leur globalité

Ces bâtiments d'époques diverses sont considérés comme patrimoine du fait de leur intérêt architectural et des techniques, matériaux, ou savoir-faire utilisés pour leur construction.

- Ils disposent de leur **ordonnement d'origine** qui n'a pas subi de modification, du moins en façade.
- Ils présentent des **façades au décor plus modeste** ou des détails architecturaux de qualité.
- Ils sont le plus souvent intégrés dans un front bâti continu et homogène.

#### 3. Éléments d'architecture intéressants

Ces immeubles, malgré leur qualité plutôt modeste, présentent des éléments d'architecture, vestiges notamment de façades anciennes, et une localisation dans le tissu ancien qui attestent de leurs époques de construction.

Ils comportent le plus souvent des éléments d'encadrement de porte ou fenêtre en pierre de taille, moulurés pour les plus anciens pouvant être considérés comme des traces d'une disposition ancienne et laissant supposer qu'il existe des vestiges intéressants à l'intérieur des immeubles.

#### 4. Immeuble faisant partie d'un ensemble continu sur l'espace public

Ils permettent d'appréhender l'enveloppe des îlots et d'avoir une lecture du tracé viaire historique.

Ces bâtiments ne présentent pas nécessairement un intérêt architectural pris isolément, mais dans la continuité d'un ensemble de bâtiments.

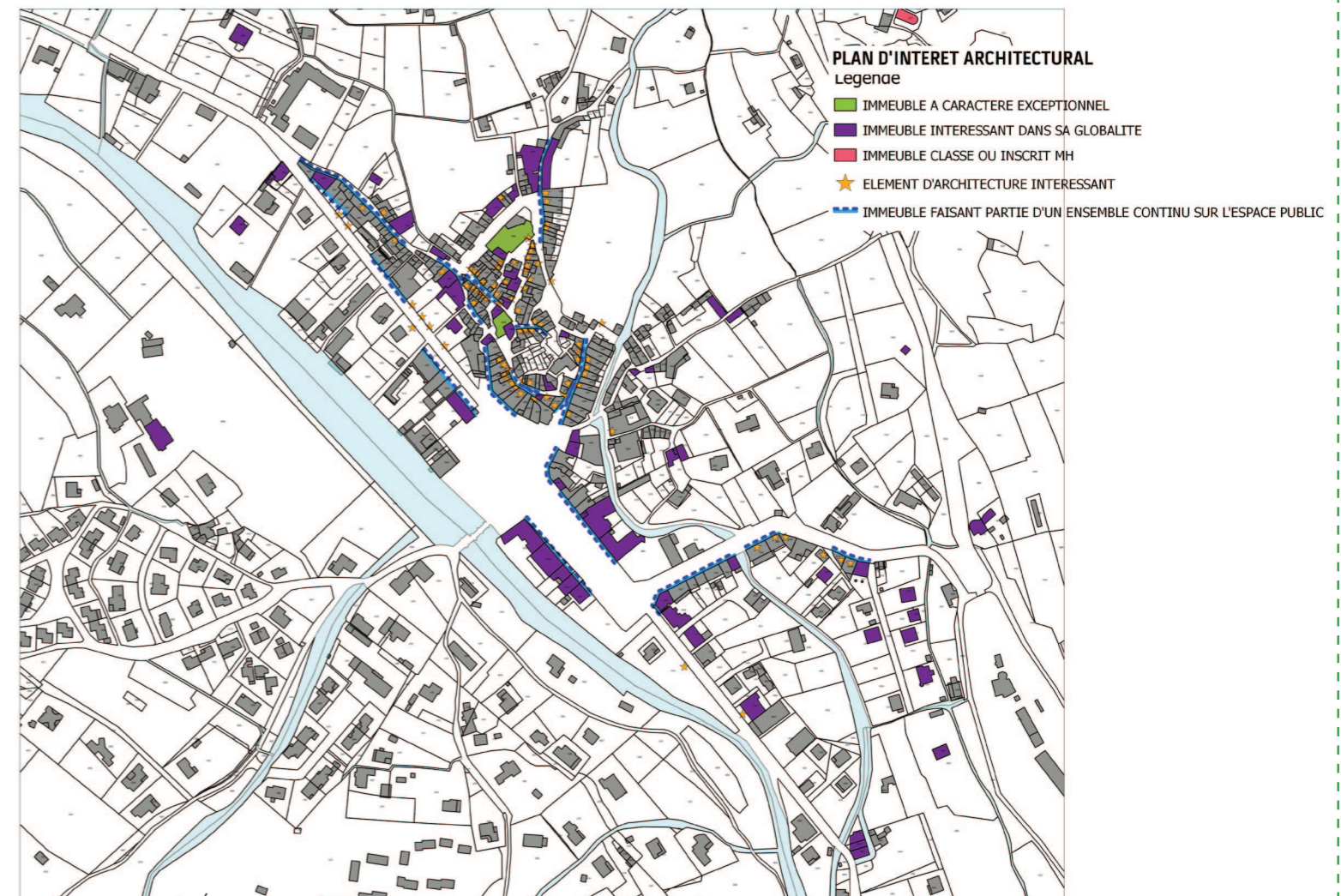
Ils disposent de caractéristiques architecturales proches : hauteur, débords de toit parfois continu, largeur de la parcelle et nombres de travées similaires...

Certains alignements de façades présentent des éléments architecturaux importants et remarquables qui leur sont communs.

### ENJEUX :

- Définir le niveau de prescriptions à adopter pour chaque catégorie d'immeubles et éléments identifiés dans le règlement de l'AVAP.
- Donner un cadre d'action pour l'évolution du tissu urbain qui tient compte des caractéristiques patrimoniales du bâti

## 2. Diagnostic patrimonial



EXTRAIT PLAN DE REPÉRAGE ARCHITECTURAL



GRAND RUE



PORTAIL GRAND RUE



AVENUE DE LA GARE

## 2.3.2 REPÉRAGE PATRIMONIAL BÂTI ET URBAIN

Les éléments et espaces urbains :

### 1. L'espace urbain historique

C'est un lieu «historique», non pas nécessairement par l'ancienneté du bâti qui le définit mais par sa nature propre (morphologie, densité, situation) résultant le plus souvent des particularités de l'évolution de la ville à différentes époques.

Leur forme (gabarit, hauteur) et leurs alignements sont à conserver pour préserver cette lecture historique.

### 2. Les jardins d'agrément

Certains espaces d'accompagnement sont intéressants dans la relation qu'ils entretiennent avec le bâti dont ils dépendent.

Ils peuvent à la fois jouer le rôle d'une respiration urbaine dans un tissu dense ou de structuration urbaine, dans le recul qu'ils formalisent par rapport à une voie d'entrée de ville par exemple.

On note également que le jardin a eu un rôle dans le développement du village. D'origine vivrière, il est devenu jardin de villégiature, pour agrémenter des villas implantés au milieu de jardins plantés d'essences décoratives (quartier de la gare).

### 3. Les éléments urbains (fontaines, lavoirs, calvaires...)

Le village est riche de nombreux ouvrages à vocation domestique tels que lavoirs et fontaines, liés à un mode de vie rural aujourd'hui abandonné.

On note également dans cette catégorie les stations du chemin de croix qui mènent à la chapelle de Vers-la-Ville.

Ces éléments remarquables participent à l'attrait de l'espace public, ils représentent un témoignage de l'histoire du village et constituent des éléments d'identité forts.

Ces éléments attestent de l'ancienneté de l'aménagement de la ville et participent à la richesse du décor urbain, ils doivent être conservés et intégrés dans les aménagements futurs.

### 4. Les effets de perception urbaine et paysagère :

Ces effets peuvent être de différentes natures :

- Une focalisation visuelle signale un angle de vue, une échappée visuelle sur un site ou un monument remarquable, dont le cadre de délimitation paraît riche et intéressant, ou constitue l'axe d'approche d'un monument.
- Une relation spatiale ou fonctionnelle entre lieux urbains signale soit une échappée visuelle, soit une mise en relation fonctionnelle ou visuelle.

### 5. Alignement végétal :

L'espace public est souvent marqué par des alignements d'arbres en lien avec la nature et la dimension de l'espace dans lequel ils sont implantés.

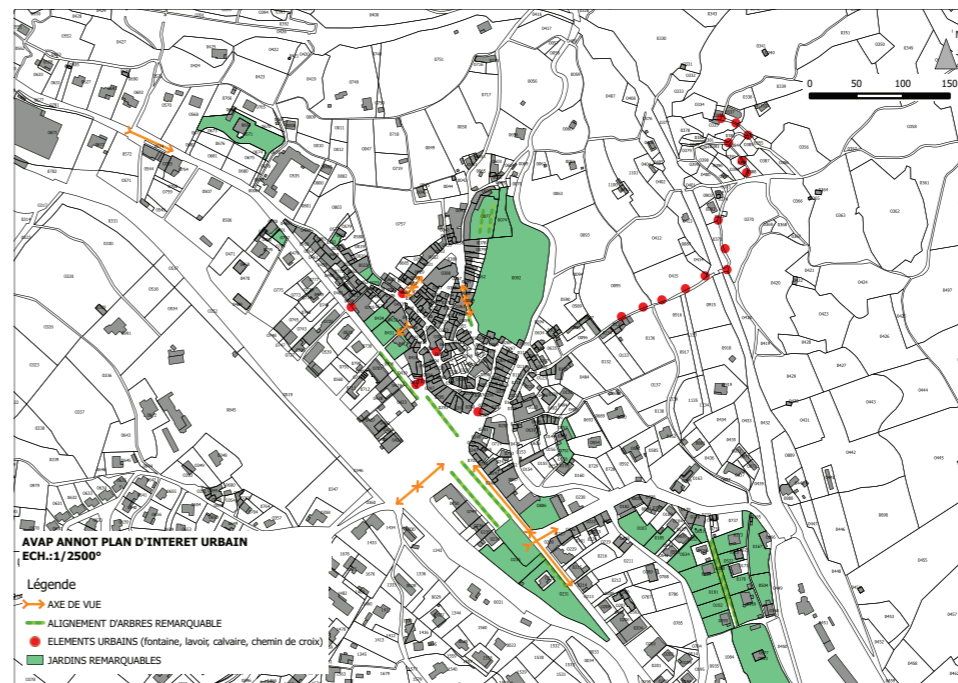
Ces alignements accompagnent l'architecture et renforcent son caractère urbain.

Les arbres peuvent être isolés ou positionnés dans un alignement urbain structurant.

## ENJEUX :

- Définir les actions à engager en priorité sur les espaces libres et les éléments urbains afin de s'assurer de leur conservation et de leur entretien.

## 2. Diagnostic patrimonial



EXTRAIT PLAN DE REPÉRAGE URBAIN



FONTAINE BASSE RUE



CROIX ET LAVOIR DU BARRI BOULEVARD ST PIERRE



BOULEVARD ST PIERRE



STATION CHEMIN DE CROIX

### 2.3.3 DÉFINITION DES TYPOLOGIES URBAINES

#### A. L'espace public, places, placettes et chemins

Espace de circulation, de desserte des habitations, de passage des réseaux mais aussi lieu d'expression de la citoyenneté, de rencontre et de déambulation, l'espace public est le lien entre le bâti et la vie du bourg.

Les places et les placettes participent de la qualité de vie urbaine et de l'agrément.

Les rues, ruelles, et chemins relient la cité avec son terroir, ils prolongent des usages, souvent piétonniers et s'ouvrent sur le paysage.

Néanmoins, si la valeur spatiale de la place du Revelly ou de la place de Moulin est avérée, celle des chemins est beaucoup moins reconnue. Ainsi, la pratique presque quotidienne de ces voies estompe parfois leur intérêt patrimonial au profit de leur seul caractère domestique et familial. Les chemins sont utiles et nécessaires mais ils sont aussi d'une grande valeur qui doit être préservée et valorisée. Bordés de murs en pierres, accompagnés de jardins-vergers, de canaux, de calvaires...les chemins évoquent certainement l'histoire d'Annot autant que l'architecture et à ce titre exigent la même attention.



B. Séquence centre ancien



Les places historiques du centre ancien ponctuent le tissu et offrent des respirations dans un tissu très dense. A l'origine lieu de vie et d'activités des habitants, elles peuvent être en lien avec un immeuble ou un monument. Le bout de la grand rue offre par exemple un espace dégagé sur les arcades en balcon d'une maison remarquable. On y retrouve la première fontaine d'Annot et sa calade. Ces espaces doivent conserver leur proportion et être mis en valeur à l'occasion d'un projet sur l'espace public.



Les portes médiévales et passages en sous-tet sont nombreux dans le centre ancien, vestiges d'un type d'organisation urbaine fréquent à l'époque médiévale. Ils témoignent à la fois de la présence des anciens remparts et portes d'accès à la ville médiévale mais ils sont aussi le signe de l'implantation dans le dénivelé du village. La pente est notamment gérée par des passages sous immeubles accompagnés de pas d'ânes souvent très anciens à conserver et à mettre en valeur.



CARTE POSTALE GRAND RUE  
source : www.annot-cartes-postales.fr



PORTAIL GRAND RUE



CARTE POSTALE PORTAIL GRAND RUE  
source : www.annot-cartes-postales.fr

Les rues du centre ancien issues du parcellaire médiéval. Il s'agit de la plupart des rues du village n'ayant pas subi de modification de tracé depuis leur origine. Ces rues sont caractérisées par leur étroitesse et leur tracé rarement rectiligne ainsi que par le rapport hauteur/largeur qui confère à ces espaces un caractère historique dans la mesure où l'urbanisme contemporain ne produit plus ce type d'espace. Elles sont le plus souvent étroites et bordées d'immeubles assez hauts (R+2/3+combles). Elles sont ponctuées de seuils d'immeubles en pierre, d'escaliers, de chasse roues et de mobiliers en grès. Les profils en long sont variés. Elles ont souvent fait l'objet de requalification récente dans leur esprit d'origine et utilisent des matériaux de site en réemploi.



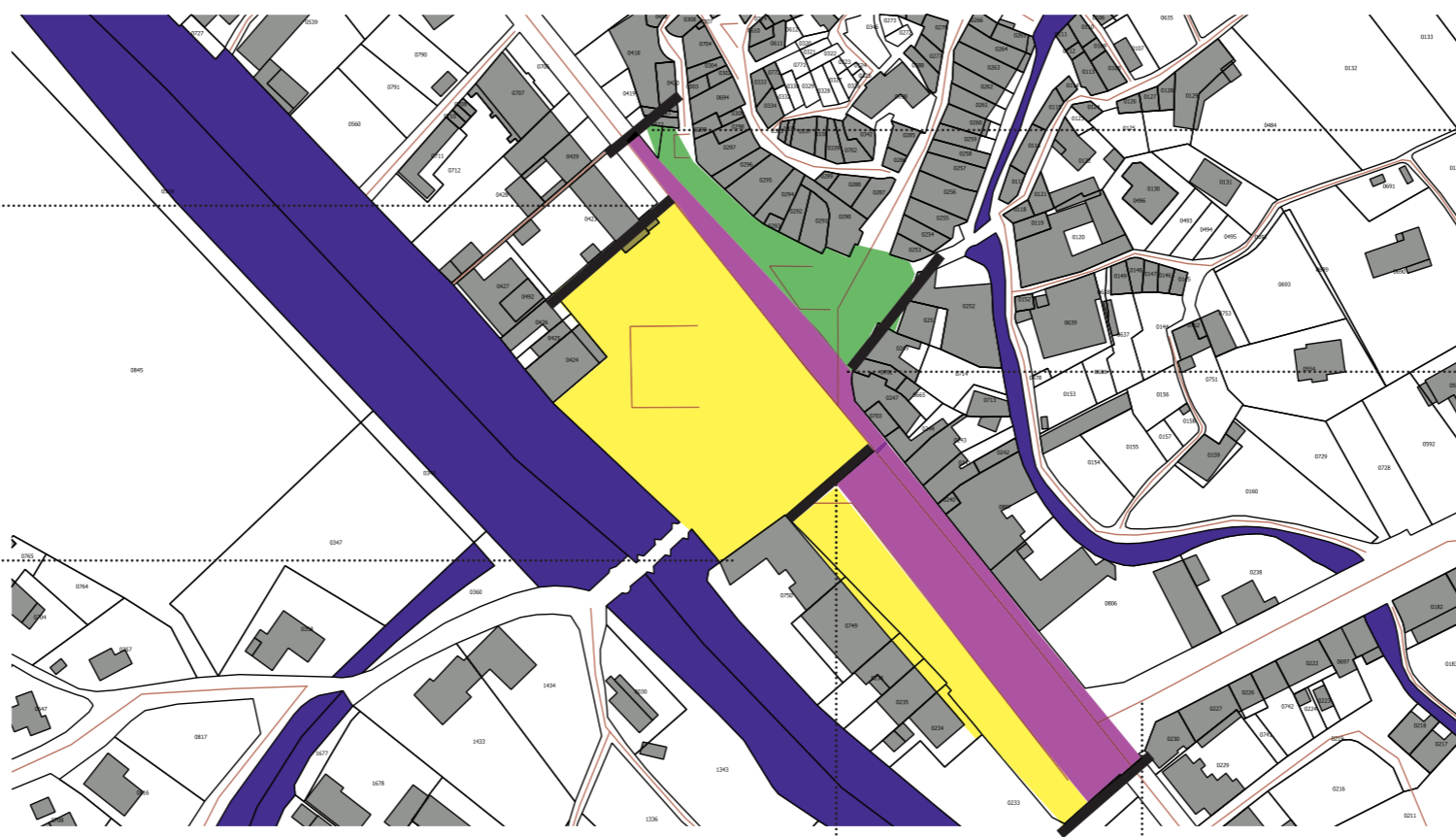
C. Séquence faubourgs



PLACE DU GERME

Les places des faubourgs apparaissent aujourd'hui comme le coeur de l'activité du village (services publics, cafés, jeux de boules, marché, stationnement...). Ces grands espaces urbains dont la taille permet une modularité intéressante, assurent le lien entre le centre historique, le développement urbain au sud et les équipements de loisirs de l'autre côté de la Vaire.

Leur confort et leur qualité spatiale sont notamment renforcés par la présence d'arbres d'alignement adaptés à la nature de ces espaces.



Les espaces de transition entre le centre ancien et les faubourgs sont des espaces qui marquent le seuil de la ville ancienne. Ces espaces disposent d'arbres de haute tige et de front bâti continu qui, pris dans leur ensemble, constituent une façade générale remarquable et qui rappelle les alignements des faubourgs le long de l'avenue du Foulon. L'espace remplit plusieurs fonctions qui peuvent parfois entrer en conflit (stationnement, terrasses de café, promenade piétonne).



PLACE DU GERME



Les entrées de villes sont marquées par des artères rectilignes, bordées d'arbres de haute tige et d'un front bâti continu qui témoigne du développement des faubourgs à la fin du XIXème siècle.

Ces axes accueillent également d'anciens hôtels, témoins de l'activité touristique florissante à cette période pour Annot. Ces espaces sont aujourd'hui des axes de transit majeurs pour le centre ville.

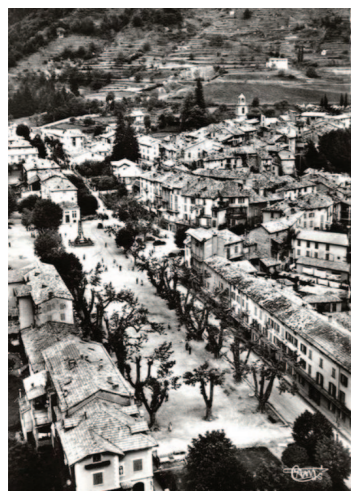
La présence de murets le long de jardins privés en bordure des boulevards complète cette typologie.



BOULEVARD ST PIERRE



BOULEVARD ST PIERRE



CARTE POSTALE VUE GÉNÉRALE  
source : www.annot-cartes-postales.fr

CARTE POSTALE AVENUE DU FOULON  
source : www.annot-cartes-postales.fr



718. ANNOT (B.-A.) Stat. est. alt. 705 m. — Le Boulevard des Platanes "FL"  
The Platane's Boulevard

### D. L'évolution historique des espaces urbains

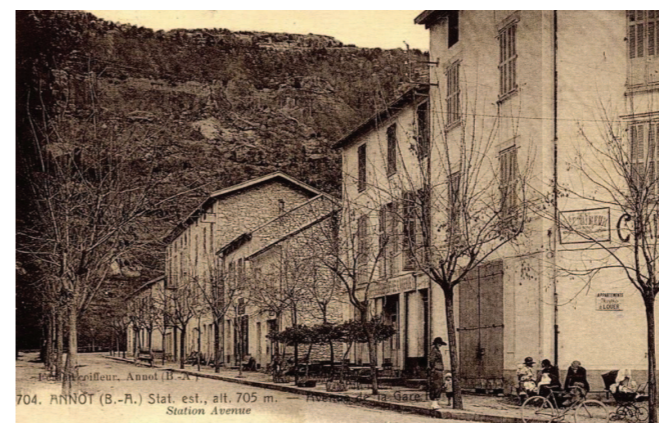
A l'étude du fond de cartes postales anciennes de la commune, on note que certains espaces urbains ont peu évolué. Les aménagements récents ont conservé l'esprit des lieux et font référence à des traitements de sols assez proches des anciens revêtements tout en intégrant les contraintes techniques et les exigences de confort modernes.

L'évolution des espaces libres dans le centre ancien et les faubourgs se classe en deux catégories :

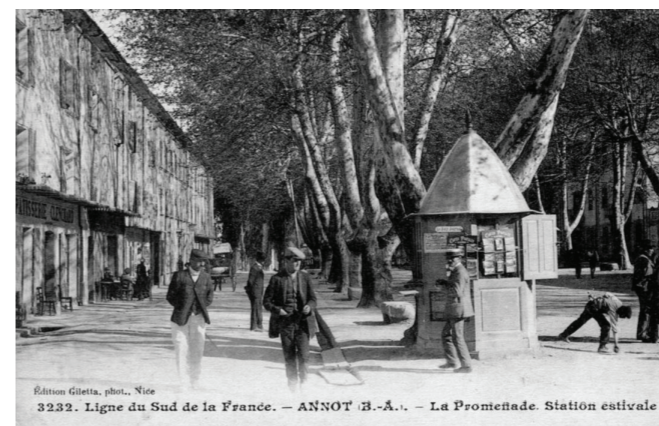
- Des espaces dans la continuité d'espaces historiques (Grand rue, Rue des Vallasses, l'avenue de la Gare...)
- Des espaces nouveaux issus de la démolition d'un tissu ancien en ruine ou en mauvais état, permettant d'aérer le centre ancien avec par exemple la réalisation de la Place du Coulet.

Il est intéressant de conserver une certaine continuité en lien avec l'histoire du tissu tout en permettant son évolution ponctuelle.

Les lieux en bordure ville/campagne, les abords de chemins, historiquement peu ou pas aménagés, doivent conserver une certaine simplicité. Les aménagements doivent être discrets en lien avec leur qualité d'espaces ruraux.



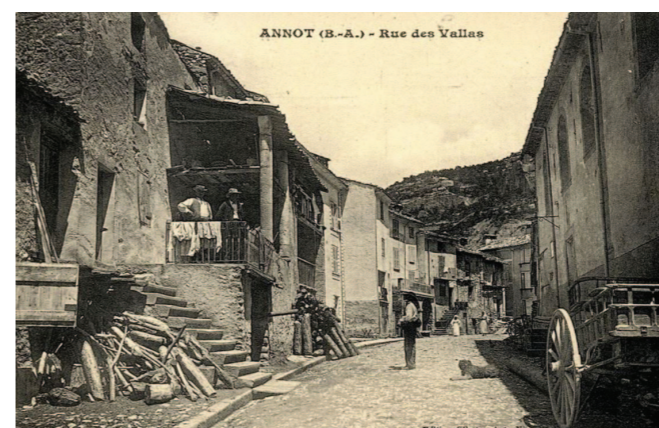
AVENUE DE LA GARE



AVENUE DU FOULON



PLACE DU COULET



RUE DES VALLASSES

#### ENJEUX :

- Assurer une continuité historique dans le traitement des espaces libres tout en conciliant les enjeux modernes de confort et d'usage.
- Maintenir une simplicité d'aménagements des espaces en bordure de ville et des espaces naturels afin de renforcer leur caractère rural.

ENSEMBLE DES CARTES POSTALES  
source : [www.annot-cartes-postales.fr](http://www.annot-cartes-postales.fr)

## 2.3.4 DÉFINITION DES TYPOLOGIES BÂTIES

## 2. Diagnostic patrimonial

### A. L'IMMEUBLE DU COEUR HISTORIQUE DU XIIÈME ET XVIIIÈME SIÈCLE

#### L'IMPLANTATION :

Les parcelles sont étroites et très allongées en mono ou double orientation.  
Les immeubles de cette époque s'implantent sur le pourtour des anciens remparts et le long des voies d'accès. Ils ont des orientations aléatoires liées au tracé de la rue, tout en constituant un front bâti continu.

#### LE BÂTI :

Ils sont majoritairement traversants. Cette caractéristique n'est pas forcément d'origine, notamment pour les immeubles qui sont adossés aux remparts des XII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles.

Ils possèdent donc deux façades sur rue qui n'ont pas le même ordonnancement, notamment pour les immeubles adossés aux remparts :

- La façade principale est composée de 2 à 4 travées de baies, en fonction de la largeur de la parcelle. Les baies d'un même étage sont alignées et elles sont axées de bas en haut. Les dimensions des baies sont décroissantes du premier étage vers le dernier. Les rez-de-chaussée sont ouverts par une porte (donnant accès à l'habitation et un escalier desservant l'ensemble des étages), une devanture commerciale et/ou un portail de garage. La plupart des volets et menuiseries sont en bois.
- La façade secondaire est à l'origine aveugle. Aujourd'hui, elles sont composées de manière irrégulière, par des baies ouvertes au fil des transformations intérieures. Ces baies ont des dimensions diverses et parfois des matériaux différents.

Ces immeubles sont composés en général, de deux à trois niveaux au dessus du rez-de-chaussée et d'un grenier sous les toits. Grenier qui servait autrefois de séchoir à grain. Des caves sont parfois présentes sous le rez-de-chaussée.

La topographie particulière du coeur d'Annot provoque parfois un décalage entre les deux façades sur rue. C'est-à-dire qu'un rez-de-chaussée d'une façade correspond au premier étage de l'autre.

Ces dispositions génèrent également la création de nombreux passages surélevés qui enjambent les rues.

Les toitures possèdent un faîtage parallèle à la rue, 2 pans recouverts de tuiles canal en terre cuite. Les bâtis d'angle ont un mur pignon avec croupe qui est percée de baies. Le dépassé de toiture est matérialisé soit par des rangées de génoise, soit par des chevrons en bois parfois chantournés ou appelé «en queue de vache».

La plupart de ces immeubles ne possèdent pas d'espace extérieur privé, sauf ceux de la rue des Moulins qui disposent de grands jardins. La façade secondaire est cependant agrémentée d'un ou plusieurs balcons protégés par un garde-corps en ferronnerie, dont la mise en œuvre est souvent très fine et très belle.

Le rapport à la rue (transition entre l'espace public/privé) qui est souvent en pente, est matérialisé généralement par un seuil ou un emmarchement en pierre. Les escaliers extérieurs sont construits en maçonnerie, ils forment parfois une petite terrasse. Les marches sont en pierre de taille de grès.

Les enduits sont de couleurs sobres et homogènes (ton « pierre »). Certaines façades sont à pierres vues

Le décor des façades est différent selon le caractère du bâti et ses différentes transformations dans le temps. Ce décor peut être composé par des : encadrement de baie, soubassement en pierre, emmarchement en pierre, chaîne d'angle, bandeau, console moulurée, linteau en pierre ou bois en accolade, droit ou cintré, appui de baie.



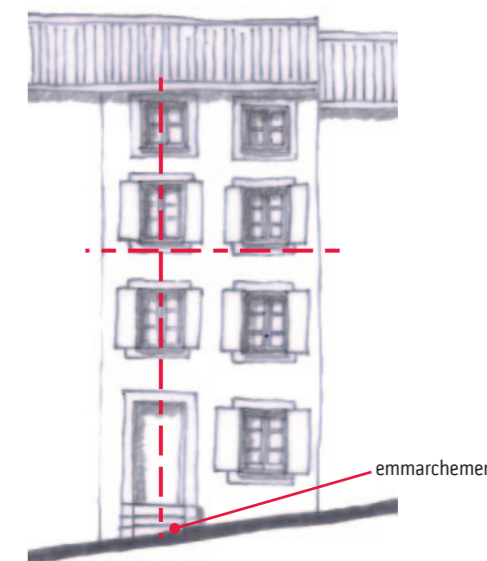
CONTINUITÉ FRONT BÂTI



VUE AÉRIENNE VILLE XII-XVIII<sup>e</sup> SIÈCLES



FAÇADES SECONDAIRES



CROQUIS DE PRINCIPE D'UNE FAÇADE ORDONNANCÉE À 2 TRAVÉES



FAÇADES PRINCIPALES



EMMARCHEMENT



BALCONS ET FERRONNERIE

## 2.3.4 DÉFINITION DES TYPOLOGIES BÂTIES

## 2. Diagnostic patrimonial

### B. L'IMMEUBLE DE RAPPORT DU XIXÈME SIÈCLE

#### L'IMPLANTATION :

Le XIXème siècle voit se développer des immeubles de rapport sur les avenues et places créées à cette époque. Ces immeubles sont pour la plupart des hôtels, implantés sur des parcelles larges mais peu profondes, témoin de l'attrait touristique de la ville.

#### LE BÂTI :

L'immeuble de rapport est traversant et possède deux façades ordonnancées allant de 3 à 7 travées de baies. Les baies d'un même étage sont alignées et elles sont axées de bas en haut. Les dimensions des baies sont décroissantes du premier étage vers le dernier. Les rez-de-chaussée sont ouverts par une porte (donnant accès à l'habitation et un escalier desservant l'ensemble des étages et à l'origine, au hall d'entrée de l'hôtel) et/ou une devanture commerciale. La plupart des volets et menuiseries sont en bois.

L'immeuble de rapport possède en général, deux à trois niveaux au dessus du rez-de-chaussée.

Les toitures possèdent un faitage parallèle à la rue, 2 pans recouverts de tuiles canal en terre cuite. Les bâtis d'angle ont un mur pignon avec croupe qui est percée de baies. Le dépassé de toiture est matérialisé soit par des rangées de génoise, soit par une corniche en plâtre sur lattis, soit par des chevrons en bois parfois chantournés ou appelé en queue de vache.

La majorité de ces immeubles possèdent un espace extérieur privé, grands jardins accessibles depuis la façade secondaire.

Les enduits sont de couleurs variées (tons sable plus ou moins pigmenté).

Le décor des façades peut être composé par des : encadrement de baie, emmarchement en pierre, chaîne d'angle, bandeau, console moulurée, appui de baie, trompe-l'oeil peint. De nombreux balcons agrémentent les façades. Ils sont protégés par des garde-corps en ferronnerie, dont la mise en œuvre est souvent très fine et très belle.



PIGNON OUVERT



DÉCOR



VUE AÉRIENNE FAUBOURGS XIX° SIÈCLE



FAÇADES SECONDAIRES SUR JARDINS



CROQUIS DE PRINCIPE D'UNE FAÇADE ORDONNANCÉE



FAÇADES PRINCIPALES SUR RUES ET PLACES





### C. L'ABRI SOUS ROCHE, SUR ROCHE OU CONTRE ROCHE

#### L'IMPLANTATION :

Les abris se caractérisent par le fait qu'ils sont installés sous le surplomb naturel d'un rocher isolé ou d'une falaise. Suite à une campagne de repérage menée par le service de l'Inventaire PACA en 2009, les abris d'Annot ont tous été repérés sur les versants est et ouest des Roches d'Annot. Sur le versant ouest, il s'agit d'abris installés au pied de rochers isolés ou dans le chaos rocheux formant des renforcements naturels. Sur le versant est, et notamment au dessus de la ferme des Gastres, on trouve des abris aménagés sous les surplombs rocheux qui ponctuent les ressauts et falaises de grès. On dénombre plus d'une centaine d'abris sur le territoire.

Ce type d'architecture a l'avantage d'être complètement intégrée, elle se «fond» dans le paysage. Chaque troglodyte s'adapte à son environnement, à la morphologie du terrain, ce qui fait ainsi de chaque abri, une création originale.

#### LES CARACTÉRISTIQUES ET AMÉNAGEMENTS:

L'architecture troglodytique est induite par la qualité de la roche, propice ou non à creusement, à l'adossement, pourvu ou non d'abris naturels. Ils sont généralement creusés dans des roches sédimentaires, le grès présent à Annot possède ces qualités. Les blocs de la commune présentent des formes douces et arrondies dues à l'érosion.

Il existe plusieurs façons d'intervenir autour d'une roche, on peut les distinguer en deux catégories : les troglodytes d'occupation ou de creusement : L'occupation de grottes : cavités naturelles, aménagés le plus souvent sommairement. Il n'y a pas d'intervention sur la paroi rocheuse.

L'occupation d'abris sous roche : Occupés mais non modifié par l'homme. Certaines cavités favorisent l'implantation humaine. Développée sur un ou plusieurs niveaux, la fermeture est assurée par une paroi maçonnée qui prend appui sur le rocher.

les abris adossés au rocher : Un habitat maçonné peut prendre appui contre le rocher. Sa couverture peut-être partiellement construite et venir s'encastrent sous celui-ci.

les abris adossés et creusés dans le rocher : Dans ce cas, la cavité est évidée. Le mur de façade et la toiture sont positionnés à l'extérieur de la section dégagée. Les parois et les étages peuvent être creusés et aménagés.

Ces abris disposent parfois de dispositif de captage de l'eau, principalement des citernes, extérieures ou intérieures.

Étant donné leur utilisation diverse et leur implantation par rapport à la roche, les caractéristiques communes à ces abris sont limitées.

La structure générale des constructions troglodytes d'occupation (sans modification de la roche) est particulièrement économe de moyens. Façade et éventuellement pignon sont assemblés au rocher par les solives des planchers.

Leur mise en œuvre est traditionnelle : mur en moellons de pierre sèches, parfois moellons de grès, percé de baies de dimensions diverses, charpente de bois et couverture en tuile canal.

On trouve parfois sur les parois des traces d'encoches destinées à supporter des structures bois (poutres, poteaux, formant des planchers ou des mezzanines de séchage par exemple (abri des côtes - 1711).

Dans le secteur des jardins de Vers-la-Ville ou de la Beïte, certains abris sont fermés par une porte.

Le raccord au surplomb rocheux est un élément qui fait l'objet d'un traitement particulier. Dans le cas d'une façade en retrait, l'arase de la maçonnerie est traitée avec un profil proche de celui de l'abri et un sillon longitudinal, parallèle au sommet du mur, rempli une fonction de lamier pour arrêter l'eau de ruissellement, servir de gouttière et déporter l'eau de la construction assurant ainsi une atmosphère saine à l'intérieur de la construction.

#### LA FONCTION :

Les abris naturels que forment les chaos rocheux et les blocs de grès ont sans doute été utilisés dès la Préhistoire. Les aménagements en pierre sèche qui sont visibles aujourd'hui datent plus vraisemblablement des XVIIème, XVIIIème et XIXème et sont le fait d'une re-colonisation du territoire agricole pastoral. De simples abris se trouvent parfois à l'origine d'un certain nombre de bâtiments agricoles adossés à des blocs rocheux, voire de fermes.

L'inertie thermique de la roche présente notamment l'avantage de conserver la chaleur, maintenir l'humidité et de préserver fraîcheur et obscurité pour le stockage des denrées mais également pour abriter les animaux.

L'abri sous roche de la Roubine, dans le site classé des grès, est un exemple des abris sommaires les plus anciens. Il est composé d'une grotte séparée en deux parties (une pour les bêtes, fermée par une palissade de bois pour se prémunir des prédateurs) et une pour les hommes. L'entrée se faisant par la partie habitée.

Les abris aménagés au XVIème et XVIIème siècle remplissaient notamment une fonction de bergerie, liés à l'activité agropastorale. Ils permettaient également de stocker des denrées, notamment des châtaignes, une des bases de l'alimentation locale à cette époque.



IVR93\_20100402087NUC2A\_T GOUTTIÈRE SOMMET DU ROCHER FERME LIEUDIT CASSET



HAMEAU DE VERS LA VILLE



IVR93\_20100401568NUC2A\_T FERME LE DEFFEND



IVR93\_20100401756NUC2A\_T FERME LES CÔTES



IVR93\_20100401899NUC2A\_T ABRI

## 2.3.4 DÉFINITION DES TYPOLOGIES BÂTIES

## 2. Diagnostic patrimonial

### D. LA VILLA DE VILLÉGIATURE DU DÉBUT DU XX<sup>e</sup> SIÈCLE

#### L'IMPLANTATION :

Ces villas de villégiature ont été construites au début du XX<sup>e</sup> siècle en accompagnement de la création du chemin de fer «des Pignes», dans le quartier de la gare où se sont également développés des hôtels le long de la route départementale 908, notamment la villa Orizet.

Les parcelles sur lesquelles sont implantées les villas sont grandes et de forme rectangulaire. Elles sont construites à des endroits différents sur la parcelle, selon où se situe la voie d'accès principale sur l'avenue des Auches, voie qui est agrémentée d'un alignement d'arbres datant sans doute de la même période. Si la voie est au Sud, la villa est construite avec un retrait plus ou moins important pour bénéficier d'un jardin d'agrément confortable, accessible depuis la voie. Si la voie d'accès est au Nord, elle est implantée à proximité de celle-ci et son jardin est accessible depuis la villa.

#### LE BÂTI :

Les villas sont construites sur un plan régulier, de forme approchant le carré.

Elle comporte généralement un rez de jardin surélevé (atelier, garage...), un niveau (accessible par plusieurs marches pour rattraper le niveau du rez de jardin, où est située la porte d'entrée) et un comble, distingué par une baie géminée ou un oculus.

Le volume est simple, couvert d'une toiture en tuile canal à quatre pans, deux pans avec croupe et noue ou croupette ou mur pignon, généralement agrémentée d'épis de faîtage ouvragés.

Un balcon situé au premier niveau, protégé par une ferronnerie ouvragée ou d'une balustrade, forme un auvent à la porte d'entrée ou une protection solaire pour les pièces aménagées à l'étage inférieur.

Le décor de ces villas est très riche et les mettent en scène tout comme leurs jardins d'agrément. Parmi ces décors peuvent être cités: les débords de toiture avec chevrons moulurés, les enduits colorés et les décors peints (ex: petite arcature formant frise), les chaînes d'angle et les encadrements de baies en ciment moulé, les marquises en métal et verre, les volets en bois persiennés.



ENTREE VILLA IMPLANTÉE EN RETRAIT DE LA VOIE



ENTREE VILLA IMPLANTÉE PRES DE LA VOIE



VILLAS MISES EN SCÈNE DANS LEURS JARDINS



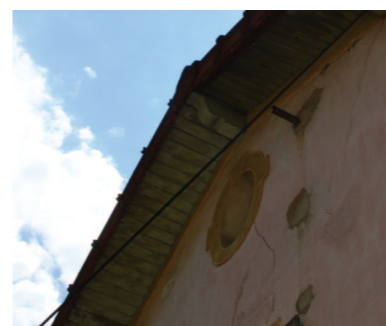
VUE AÉRIENNE QUARTIER VILLAS FORME TOITURE / RAPPORT AVEC JARDIN D'AGREMENT



VILLA ORIZET



Source: inventaire du patrimoine



DECORS DIVERS: DEBORD MOULURE, FRISE PEINTE, OCULUS



ALIGNEMENT D'ARBRES LE LONG DE LA VOIE D'ACCES

## 2.3.5 REPÉRAGE DES ELEMENTS ARCHITECTURAUX REMARQUABLES

### A. LES MENUISERIES EN FAÇADE

C'est avec les menuiseries et les enduits que s'expriment le plus souvent les décors et la finition des façades.

**PORTES:** Les portes d'entrée sont très différentes suivant les époques et les typologies de bâti.

Les plus simples sont formées de planches croisées et clouées. Les planches peuvent être larges et inégales, suivant le profil de l'arbre dont elle sont issues.

Les portes à baguettes moulurées apparaissent avec le besoin de calfeutrement et permettent de souligner des décors géométriques. Il peut s'agir également d'ouvrages de grande qualité, pour des raisons fonctionnelles et de prestige : nature du bois, panneauage, mouluration des équipements (poignées, clous, serrures).

**PORTAILS DE REMISE:** Ces ouvrages simples de la tradition rurale sont, en général, réalisés en planches croisées avec pentures en fer apparentes sur gonds.

Ils sont devenus le plus souvent des portes de garage.

**FENÊTRES:** La forme des fenêtres suit, au cours de l'histoire, les avancées techniques de la menuiserie et des vitrages.

Composées d'un châssis en bois de pays à deux vantaux équipé de vitrail au moyen âge, à petits carreaux jusqu'au XIXème, puis à carreaux fermier.

Elles sont surmontées d'un linteau, de forme différente suivant les époques: en accolade, en arc plein cintre, anse de panier, segmentaire ou droit.

**LES VOLETS EXTÉRIEURS (CONTREVENTS):** Les contrevents se généralisent dans le courant du XIXème siècle. Ouvrages plus exposés, rarement très anciens, ils sont en général persiennés, parfois pleins, en bois de pays, en planches croisées ou panneaux, toujours peints. Ils sont en général battants, à deux vantaux à cadre ou persiennés.

**DEVANTURES COMMERCIALES :** Depuis le XIX° siècle, les locaux sont fermés par des devantures vitrées. On trouve, dans le coeur historique comme dans les faubourgs XIX°s., deux types de devantures.

Un type rapporté en applique sur les rez-de-chaussée des façades.

Un second type en feuillure, intégré au tableau elle peut être aussi très soignée. Certaines devantures en bois ont conservé leur système de fermeture d'origine: volets repliables en tableau ou dans un coffre, volets à agrafes (voir photo de droite).

#### ATTITUDES :

Une tendance moderne consiste à considérer les menuiseries en bois comme fragiles et à les remplacer systématiquement en cas de réhabilitation. Les exigences thermiques contribuent également à ce phénomène.

L'existence de portes très anciennes confirme à l'inverse leur pérennité due notamment à la qualité des bois utilisés, **sous réserve d'un entretien régulier.**

Ce sont souvent les parties basses qui sont abîmées (soubassement de portes, pièces d'appui de fenêtres,) il est en général possible de les restaurer.

- Avant de remplacer l'équipement des portes, il convient de bien réfléchir à une solution de réparation-restauration.

En cas de remplacement, il est nécessaire d'adapter la menuiserie à la baie en maçonnerie (et non l'inverse).

- Avant de remplacer l'équipement des fenêtres, il convient de bien réfléchir à une solution de réparation-restauration.

En cas de remplacement, il est nécessaire d'adapter la menuiserie à la baie en maçonnerie (et non l'inverse) et de réaliser des fenêtres de dessins identiques sur l'ensemble d'une façade.

Le matériau bois peint fait partie de vocabulaire architectural traditionnel local et à ce titre le remplacement des menuiseries doit se faire en respectant les caractéristiques de forme, de dessin et de matériau bois peint permettant une adaptation aux exigences thermiques actuelles tout en conservant l'écriture architecturale traditionnelle locale .

- La restauration et la préservation des devantures commerciales est important. Un langage contemporain peut être adopté afin notamment de mettre en avant l'architecture du bâtiment. Dans tous les cas, il est important de pouvoir lire l'écriture générale de la façade de l'immeuble et de conserver si elle existe, la porte d'accès aux étages identifiée, pour une meilleure habitabilité des étages.



PORTES



PORTES ET PERSIENNES BOIS



DEVANTURE COMMERCIALE

B. LES ELEMENTS DE DÉCOR EN PIERRE

A toutes les époques jusqu'au milieu du XXème siècle, des propriétaires ornaient leurs façades d'un décor composé en éléments de pierre de taille:

- Encadrement de portes et fenêtres
- Bandeaux, chaînes d'angle
- Soubassement en pierre
- Appui de fenêtre.

Les encadrements de portes :

Depuis l'époque médiévale, en plein cintre, linteau droit sur coussinets ou à accolade,

Du XVIème et XVIIème siècle, en plein cintre mouluré, avec ou sans oculus,

Du XVIII et XIXème siècle, rectangulaires.

**Attitude :**

Tous ces éléments qui constituent la modénature des façades, peuvent avoir une valeur historique, archéologique ou esthétique dans la composition ou le décor de façade.

Dans tous les cas, ces éléments sont à conserver et à mettre en valeur. En cas de démolitions nécessaires, ils peuvent être déposés et réutilisés.



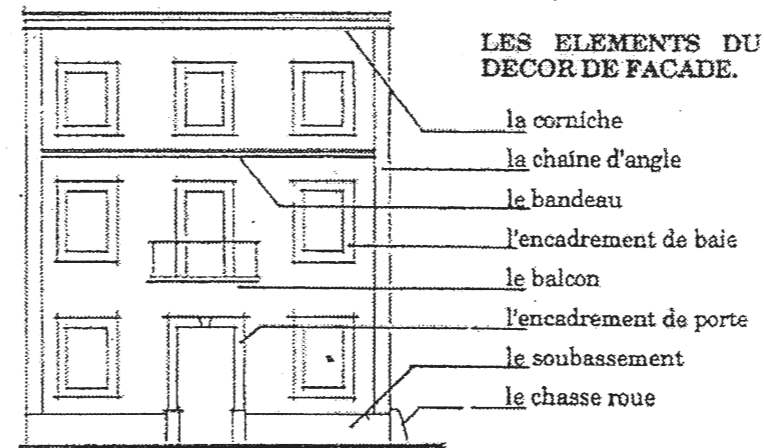
APPUI DE FENÊTRE



CHAÎNE D'ANGLE



BANDEAU



SOUBASSEMENT ET APPUI DE FENÊTRE



DIFFÉRENTS ENCADREMENTS PIERRE

C. LES ELEMENTS DE DÉCOR PEINT

Le village d'Annot présente des éléments de décor de façade au mortier: frise, encadrement des baies, soubassement et parfois enseignes commerciales ou noms de rue ou de place.

Les parties courantes des maisons y sont traditionnellement enduites au mortier à la chaux et protégées par un badigeon coloré.

La couleur des enduits et badigeons provient de pigments naturels (terres, pierres, pigments d'origine végétale ou animale) ou de certains oxydes.

Les pigments naturels qui colorent les façades sont utilisés depuis l'Antiquité :

- L'ocre jaune qui va du jaune verdâtre au jaune orangé
- L'ocre rouge aux différentes nuances brun-rouge
- La terre de Sienne naturelle (jaunâtre) ou brûlée (rougeâtre)
- La terre d'ombre, naturelle (jaunâtre) ou brûlée (rougeâtre)

**Attitude:**

Souvent refaits au cours du temps, les décors peints sont des éléments caractéristiques de l'architecture traditionnelle des Alpes Provençales. Ils sont particulièrement soumis au vieillissement et parfois recouverts par des ravalements. Il est important de relever et photographier ces éléments quand ils existent, pour pouvoir conserver ou entretenir. Dans le cas où les supports anciens ont disparu on peut imaginer de restituer ou de reinterpréter ces décors.



ENSEIGNE RÉCENTE PEINTE



ANCIENNE ENSEIGNE COMMERCIALE PEINTE



ENDUIT COLORÉ, FRISE PEINTE, ÉCRITURE HISTORIQUE



FRISE PEINTE, ANCIEN ENDUIT COLORE, ENCADREMENT FENÊTRE

### D. LES FERRONNERIES

Les principaux ouvrages de ferronnerie rencontrés à Annot sont les suivants :

- Des balcons (structure et garde-corps), de très grande qualité en fer forgé du XVIIIème mais aussi en fonte du XIXème.
- Des ouvrages en fer forgé tels que les grilles de fenêtre plate ou en saillie.
- Quelques tirants de façades.
- Des éléments de serrureries comme des heurtoirs.
- Des structures de marquises supportant une couverture en verre.
- Des portails et clôtures en fer forgé.

#### Attitude :

Ces ouvrages sont à conserver en place et à restaurer.



BALCONS ET GARDE-CORPS



MARQUISE



PORTAIL ET CLÔTURE



E. LES ELEMENTS CONSTITUTIF DE LA TOITURE

Les toits d'Annot sont très présents dans le paysage, perceptibles notamment depuis le quartier du Pré-Martin et les chemins parcourant les « hauteurs » de la commune. On retrouve principalement des couvertures en tuiles canal traditionnelles, mécaniques pour certains bâtiments du XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles.

La forme des toitures est en général simple, à 2 pans, avec croupe pour les maisons d'angle, orientée parallèlement aux rues.

Les débords de toit, participant au caractère du bâti. Ils affirment la silhouette des façades. Ils sont de natures diverses:  
 Très majoritairement - Débord en génoise à un ou plusieurs rangs.  
 Plus ponctuellement - Débord de toiture en chevrons sous voliges de bois.  
 - Débord de toiture en chevrons chantournés.  
 - Débord à corniche en plâtre sur lattis.

Les parties hautes des immeubles, traditionnellement utilisées comme séchoir à grain sont aujourd'hui aménagées en espaces extérieurs d'agrément. Des loggias ont été aménagées au dernier niveau de certains immeubles.

**Attitude :**

Au regard de la politique menée depuis plusieurs années en matière de restauration de façades et toitures, les toitures en tuiles canal, mécanique ou plates en écaille, suivant les typologies, devront être privilégiées en cas de réhabilitation dans le centre ancien.

Il convient d'éviter les tuiles à emboîtement qui imitent les tuiles canal mais présente un aspect uniforme contraire à l'esprit des couverture en tuile canal.

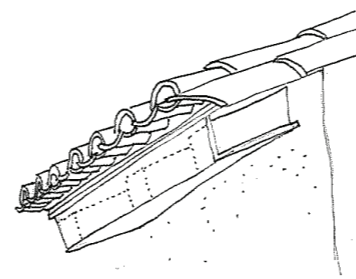
Les séchoirs et loggias peuvent permettre aux habitants de bénéficier d'un espace extérieur privé. Il convient que ces éléments ne doivent pas perturber la composition de la façade (baie surdimensionnée, éléments assurant la sécurité tels que des garde-corps trop présent) et les qualités techniques de la couverture (isolation, étanchéité).



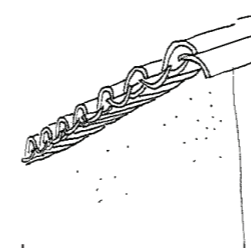
DIFFÉRENTS DÉPASSES DE TOITURE



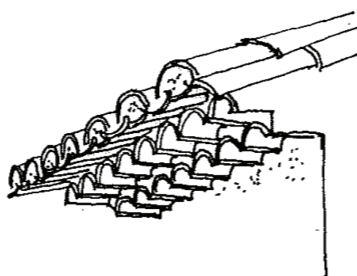
VUE SUR LES TOITURES D'ANNOT



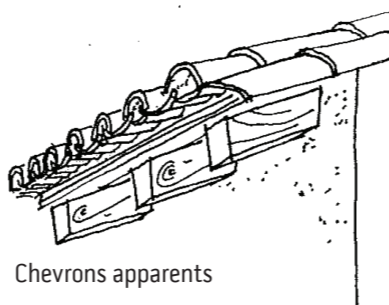
Chevrons habillés



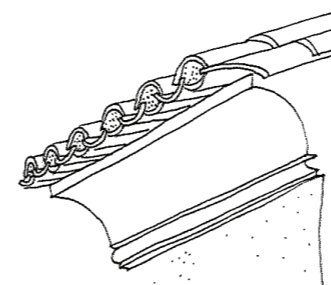
Saillie simple



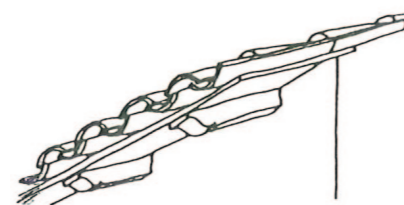
Rang de génoise



Chevrons apparents



Corniche en plâtre



Chevrons apparents chantournés



TRAITEMENT DES PARTIES HAUTES : SÉCHOIRS, LOGGIAS



## 2.4 IDENTITÉ ET CULTURE LOCALE

### 2.4.1 L'identité et la culture des grès, un atout patrimonial à mettre en valeur

- A. Habiter les grès hier
- B. Habiter les grès aujourd'hui
- C. Construire avec les grès
- D. Et demain ?

### 2.4.2 Un territoire parcouru et arpenté

### 2.4.3 L'eau qui s'écoule et qui marque le territoire



## 2.4.1 L'IDENTITÉ ET LA CULTURE DES GRÈS UN ATOUT PATRIMONIAL A METTRE EN VALEUR

### A. HABITER LES GRÈS HIER



Les abris sous roche, contre roche ou sur roche...représentent la première forme d'habitat qui investit le territoire. Lieux stratégiques et défensifs en même temps qu'espace d'habitation et de culture ces abris font corps avec la matière et le site dont ils prolongent les singularités. Aujourd'hui (peut-être une centaine) ils sont méconnus, confidentiels et discrets, essentiellement de statut privé. Souvent ruinés, quelquefois bien conservés et utilisés comme "annexe" à un espace cultivé ou une habitation. Si leur protection est indispensable celle-ci doit s'envisager sur la base d'un inventaire exhaustif associé à un projet de valorisation globale.



## 2.4.1 L'IDENTITÉ ET LA CULTURE DES GRÈS UN ATOUT PATRIMONIAL A METTRE EN VALEUR

### B. HABITER LES GRÈS AUJOURD'HUI

Il existe différentes typologies d'abris, sous roche, contre roche ou sur roche. De nombreux abris sont situés dans le site classé, hors périmètre de l'AVAP. Cependant, bien qu'il ait été explicité que les caractéristiques communes soient assez limitées, on peut imaginer des configurations comparables.

- L'abri sous roche non modifié, sans dispositif maçonné.
- L'abri sous roche modifié, avec un dispositif de fermeture maçonné.
- L'abri contre roche avec un dispositif de fermeture maçonné et une couverture (en ruine ou en état d'usage).

#### ENJEUX :

- Identifier les actions envisageables sur les abris en vue d'assurer la pérennité de ces ouvrages spécifiques, sur le territoire communal.

#### L'ABRI SOUS ROCHE NON MODIFIÉ SANS DISPOSITIF MAÇONNÉ

##### État des lieux :

L'abri en question est aujourd'hui inutilisé, il fait notamment parti d'un parcours touristique.

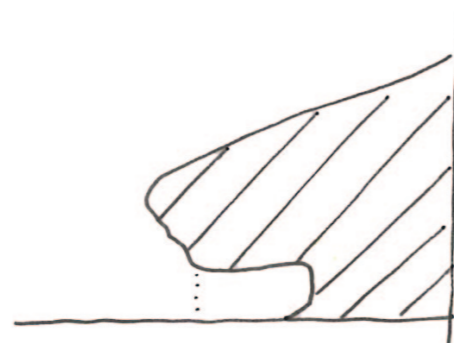
Certains dispositifs évoqués dans les textes ont disparu (palissade en bois, dispositif intérieur).

##### Attitude :

Ces abris, notamment situés dans le site classé, sont à maintenir en l'état. Les dispositifs légers anciens de type palissade bois ne doivent pas être remis en place.



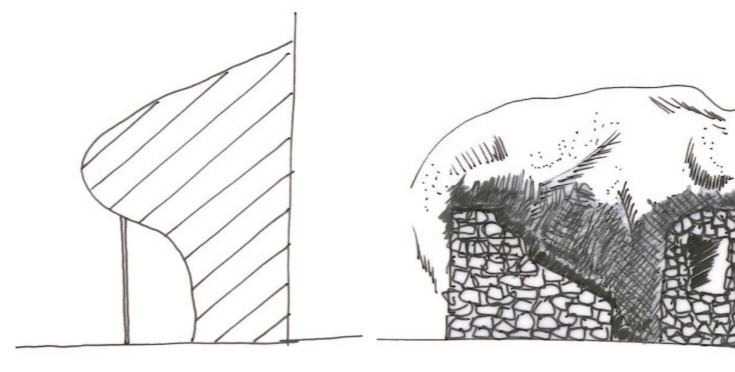
SOURCE PATRIMAGE : IVR93\_20100401892NUC2A\_T ABRI SOUS ROCHES LES AUCHES



COUPE ABRI SOUS ROCHE NON MODIFIÉ

## 2. Diagnostic patrimonial

#### L'ABRI SOUS ROCHE MODIFIÉ AVEC DISPOSITIF DE FERMETURE MAÇONNÉ



COUPE ABRI SOUS ROCHE

ABRI SOUS ROCHE RUINÉ



SOURCE PATRIMAGE : : IVR93\_20100401653NUC2A\_T ABRI SOUS ROCHE LES GASTRES



SOURCE PATRIMAGE : IVR93\_20100401571NUC2A\_T FERME PIGEONNIER ET LE SERRE



SOURCE PATRIMAGE: IVR93\_20100401652NUC2A\_T ABRI SOUS ROCHE LES GASTRES



SOURCE PATRIMAGE: IVR93\_20100401905NU2A\_T ABRI SOUS ROCHE

##### État des lieux :

L'abri sous roche est parfois fermé par un mur maçonné en moellons de pierre, maçonné à la terre, ou en pierre sèche, percé d'ouverture avec menuiseries et contre-vents bois.

Souvent en ruine, ils sont souvent inutilisés du fait de leur localisation (sentier difficile d'accès) ou de l'obsolescence de leur dispositif (ancienne bergerie, stockage denrées).

Les menuiseries mises en place menacent parfois de tomber.

##### Attitude :

Une mise en sécurité est à privilégier.

Elle consiste à supprimer les éléments pouvant être dangereux pour les promeneurs (poutre en bois, partie de plancher effondrée, contrevents mal scellés...).

Une restitution des murs maçonnés est envisageable, permettant par exemple de redonner le volume intérieur de l'abri.

Aucune extension en dehors du volume du bloc auquel il est adossé n'est autorisée.

B. HABITER LES GRÈS AUJOURD'HUI

L'ABRI CONTRE ROCHE AVEC DISPOSITIF DE FERMETURE MAÇONNÉ ET COUVERTURE

État des lieux :

Ces abris maçonnés, prennent appui contre le rocher. La couverture, partiellement construite, vient se coller au rocher ou s'encastre sous celui-ci s'il vient en surplomb.

Les murs en moellons de pierre bruts, parfois moellons de grès, , hourdés au mortier de chaux, maçonnés à la terre ou posés à sec dans certains cas, sont percés de baies.

Les menuiseries d'origine sont parfois en place (fenêtres, contrevents et porte de remise).

La couverture peut être en tuile canal, en tôle (remplacement récent) plaque de type PST ou parfois en lauze.

Ces abris peuvent être abandonnés (localisation, ruine, désaffectation...) ou utilisés comme habitation ou annexe (entre le village et les Scafarrels).

La végétation gagne la maçonnerie et la toiture, rendant les édifices fragiles et sujets aux infiltrations d'eau (poussissement des bois intérieur et effondrement possible des planchers).

L'absence de toiture dans certains cas peut conduire à une dégradation rapide des murs maçonnés (délavage des mortiers par exemple, mouvement des maçonneries).

De nombreux murs maçonnés sont en partie ruinés.



SOURCE PATRIMAGE : IVR93\_20100401592NUC2A\_T FERME LES GASTRES



SOURCE PATRIMAGE : IVR93\_20100401757NUC2A\_T FERME LES CÔTES



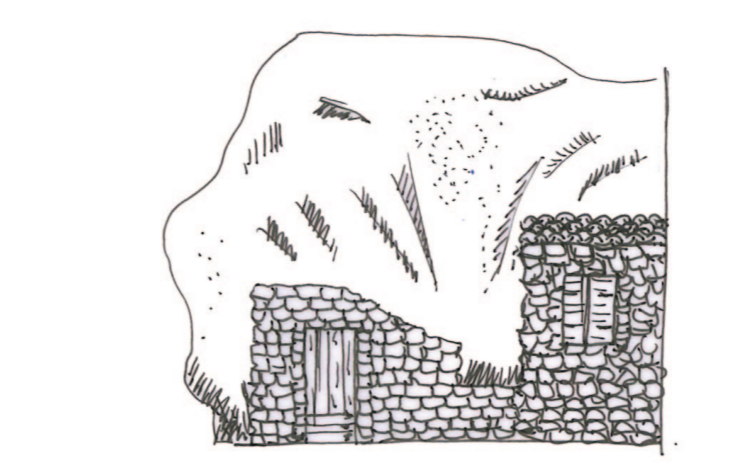
SOURCE PATRIMAGE : : IVR93\_20100401709NUC2A\_T

FERME LIEUDIT VERS LA VILLE



SOURCE PATRIMAGE : IVR93\_20100401568NUC2A\_T

FERME LE DEFFEND



ABRI CONTRE ROCHE EN PARTIE RUINÉ

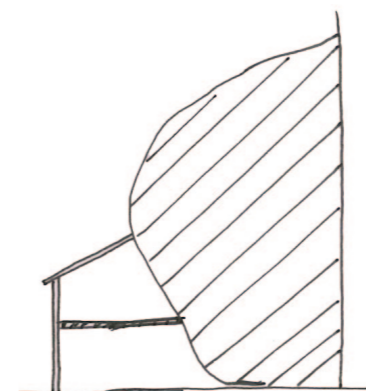


SOURCE PATRIMAGE : IVR93\_20100402118NUC2A\_T FERME BALME LONGUE



SOURCE PATRIMAGE : IVR93\_20100402127NUC2A\_T

FERME BALME LONGUE



ABRI CONTRE ROCHE COUPE

Attitude :

Mise en sécurité de la maçonnerie et des éléments de menuiseries menaçant de tomber.

Il s'agit de supprimer les éléments pouvant être dangereux pour les promeneurs (poutre en bois à l'intérieur de l'abri, partie de plancher effondrée, tuiles d'égout, contrevents mal scellés...).

Une restitution des murs maçonnés est envisageable, permettant par exemple de redonner le volume intérieur de l'abri.

Concernant les abris qui seraient occupés (partie d'habitation, annexe d'habitation). Ils doivent être restaurés de façon traditionnelle.

Les murs en moellons hourdés au mortier de chaux ne doivent pas être enduits (sauf trace d'enduit construction d'origine).

Les menuiseries doivent être en bois et doivent s'adapter à l'ouverture de la baie existante.

La couverture doit être restituée en tuiles canal.

Aucune extension en dehors du volume du bloc auquel il est adossé n'est autorisée.

## 2.4.1 L'IDENTITÉ ET LA CULTURE DES GRÈS UN ATOUT PATRIMONIAL A METTRE EN VALEUR

### B. HABITER LES GRÈS AUJOURD'HUI



Dans le centre du bourg le grès représente le matériau de construction principal :

Murs en élévation, escaliers, linteaux, bancs, chaînes d'angles, bassins, bornes, bordures, chasses-roues... Cette unité de tons et de matière confère ainsi à l'architecture et à l'espace public une harmonie en totale cohérence avec les falaises qui le dominent.

Les ouvrages d'arts prolongent cette écriture, accompagnent les infrastructures et signent véritablement un savoir-faire global à l'échelle du site.



## 2.4.1 L'IDENTITÉ ET LA CULTURE DES GRÈS UN ATOUT PATRIMONIAL A METTRE EN VALEUR

## 2. Diagnostic patrimonial

### C. CONSTRUIRE AVEC LES GRÈS



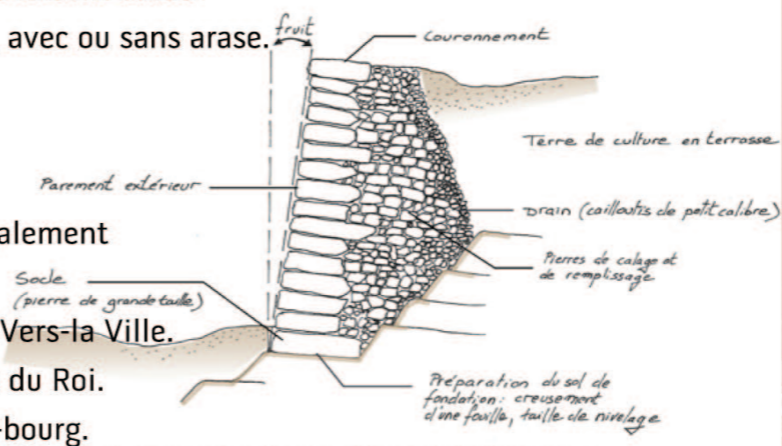
En région méditerranéenne le soutènement des terres est indispensable pour contenir et limiter l'érosion. A Annot ces anciens ouvrages sont construits presque exclusivement en grès et le montage en "pierres sèches" est la technique principale. Leur hauteur peut varier de 0.80 m à plusieurs mètres.

Les appareils présentent alors une grande diversité d'aspect :

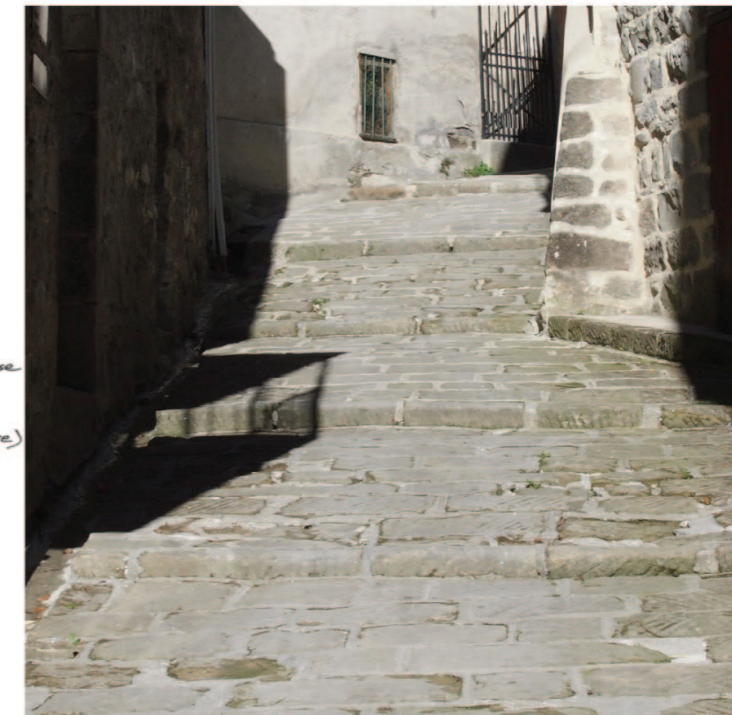
- blocs parallélépipédiques assisés, la dernière pierre faisant arase.
- blocs parallélépipédiques plus ou moins assemblés, avec ou sans arase.
- "boulets" de grès superposés et calés.

Le revêtement des anciens chemins rassemble également une grande variété d'assemblages :

- pavage en opus quadratum rustique du chemin de Vers-la-Ville.
- calade "cyclopéennes" sur le sentier de la Chambre du Roi.
- pavage en opus quadratum régulier dans le centre-bourg.



Structure d'un mur de soutènement en pierres sèches. Fabienne Méline, PNR Préalpes d'Azur.



## 2.4.1 L'IDENTITÉ ET LA CULTURE DES GRÈS

### UN ATOUT PATRIMONIAL A METTRE EN VALEUR

#### C. CONSTRUIRE AVEC LES GRÈS

##### Le grès une matière (1)

Les grès sont constitués de grains de sables soudés et se forment par cimentation naturelle (diagénèse) de ceux-ci. Cette transformation d'une roche meuble en roche cohérente s'opère par circulation d'eau et dépôt de ciment naturel, pouvant être soit calcaire soit argileux, dans les espaces laissés libres entre les grains. Lorsque le ciment n'est pas trop répandu dans la roche, le grès conserve une porosité relativement importante. Par sa composition particulière le grès est souvent appelé « pierre de sable ».

Les grès sont souvent complètement blancs et parfois colorés en gris, jaune, orange, rouge, verdâtre. Ces couleurs sont dues aux différents oxydes de fer contenus dans le ciment. La « cassure » de grès est unie, quelquefois brillante et quelquefois mate.

« Les grès argileux ont les grains assez tenus pour devenir indiscernables à l'œil. Il est de couleur grise et se laisse tailler facilement au moment de son extraction ; mais dès que cette pierre a été exposée pendant quelque temps à l'action de l'air, elle acquiert une très grande dureté et devient très résistante. On en fait grand usage dans le midi de la France.

Les grès calcaires se distinguent en grès tendres et grès durs. (...) Les grès calcaires durs ont une grande dureté et se laisse débiter facilement. Ils ont un grain fin et égal et une couleur blanche. Ils résistent à l'action de l'air et de la gelée. On en fait des pavés et de la pierre de taille, mais peu de moellons, parce qu'ils adhèrent mal au mortier» (2).

Parmi les caractéristiques de ces roches, qui les différencient d'autres pierres, on peut citer que « les grès produisent des étincelles sous le choc de l'acier et ne font effervescence avec les acides ».

Dans la construction, le grès peut-être utilisé en pavés ou en blocs de toute grandeur. « On trouve ordinairement les grès en bancs d'une grande étendue ou en masse informe que l'on appelle rognons. Cette espèce de pierre, n'ayant pas de lit, se débite dans tous les sens et de la grandeur que l'on veut. »(3) .

« Les pavés de grès durs doivent être d'un gris bleu cristallin et miroitant, rendre un son clair sous le choc du marteau et ne doivent pas augmenter sensiblement de poids après 24 heures d'immersion dans l'eau. (...) La dureté des pavés de grès est un rapport direct avec leur densité. (...) Mais c'est par le son que rendent les pavés sous le choc du marteau qu'on peut distinguer le plus sûrement leur qualité. Un son sourd et étouffé est l'indice de pavés tendres et spongieux, tandis qu'un son clair et net est l'indice de pavés durs » (4).

##### Le grès d'Annot

Le grès d'Annot date de l'Oligocène inférieur (ère tertiaire qui a vu la fin de la formation des Alpes actuelle) : environ 36-35Ma. Cette roche d'origine détritique (qui se compose de débris de roches préexistantes)très épaisse se compose de pélites (roche sédimentaire à grain très fin) à la base, de grès et de conglomérats très durs. (5)

Une étude approfondie sur les caractéristiques du grès d'Annot par un laboratoire spécialisé est nécessaire afin de trouver une carrière fournissant un grès aux propriétés identiques et ainsi de permettre à la commune de restaurer le sol de son centre ancien.

1 Sources : « Roches et paysages – Reflets de l'histoire de la Terre», F. Michel, brgmeditions et Belin : pour la Science, 2010.

« Dictionnaire de Géologie », 6° éditions, A. Foucault et J.F. Raoult, éditions Dunod, 2000.

2 Extrait de l'ouvrage de Louis Prud'homme « Cours pratique de construction » de 1895. p 151

3 Idem p 151

4 Idem p 245

5 Source : « Région d'Annot, relief, structure géologique et géomorphologie » extrait de Méailles et la région d'Annot, dir. Ph. Audra



2.4.1 L'IDENTITÉ ET LA CULTURE DES GRÈS  
UN ATOUT PATRIMONIAL A METTRE EN VALEUR

D. ET DEMAIN ?



Industrialisation et modes de transports ont métamorphosé notre façon de bâtir. Le vingtième siècle a donné naissance à la production de masse de matériaux de construction en même temps qu'à la protection des paysages .

A Annot, la protection du site des Grès est effective en 1921, depuis cette date l'exploitation ponctuelle et «familiale» des rochers pour en faire du matériau de construction est interdite. La question du lien entre paysage et architecture se pose pour l'avenir. La pérennité de la symbiose, si particulièrement perceptible ici, entre les deux éléments est un défi.

L'utilisation des sables de grès pour les mortiers ou les enduits peut être une piste à approfondir pour éviter l'emploi de matériaux standardisés .

La compatibilité ou la «sympathie» à rechercher entre matériaux anciens et contemporains passe aussi par la compréhension des savoirs faire et des modes de mise en oeuvre présents dans le site. Certains détails de mise en oeuvre, fruit de la culture locale requièrent particulièrement d'attention.

LES SOLS :

Le centre ancien d'Annot est traditionnellement pavé de grandes dalles jointées. La cohérence du traitement des surfaces des pierres et le soin apporté au jointoiment font la qualité du traitement des espaces publics.

LES MURS:

Traditionnellement, pour la construction de l'habitat «urbain» , on utilise à Annot, les blocs de grès en chaînes d'angle ou appareillage de baies, et des moellons hourdis au mortier de chaux et sable recouverts d'enduits.

L'entretien des joints, qui évitent les pénétrations d'eau, est primordial pour la pérennité de ces ouvrages, ils contribuent de plus à l'instar des enduits à une perception unifiée des volumes bâtis. Les ouvrages et constructions d'accompagnement de l'activité agricole sur le territoire sont en pierres sèches.

LES TOITURES - COUVERTURES:

Au carrefour des traditions provençales et niçoises, les toitures d' Annot sont en tuiles canal. La perception en est très forte depuis les sentiers qui surplombent la ville et cette unité colorée donne identité et compréhension à la forme urbaine .

Débords de toitures généreux et génoises sont aussi des éléments caractéristiques locaux, ils concrétisent le lien entre nécessité climatique (créer une ombre), technique (protéger les murs des ruissellement) et matériaux disponibles (la tuile canal). Le patrimoine tient aussi dans la compréhension de cette cohérence.



## 2.4.2 UN TERRITOIRE PARCOURU ET ARPENTÉ

Renforcé par la fréquentation du site exceptionnel des grès, l'ensemble du territoire d'Annot est un lieu parcouru et arpenté. C'est à pied que l'on découvre souvent les plus belles vues et que l'on peut comprendre la structure du territoire.

Historiquement habité, les coteaux abritent encore de nombreux vestiges d'abris sous roche semi-troglodytes mais également des habitations ponctuelles, nichées dans un cadre naturel remarquable.

Les vues plongeantes sur le village se découvrent en randonnée et se révèlent époustouflantes par temps dégagé. Les différentes strates urbaines et l'implantation en fond de vallon apparaissent clairement depuis ce belvédère. On devine que le village « respire » au pied des coteaux. Les limites parfois floues du centre ancien, les cheminements des canaux, les parcours dans les jardins créent des contours sinueux dans le paysage et donnent à cette position dominante une dimension d'observatoire majeur du village.

Depuis l'entrée de ville des Scafarels, le regard se porte vers le haut. On cherche les grès, on attend leur irruption dans le paysage des coteaux.

Depuis le versant face aux grès, le village en hauteur masque le bas des coteaux des grès. Il se détache visuellement sur un versant très naturel, peu ou pas occupé. L'enveloppe du centre ancien apparaît homogène et ses connexions avec les faubourgs sont identifiés par des éléments repères (axes, alignement platanes...).

## 2. Diagnostic patrimonial



### ENJEUX :

Il est essentiel de prendre en compte cette relation entre le village et son écrin naturel comme une réalité de terrain et de pratique pour :

- Définir des nouvelles enveloppes urbaines marquées et précises
- S'assurer de la conservation d'une transition neutre entre le village et les coteaux
- S'appuyer sur les atouts du site classé pour continuer à développer la marche sur le territoire.



## 2.4.3 L'EAU QUI S'ÉCOULE ET QUI MARQUE LES USAGES

Comme les hommes sur les sentiers, l'eau chemine à Annot. «L'eau partout ruisselle et s'écoule, s'écoute lorsqu'on ne la voit pas» (extrait ZPPAUP).

Sous différentes formes, elle impose une présence forte, un repère dans les différentes parties du territoire, et elle crée du lien entre ces différents lieux :

- Jardins/faubourgs (canaux, ouvrages d'irrigation et d'alimentation facteur de développement pour l'alimentation des usines de draps au XIXème siècle...)
- Village (lavoirs, fontaines, écoulement de l'eau dans l'espace public, avaloirs...)

On notera également le rôle particulier de l'eau dans l'espace public du village ancien. Elle est utilisée pour déneiger les rues grâce à l'utilisation des eaux des canaux et des ouvrages de circulation de l'eau lors des épisodes neigeux

Sa domestication, en complément du réseau de canaux d'irrigation évoqué plus haut, a produit de multiples ouvrages liés à des usages domestiques aujourd'hui désuets.

Souvent modestes, des édifices vernaculaires ponctuent le village, ils sont un des témoins de la vie rurale.

### Lavoirs et fontaines :

La ville compte deux lavoirs et plusieurs fontaines.

L'utilisation du lavoir jusqu'au début du XXème marque les esprits dans le village comme un lieu de convivialité aujourd'hui disparu. Il a joué un rôle social important dans la société agricole et rurale du XIXème siècle. Les femmes n'ayant que très peu de possibilité de se retrouver en dehors des tâches de leur foyer. Le lavoir est donc un espace public d'échanges pour les femmes du village, au même titre que la place publique et le café du village

Le principe du lavoir est le suivant : l'eau s'écoule depuis la fontaine, du rinceur vers le lavoir, empruntant toujours un itinéraire du moins sale ou plus sale.

Le lavoir est assez bas afin d'assurer le confort de la laveuse. Il est placé sous un abri en tuile canal, la couverture reposant sur des piliers de pierre.

On peut observer sur le lavoir de l'angle de la rue Vallasses/rue du Peyrard que la couverture de l'ensemble du lavoir est récente et qu'elle a dû s'opérer à l'occasion de la création d'un garage sur la parcelle voisine.

L'eau participe à la création d'une ambiance sonore particulière qui accompagne le promeneur dans le village. Elle «se devine autant qu'elle se voit».

On peut suivre son parcours, imaginer les connexions entre les ouvrages. Sa présence dans l'espace public est un signal fort et un support de projet.

### ENJEUX :

- Mettre en valeur les ouvrages domestiques, témoins d'une culture populaire oubliée, dans le cadre d'un parcours identifiable.
- Renforcer le cheminement de l'eau comme un outil support de découverte du territoire dans des espaces moins parcourus et plus intimes (jardins, faubourgs...)

## 2. Diagnostic patrimonial



CARTE POSTALE

source : [www.annot-cartes-postales.fr](http://www.annot-cartes-postales.fr)

## 3. Diagnostic environnemental

### 3.1 Le contexte environnement naturel

3.1.1. La richesse floristique et faunistique locale

3.3.2. Les risques naturels

3.3.3 Les données climatiques

### 3.2 L'approche environnementale des ensembles bâtis

3.2.1. Le village centre

3.2.2. Les faubourgs, les lotissement contemporains

3.2.3. Les Hameaux

### 3.3 Le bâti patrimonial et la réhabilitation énergétique

### 3.1. LE CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL NATUREL

#### 3.1.1 La richesse floristique et faunistique locale

Les Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique (ZNIEFF) :

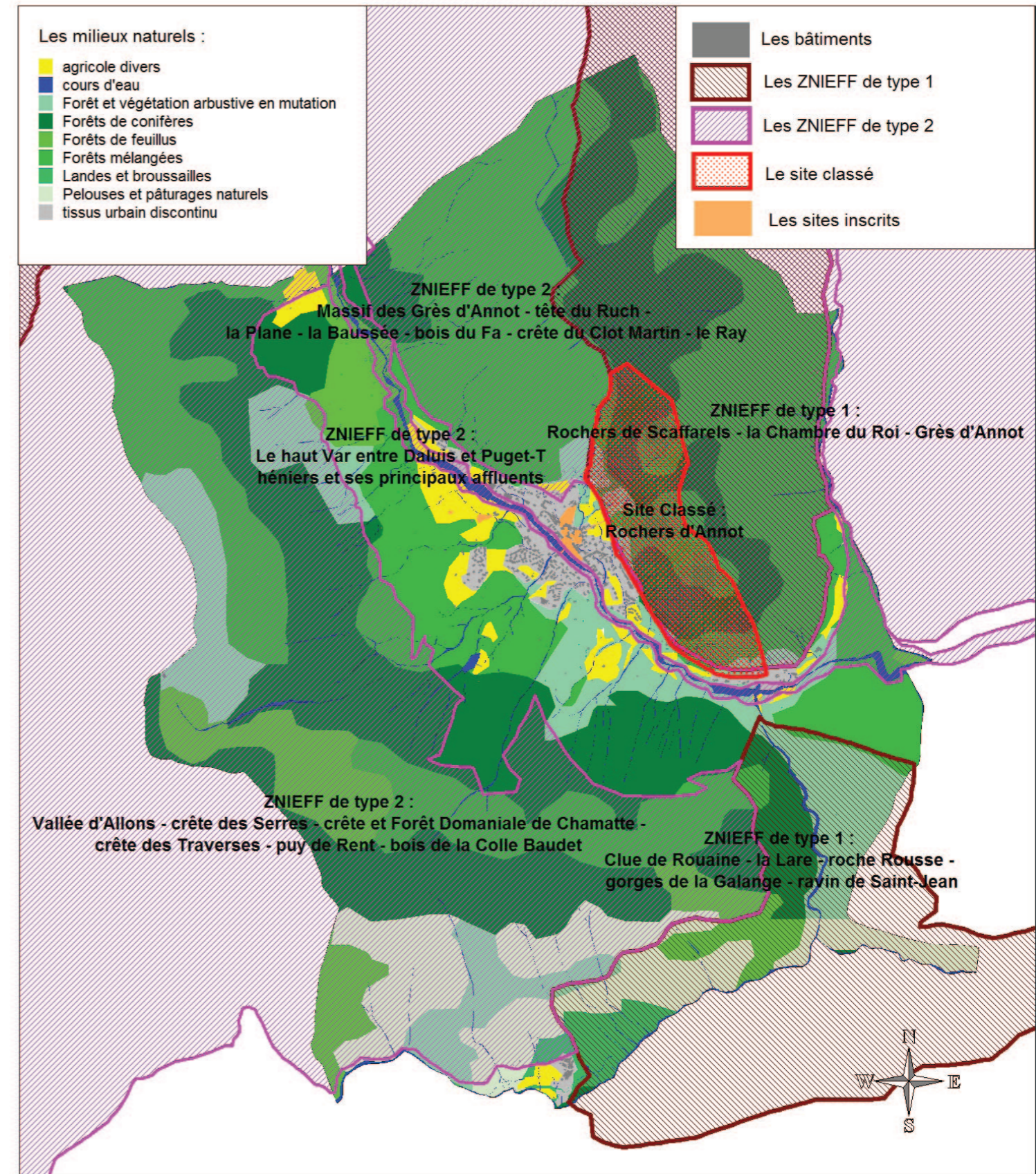
Cinq ZNIEFF sont identifiées sur la commune:

Deux ZNIEFF de type I :

- La ZNIEFF n°04 129 168 : Rochers de Scaffarels - La chambre du Roi - Grès d'Annot.
- La ZNIEFF n°04 100 169 : Clue de Rouaine - I Lare - roche rousse - Gorges de la Galange - Ravin de Saint Jean.

Trois ZNIEFF de type II:

- La ZNIEFF n°04 129 100 : Massifs des Grès d'Annot - tête du Ruch - La Plane - La Baussée - bois du Fa - crête du clot Martin - le Ray.
- La ZNIEFF n°04 138 100 : Le haut Var entre Daluis et Puget - Théniers et ses principaux affluents
- La ZNIEFF n°04 130 100 : Vallée d'Allons - crête des Serres - crête et forêt Domaniale de Chanette - crête des traverses - Puy de Rent - bois de la Colle Baudet.



SOURCE : ELABORATION DU PLU ANNOT, PHASE DIAGNOSTIC COMMUNAL , ATELIER CHADO

#### ENJEUX :

- L'AVAP devra assurer la protection des milieux et des habitats dans son territoire en proposant des dispositions qui ne portent pas atteintes aux éléments faunistiques et floristiques présents sur la commune.
- La demande d'évaluation environnementale au cas par cas assurera la concordance en matière environnementale.

### 3.1. LE CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL NATUREL

#### 3.1.1 La richesse floristique et faunistique locale

##### La filière bois locale

Les Alpes du Sud sont connues pour leurs forêts de montagne et pour le mélèze, arbre emblématique de la région. Ce territoire qui réunit les Alpes-de-Haute-Provence et les Hautes-Alpes détient des taux de boisement record de l'ordre de 56% en moyenne pour le 04, ce qui le place au 3ème rang des départements en termes de surface forestière.

Cependant, la ressource est souvent difficile d'accès et les forêts sont morcelées, c'est-à-dire qu'elles appartiennent en majorité à une multitude de propriétaires privés.

Les exploitants forestiers s'intéressent essentiellement aux résineux et notamment au mélèze, épicéa et pin sylvestre. Ces trois essences représentant à elles-seules près de 75% de la récolte.

Le principal débouché de l'exploitation des bois est le bois d'œuvre.

En effet, on récolte chaque année dans les Alpes du Sud 145 000 m3 de grumes qui seront transformées en charpente, menuiserie, mobilier et autre bois d'œuvre. (1)

Les labels PEFC et FSC garantissent une gestion durable de la ressource.

Pour le traitement du bois, le CTBP et B+ attestent de l'absence de danger pour l'habitat et l'environnement et délivrent l'aptitude à l'emploi dans les ouvrages du bâtiment.

L'association «Bois des Alpes» propose une certification garantissant la provenance locale des bois.

Le choix du bois se fait en fonction de :

- Son utilisation, son essence, sa classification, sa dureté
- Son confort thermique, acoustique et hygrométrique
- Sa provenance afin de limiter l'énergie grise
- Son traitement naturel et/ou peu chimique afin de limiter l'impact sur l'environnement et la santé
- Sa mise en oeuvre en association avec les isolants et les freins/pares-vapeur adaptés (2)

Les essences utilisées pour bâtir sont principalement les suivantes :

**Le mélèze** : durable, résistant et esthétique, c'est un bois très prisé.

Les menuisiers le travaillent dans l'aménagement intérieur, le mobilier. Il est également beaucoup utilisé en extérieur car il est naturellement durable et prend avec le temps une teinte argentée caractéristique (bardage, bardeaux, aménagements). Le mélèze est également utilisé en charpente notamment pour les pièces de structure apparentes.

**L'épicéa** : Essence résistante et facile à travailler, elle est très utilisée par les charpentiers.

La particularité d'Annot est de disposer d'une châtaigneraie au dessus du village.

Essence feuillue très productive, le **châtaignier** se développe dans un climat doux et lumineux et sur un sol siliceux ou décalcifié.

Le bois de châtaignier est brun jaune à aubier clair et peu épais. Grâce à sa forte teneur en tanin, il est très durable à l'air et sous l'eau. De densité assez élevée, il est facile à fendre et se travaille bien.

(1) source site FIBOIS04-05.com

(2) source Guide régional des matériaux éco-performants PACA.

##### ENJEUX :

- Utiliser des essences, si possible de provenance locale, et adaptées au projet (résistance, qualité du bois...).
- Développer une démarche globale qui insère le choix du matériau dans un réseau de qualité et de production locale.

### 3.

## Diagnostic environnemental



CHÂTAIGNIER GR DE PAYS

##### Classes d'emploi (bois purgé d'aubier):

Classe 1	<b>L'ÉPICÉA</b> L'Épicéa et le sapin sont parfaits pour être utilisés sous abri où ils constituent de bons bois de structure. Ces bois tendres ont une durabilité naturelle faible, mais ils peuvent être «tréfilés» ou «modifiés thermiquement» et ainsi obtenir une classe d'emploi 3.
Classe 3a	<b>LES PINS</b> Le pin sylvestre est une essence peu onéreuse dont le duramen est durable. Il peut être utilisé en bois de structure. Les pins d'Alep, à crochets, Cembro et Laricio (présent en Corse) sont des essences pouvant être également utilisées en ossature et en charpente. Le Pin noir d'Autriche introduit dans les Alpes du Sud offre une ressource importante.
Classe 3a	<b>LE MELEZE</b> C'est une essence qui allie durabilité et dureté. Ce bois nerveux, qui nécessite de bonnes fixations peut être utilisé pour les paletages et les bardages, en menuiseries extérieures (en contre collé), et en structure (massif sec, lamellé collé ou contre collé).
Classe 3a	<b>LE DOUGLAS</b> Le douglas purgé d'aubier est naturellement durable. Surtout utilisé en charpente et ossature bois, il convient aussi aux usages extérieurs (bardage), sans traitement de préservation.
Classe 3b	<b>LE CHÊNE</b> Le chêne a une durabilité très intéressante. Noble et robuste, il est adapté aux pièces apparentes comme les menuiseries et les parquets, ainsi qu'en charpente traditionnelle. Le chêne est dur à mi-dur, lourd et nerveux.
Classe 3b	<b>LE CHATAIGNIER</b> Ce bois présente les mêmes caractéristiques que le chêne mais il reste rare et de ce fait assez cher.
Classe 4	<b>LE CEDRE</b> Ce bois naturellement de classe 3b à 4 répond à de nombreuses utilisations en construction.
Classe 4	<b>LE ROBINIER faux acacia</b> Ce bois a une durabilité comparable à celle de bois tropicaux, Naturellement durable en classe 4, il convient pour tous les usages extérieurs sans aucun traitement préalable.
Classe 5	<b>LE CYPRES</b> Très résistant, le cyprès présente la particularité d'être le seul résineux français utilisable en classe 5 (en contact permanent avec l'eau de mer). Il est très recherché par certains menuisiers pour faire des volets et portes d'entrée de grande qualité.

TABLEAU DES PRINCIPALES CATEGORIES DE BOIS EN REGION PACA

SOURCE : GUIDE RÉGIONAL DES MATÉRIAUX ECO-PERFORMANTS - REGION PACA

Bois & Charpente	Utilisation dans le bâtiment sans traitement						Données Techniques			
	Charpente	Ossature	Bardage	Menuiseries extérieures	Menuiseries intérieures	Aménagements extérieurs	Vitesse d Séchage	Classement au Feu	Couleur référence	Effet de Serre
Chêne	☑		☑	☑	☑	☑	lente	M3	brun clair	☑
Epicéa	☑	☑			☑		rapide	M3	blanc crème	☑
Sapin	☑	☑			☑		rapide	M2	blanc crème	☑
Pin sylvestre	☑	☑	☑	☑	☑	☑	rapide	M3	brun rosâtre	☑
Chataignier	☑		☑	☑	☑	☑	normale	M3	Jaune clair	☑
Mélèze	☑	☑	☑	☑	☑	☑	normale	M2	brun rosâtre	☑
Cèdre	☑	☑	☑	☑	☑		rapide	⊙	brun jaune	☑
Robinier			☑	☑		☑	lente	⊙	brun jaune	☑
Douglas	☑	☑	☑	☑	☑	☑	rapide	⊙	brun rosâtre	☑

SOURCE : GUIDE RÉGIONAL DES MATÉRIAUX ECO-PERFORMANTS - REGION PACA - SOURCE DONNÉES CNDB

### 3.1. LE CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL NATUREL

#### 3.1.2 Les risques naturels

##### Les zones sismiques:

La commune d'Annot appartient à la zone de sismicité moyenne.

Les règles de construction applicables aux bâtiments dépendent de la catégorie d'importance du bâtiment et de la zone de sismicité dans laquelle il se trouve : plus la sismicité est forte ou plus l'importance de l'enjeu est grande, plus les exigences en termes de protection parasismique sont fortes.

##### Le Plan de Prévention de Risques Naturels (PPRN) :

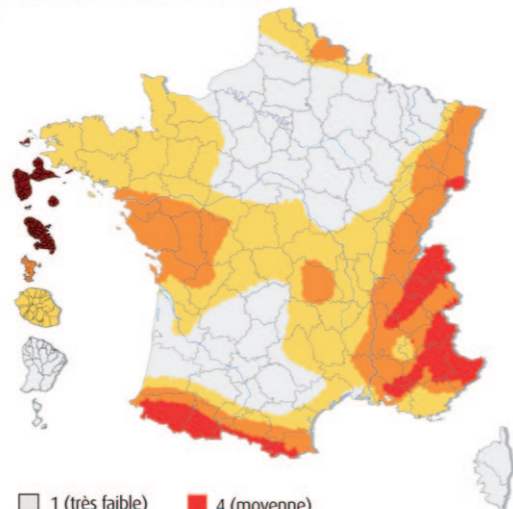
La commune est située dans le périmètre d'un PPRN Prévisibles approuvé en octobre 2013. Les aléas inventoriés dans ce document sont: inondations et crues torrentielles, chutes de blocs, ravinements, coulées de boue et glissements de terrains.

Le PPRN est un document réalisé par les services de l'État, après concertation et en association avec les collectivités, pour déterminer les zones à risques et définir les mesures d'urbanisme, de construction et de gestion qu'il convient de respecter pour limiter les dommages. Il est d'abord prescrit, puis soumis à enquête publique et enfin approuvé. Il s'impose alors au plan local d'urbanisme (PLU) qui doit être modifié si nécessaire. Cette réglementation locale va de l'interdiction de construire à la possibilité de construire sous certaines conditions.

##### Enjeux :

L'AVAP devra prendre en compte ces risques naturels dans les propositions de secteurs qu'elle définit.

Nouveau zonage sismique (depuis le 01/05/2011)  
Décret n° 2010-1255 du 22 octobre 2010



1 (très faible)    4 (moyenne)  
2 (faible)        5 (forte)  
3 (modérée)

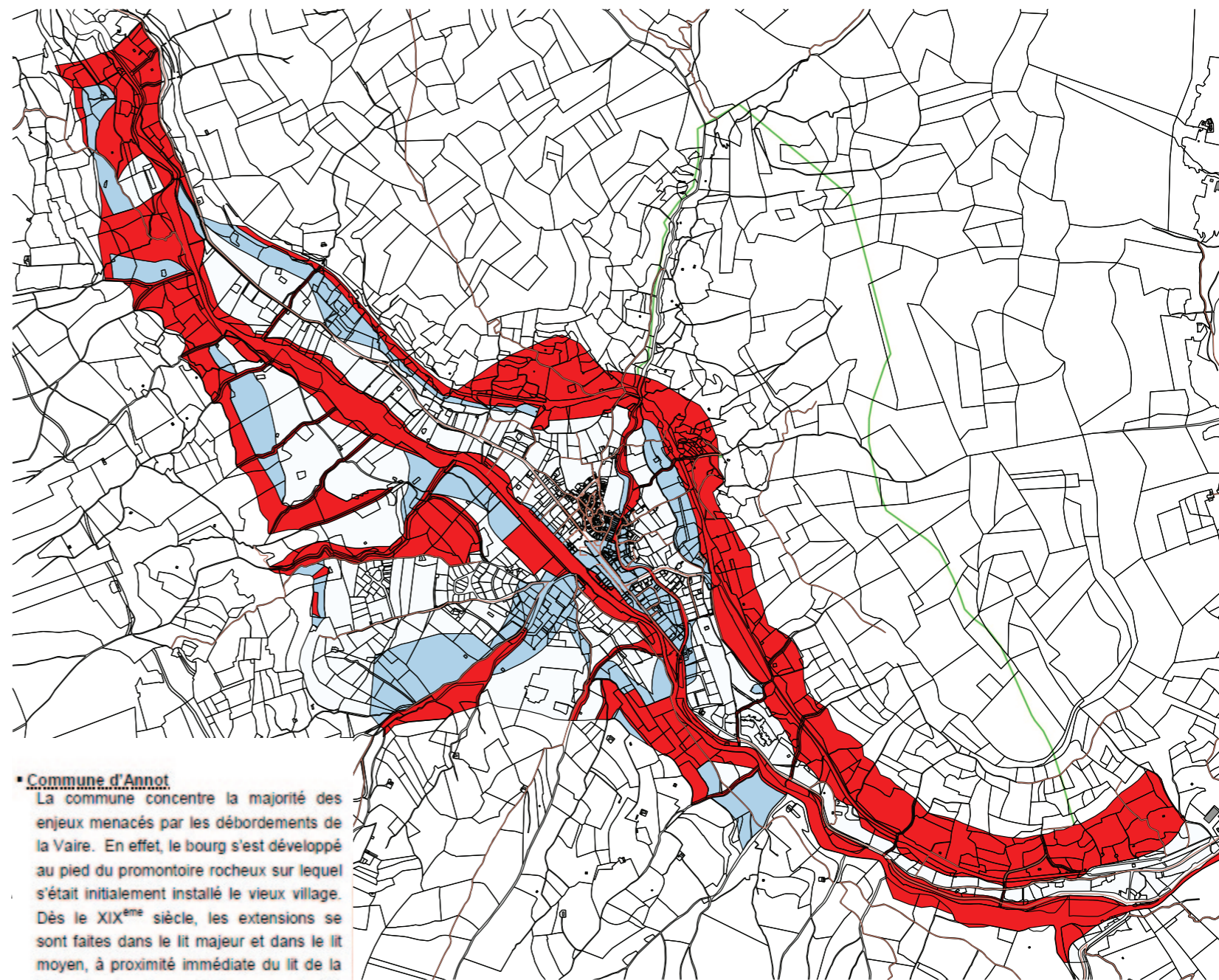
Extraits du guide *Prévention des risques Naturels - Les Séismes* édité par le Ministère de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie, juillet 2012

☞ Catégorie d'importance des bâtiments

Zones de sismicité	Catégorie d'importance des bâtiments			
	I	II	III	IV
Zone 1	aucune exigence			
Zone 2	aucune exigence			
Zone 3	aucune exigence			
Zone 4	Action sismique de calcul			
Zone 5	construction PS			

☞ Principe de modulation de l'action sismique de calcul selon la zone de sismicité et la catégorie d'importance du bâtiment

### 3. Diagnostic environnemental



##### Commune d'Annot

La commune concentre la majorité des enjeux menacés par les débordements de la Vaire. En effet, le bourg s'est développé au pied du promontoire rocheux sur lequel s'était initialement installé le vieux village. Dès le XIX<sup>ème</sup> siècle, les extensions se sont faites dans le lit majeur et dans le lit moyen, à proximité immédiate du lit de la Vaire. La place basse du bourg, sur la RD 908, est par ailleurs construite sur le lit de la Beïte, qui est complètement recouvert dans sa partie basse. Les principaux enjeux sont situés le long de la route départementale en rive gauche, tandis qu'en rive droite, on ne recense que des équipements de loisirs et quelques habitations. Au lieu-dit les Scaffarels, quelques bâtiments sont situés à la marge du lit majeur ou du lit moyen.

PPRN CARTE DE ZONAGE RÉGLEMENTAIRE

Extraits du guide *cartographie des zones inondables département des Alpes de Hautes Provence* édité par le Ministère de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie et SIEE, janvier 2008

### 3.1. LE CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL NATUREL

#### 3.1.3 Les données climatiques

En termes réglementaires, le bâti ancien est soumis à une réglementation thermique instituée par l'arrêté du 3 mai 2007, appelée RT Existant par élément, qui liste l'ensemble des travaux visés et donne les exigences associées. Pour l'heure, les bâtiments classés et inscrits ou protégés par un secteur sauvegardé, ZPPAUP, abords des monuments historiques, sites inscrits et classés, ou tout autre préservation édictée par les collectivités territoriales font l'objet de modulations de cette réglementation, quand elle peut entrer en contradiction avec les objectifs de protection du patrimoine.

La réduction des consommations énergétiques est cependant un enjeu primordial pour les bâtiments anciens. En effet, ils représentent 10 millions de logements en France, soit environ 1/3 du parc de logements, on comprend alors aisément que leur réhabilitation constitue un véritable enjeu de la lutte pour la réduction de la consommation d'énergie. Guidée par cet impératif de réduction des dépenses énergétiques, la réhabilitation durable du patrimoine bâti ancien doit également être accompagnée d'une réflexion d'ensemble tenant compte des différents enjeux : amélioration du confort des habitants, équilibre économique des interventions, respect de la valeur patrimoniale du bâti, pérennité des constructions, choix de matériaux, utilisation des ressources locales.

Le climat est montagnard avec des pénétrations subméditerranéennes par les vallées du Var et du Verdon. La station météorologique la plus proche, Entrevaux, fait apparaître des pluviométries moyennes annuelles de 975 mm, avec une moyenne estivale de 183 mm. Des chutes de neige sont abondantes et irrégulières.

La commune d'Annot a connu 541 heures d'ensoleillement en 2015, contre une moyenne nationale des villes de 331 heures de soleil.

Les projets de développement en matière d'énergies renouvelables :

- Le territoire d'Annot ne dispose pas de zones de développement de l'éolien.
- Au niveau régional, la commune est en zone de sensibilité majeure (implantation d'éolien fortement déconseillé) du fait de la présence de la ZPPAUP, de monuments historiques, de sites classés et inscrits liés à des phénomènes écologiques grandioses (formation des grès).
- Les demandes visant l'usage des équipements photovoltaïques sont aujourd'hui essentiellement domestiques.

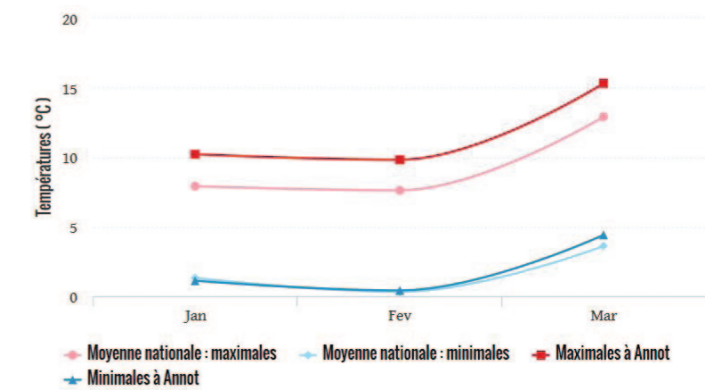
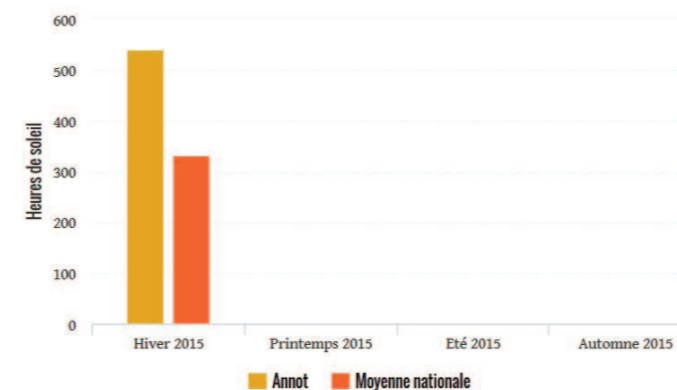
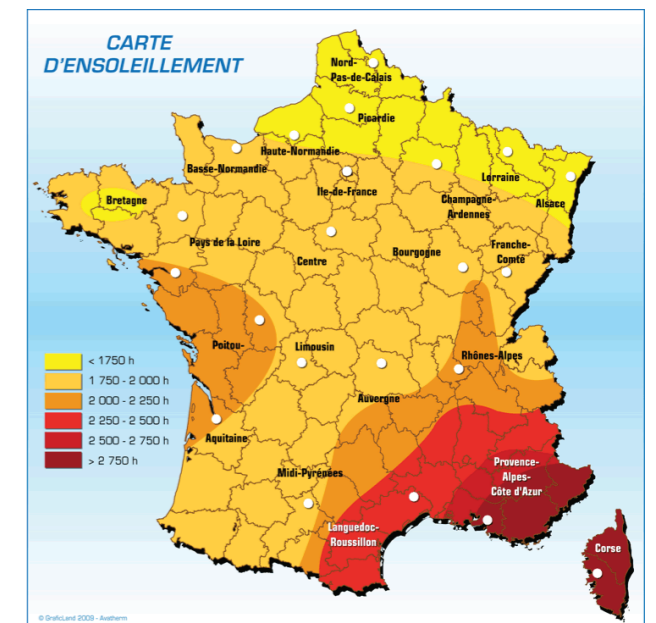
#### ENJEUX :

- Le recours aux énergies renouvelables doit être fortement encadré et doit favoriser en priorité l'amélioration du confort des logements.
- L'implantation d'énergie éolienne est à proscrire sur le secteur couvert par l'AVAP et en covisibilité directe en raison de la très haute sensibilité des paysages et des ensembles urbains
- L'enjeu est de trouver un juste équilibre entre l'utilisation d'équipements techniques utilisant des énergies renouvelables et la protection du patrimoine paysager et bâti de la commune.

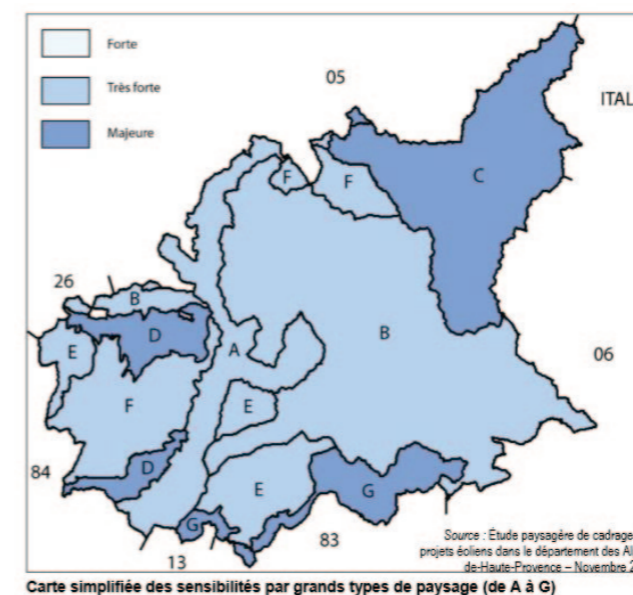
## 3. Diagnostic environnemental

CLIMAT À ANNOT PAR SAISON EN 2015

	Hiver	Printemps	Été	Automne
<b>Soleil</b>				
Heures d'ensoleillement	541 h	nc	nc	nc
Moyenne nationale	331 h	nc	nc	nc
Equivalent jours de soleil	23 j	nc	nc	nc
Moyenne nationale	14 j	nc	nc	nc
<b>Pluie</b>				
Hauteur de pluie	118 mm	nc	nc	nc
Moyenne nationale	195 mm	nc	nc	nc
<b>Vent</b>				
Vitesse de vent maximale	97 km/h	nc	nc	nc
Moyenne nationale	173 km/h	nc	nc	nc



SOURCE SITE L'INTERNAUTE D'APRÈS MÉTÉO FRANCE



SOURCE SCHÉMA RÉGIONAL ÉOLIEN PACA



### 3. Diagnostic environnemental

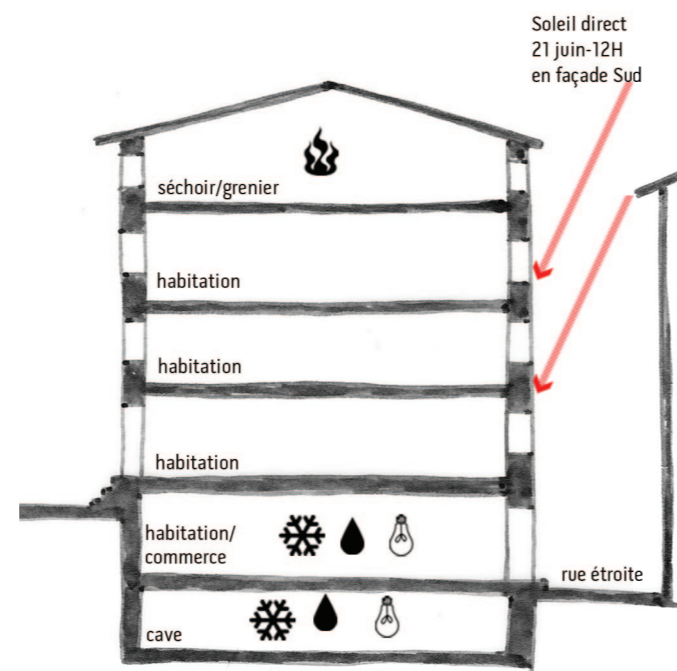
Pour rechercher une véritable plus-value environnementale au projet d'AVAP, le diagnostic environnemental du bâti et des formes urbaines (par types) nous apparaît comme une piste pour intégrer les questions environnementales en amont du projet, au cœur des choix urbains, comme éléments fondateurs de nature à orienter l'économie générale d'un projet, au même titre que les critères techniques, économiques ou sociaux.

Cet état des lieux vise à identifier les principaux enjeux environnementaux liés aux formes urbaines, à travers une analyse croisée de leur caractéristiques principales :

- Maîtrise des sols - densité
- Énergie - déperditions thermiques,
- Apports solaires
- Gestion des eaux pluviales
- Emploi de matériaux locaux
- Continuité des milieux écologiques
- Mobilité - cheminements doux



1 HECTARE



### 3.2.1 LE VILLAGE CENTRE

#### OPTIMISATION FONCIÈRE / DENSITÉ:

Le bâti s'est organisé suivant un parcellaire en lien avec la topographie. La ville médiévale est implantée le long de voies étroites. La densité est d'environ 100 logements à l'hectare (1 hectare est figuré par le carré sur l'extrait de plan cadastral ci-contre). Elle était sans doute de 150 logements à l'hectare à l'origine mais a trouvé aujourd'hui un équilibre satisfaisant entre bâti et non bâti.

#### INERTIE DU BÂTI ET DÉPERDITIONS THERMIQUES :

Les maisons de la ville anciennes sont parfois construites sur un niveau de caves. Cette disposition leur apporte de la fraîcheur en été. Le bâti possède une inertie efficace du point de vue thermique grâce à l'implantation en mitoyenneté et à la construction en maçonnerie lourde de pierre. La mitoyenneté systématique est un facteur très important de limitations des déperditions énergétiques par les murs. Elle est d'autant plus importante que les mitoyens sont profonds.

#### GESTION DES APPORTS SOLAIRES :

Le tissu du village ancien n'est pas conçu pour optimiser la captation des apports solaires directs, ni pour amener dans le logement de la lumière naturelle, elle est par ailleurs limitée par la petite surface des ouvertures. C'est un problème récurrent des centres anciens qui amène en général à chercher la lumière en toiture (terrasses, séchoirs). Attention toutefois aux surchauffes d'été dans ces dispositions. Il convient dans cette situation de privilégier des solutions passives, profitant de l'inertie plutôt que les solutions mécaniques qui doivent être intégrées au volume bâti. L'implantation de panneaux solaires en toiture ne peut être imaginée que sous réserve d'être compatible avec la nature du bâtiment (CF repérage patrimonial), que la toiture soit bien orientée et que la couverture ne présente pas d'intérêt paysager (depuis les vues hautes sur le village).

#### GESTION DES EAUX PLUVIALES :

Les sols, originellement jointés sans ciment, étaient plus perméables, atout dans la gestion des eaux de ruissellement dans un village en pente. Aujourd'hui, les dallages, bien qu'en pierre sont imperméables, ils nécessitent un réseau d'eaux pluviales et une bonne récupération des eaux de surfaces pour éviter les infiltrations dans les maçonneries et l'humidité dans les rez-de-chaussée.

#### MATÉRIAUX LOCAUX :

Traditionnellement, les façades sont constituées de pierres trouvées sur place, et recouvertes d'un enduit de chaux et de sable, lui-même badigeonné d'un lait de chaux coloré pour protéger les façades des intempéries : des techniques qui laissent « respirer » les murs. Certaines des façades ont perdu cet enduit avec le temps mais surtout par effet de mode, découvrant des moellons dont l'équarrissage grossier n'est pas destiné à être vu. Les toitures sont couvertes de tuiles canal en terre cuite, adaptées aux conditions climatiques du village. Il est à noter que la mise en oeuvre de plaques PST et tuiles collées, non adaptées aux conditions de gel et dégel et l'introduction de matériaux non adaptés (tuiles en béton) engendre une dégradation rapide de certaines toitures.

#### CONTINUITÉ DES MILIEUX ÉCOLOGIQUES :

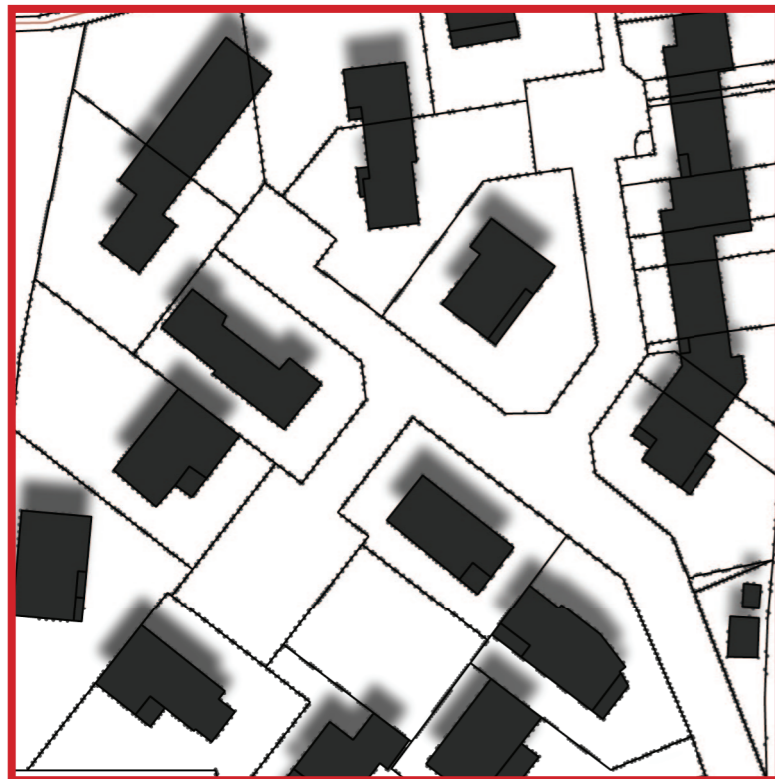
La présence du grès dans le village centre lui donne un caractère assez minéral. La présence ponctuelle d'une végétation spontanée en accompagnement du bâti, de quelques arbres sur les places et le cheminement de l'eau sont appréciés pour la fraîcheur et l'ambiance créé. Les rivières de la Beïte et de la Vaire assurent également la continuité des milieux aquatiques au coeur du village.

#### CHEMINEMENTS DOUX :

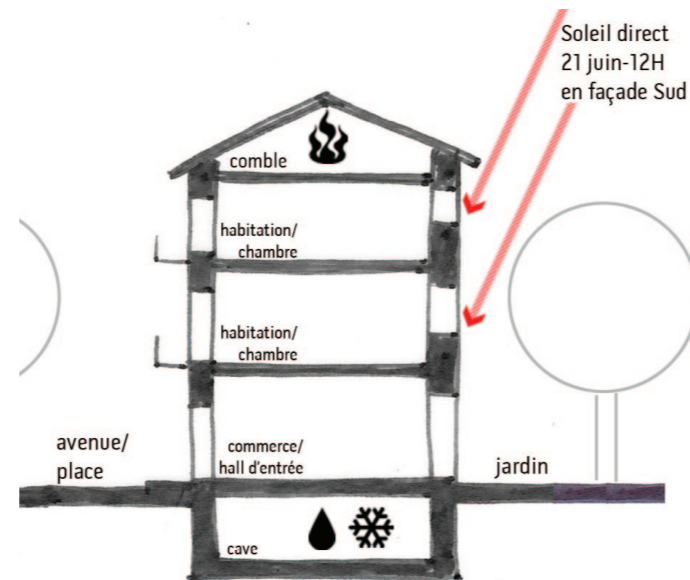
Le maillage des rues médiévales est essentiellement parcouru par des piétons, la question de la voiture étant présente aux entrées et à la partie basse du village.







1 HECTARE



## 3. Diagnostic environnemental

### 3.2.2 LES FAUBOURGS - LES LOTISSEMENTS CONTEMPORAINS

#### OPTIMISATION FONCIÈRE / DENSITÉ :

L'occupation du sol est discontinue et diffus : le bâti s'implante systématiquement au milieu de sa parcelle. La densité de logements à l'hectare est faible (10 à 20 logements à l'hectare). Beaucoup de surfaces aménagées et beaucoup de linéaires de réseaux sont ainsi créés pour desservir peu de logements.

#### INERTIE DU BÂTI ET DÉPERDITIONS THERMIQUES :

De manière générale peu ou pas isolées, ces maisons constituent un parc de logements qui occasionne de fortes déperditions énergétiques en hiver. Le confort d'été est difficile à obtenir du fait du manque d'inertie de beaucoup de ces constructions. Elles bénéficient en revanche de l'atout d'espaces extérieurs qui peuvent apporter ombrage et fraîcheur ainsi que d'une possibilité de ventilation naturelle bienvenue.

#### GESTION DES APPORTS SOLAIRES :

Dans l'ensemble, les lotissements sont orientés de manière à profiter d'un ensoleillement et d'un apport de lumière naturel optimal, ce qui présente un avantage en hiver. En été, les jardins jouent le rôle de tampon thermique (humidité, ombrage), ne pas négliger dans ce cas l'apport des treilles et des arbres de hautes tiges devant les façades.

L'implantation de panneaux solaires en toiture peut être imaginée sans difficulté sous réserve d'une composition architecturale cohérente avec le bâti et que la couverture ne présente pas d'intérêt paysager (depuis les vues hautes sur le village).

La climatisation mécanique quand elle est mise en place ne doit pas être visible depuis l'espace public.

#### GESTION DES EAUX PLUVIALES :

A l'exception des jardins privés, ces établissements occasionnent une imperméabilisation des sols, avec notamment beaucoup de surfaces de voiries créées pour peu de maisons desservies.

#### MATÉRIAUX LOCAUX :

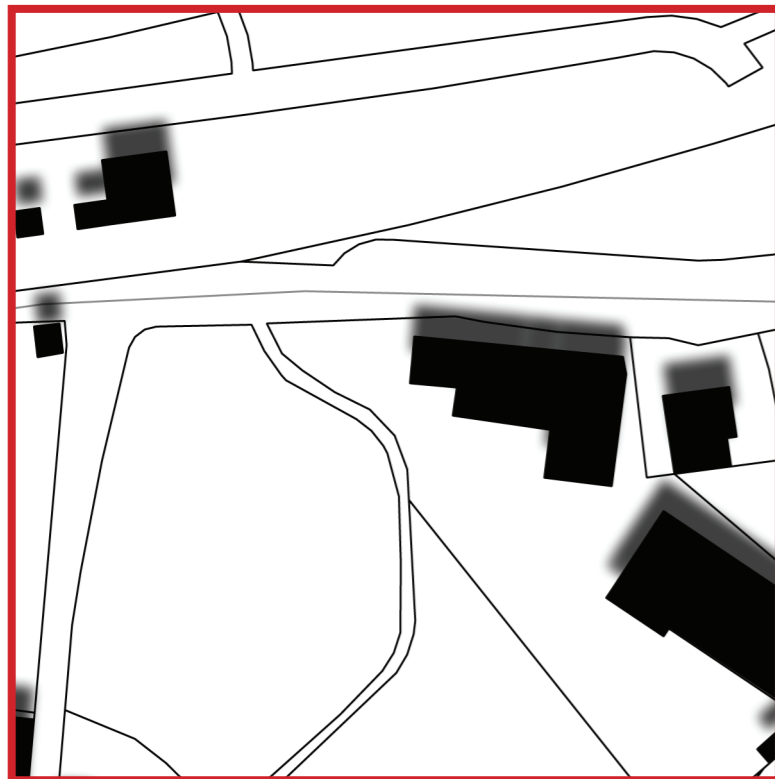
Ce tissu plus lâche apparaît au moment du début de l'industrialisation de la construction, les maisons construites à partir de la deuxième moitié du XX<sup>e</sup> siècle font peu appel à l'emploi de matériaux et de savoir-faire locaux, elles sont en général assez standardisées.

#### CONTINUITÉ DES MILIEUX ÉCOLOGIQUES :

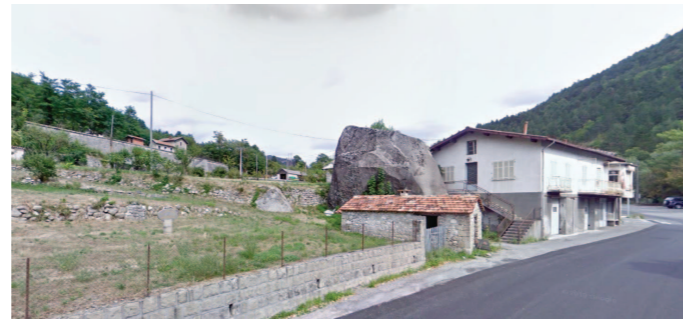
Les espaces extérieurs sont clôturés par des haies d'essences souvent exogènes et sans diversité qui appauvrissent le paysage. La recherche d'intimité fait perdre les vues larges sur la campagne environnante et tend à cloisonner les espaces naturels. Une végétation décorative remplace petit à petit la végétation endogène. L'ensemble de ces phénomènes constitue un facteur de perte de biodiversité.

#### CHEMINEMENTS DOUX :

Les accès aux maisons se font par des voies de dessertes, souvent en impasse, connectées en anneau le long des voies principales. Cette organisation en zones enclavées ne crée pas de maillage viaire mais elle généralise une structure urbaine discontinue, qui favorise l'usage de la voiture même pour des trajets courts.



1 HECTARE



## 3. Diagnostic environnemental

### 3.2.3 LES HAMEAUX

#### *OPTIMISATION FONCIÈRE / DENSITÉ :*

L'occupation du sol est très liée à la topographie et à la relation à l'espace agricole et naturel. La densité est élevée sur un espace aménagé réduit.

#### *INERTIE DU BÂTI ET DÉPERDITIONS THERMIQUES :*

Les bâtiments sont compacts en général sur terre plein à R+1 et possèdent des murs, planchers et couvertures lourds avec comble ventilé.

A Annot, certains hameaux (Les scaffarels par exemple) sont construits autour de blocs de grès, avec un accollement aux blocs qui va jusqu'à de l'habitat troglodyte. Cette inertie est favorable au confort d'été, elle est en revanche préjudiciable en hiver.

#### *GESTION DES APPORTS SOLAIRES :*

Les orientations principales des façades sont en général sud/nord avec de petites ouvertures pour l'habitat et de grandes baies pour les bâtis de service (grange, bergeries).

L'implantation de panneaux solaires en toiture peut être imaginée sans difficulté sous réserve d'être compatible avec la nature du bâtiment, d'une composition architecturale cohérente avec le bâti et que la couverture ne présente pas d'intérêt paysager ( depuis les vues hautes sur le village).

Il convient dans cette situation de privilégier des solutions passives, profitant de l'inertie plutôt que les solutions mécaniques qui devront impérativement être intégrées au volume bâti.

#### *GESTION DES EAUX PLUVIALES :*

Les sols sont peu imperméabilisés et l'eau de pluie est fréquemment récupérée dans des citernes.

#### *MATÉRIAUX LOCAUX :*

Traditionnellement, les façades sont constituées de pierres trouvées sur place, et parfois recouvertes d'un enduit de chaux et de sable, lui-même badigeonné d'un lait de chaux coloré pour protéger les façades des intempéries.

#### *CONTINUITÉ DES MILIEUX ÉCOLOGIQUES :*

Traditionnellement non clos à l'exception de la cour de service. La continuité est totale avec le milieu.

### 3.3 LE BÂTI PATRIMONIAL ET LA RÉHABILITATION ÉNERGÉTIQUE

### 3. Diagnostic environnemental

#### Connaître son bâti pour mieux le réhabiliter :

Le territoire de l'avap regroupe des formes bâties dont les typologies précises ont été décrites dans l'analyse patrimoniale et environnementale.

Du point de vue de leur comportement énergétique, on peut les regrouper par famille :  
(source: étude ATHEBA - amélioration thermique bâti ancien).

**Le bâti ancien**, celui qui était construit de manière traditionnelle jusqu'à un passé récent.

Il possède des qualités thermiques et hygrothermiques spécifiques découlant de son lien très fort à son environnement (eau, air, climat) qui constitue un équilibre subtil et fragile. On dit qu'il « respire ».

Il est constitué de matériaux naturels, peu transformés, le plus souvent trouvés dans un périmètre géographique proche.

Il est durable et réemployable en majeure partie.

Un bâtiment ancien, bien traité, bien conservé, présente en général d'assez bonnes performances thermiques.

**Le bâti moderne**, qui a remplacé le bâti originel, apparaît à partir des années 20/30 à la suite de l'industrialisation des matériaux de construction.

Ce développement technique l'isole progressivement de son environnement, employant des nouveaux matériaux de construction aux propriétés hygrothermiques très différentes, faisant appel à une ventilation artificielle et parfois à la climatisation.

Il est constitué de matériaux industriels, moins conçu pour la durée, il n'est pas facilement réemployable.

Avant 1973, il est construit sans grand souci de la consommation d'énergie, après 1975, il ne cesse d'améliorer ses performances.

**Le bâti transformé**, constitué en majeure partie de constructions anciennes, modifiées par des apports modernes. Il est plus ou moins isolé avec des matériaux et selon des techniques qui ne lui conviennent pas, des enduits ou des joints en matériaux hydrofuges par exemple, interdisant la respiration.

Ces interventions peuvent dans certains cas mettre en danger la pérennité même de l'édifice.

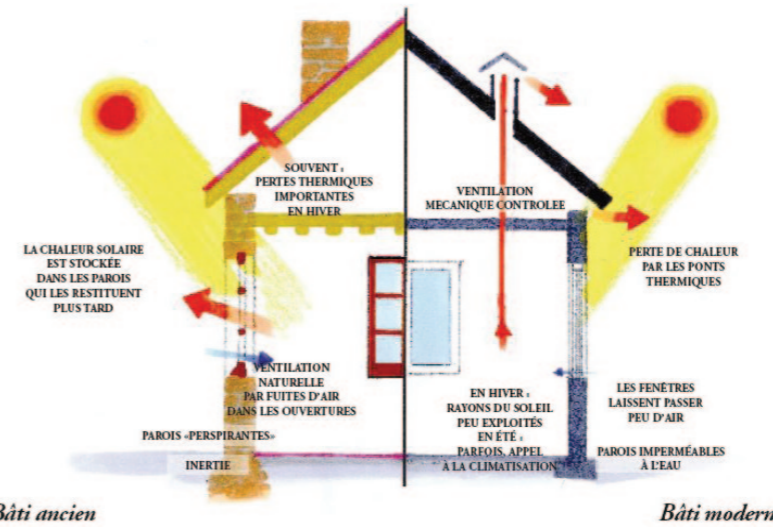
En fonction du type de bâtiment dans lequel on se trouve, on peut adopter des stratégies différentes, et prendre le temps d'établir un diagnostic. Il faut se poser des questions essentielles avant d'engager sa réhabilitation :

La situation géographique, la situation sur le terrain, la présence de végétation protectrice, l'orientation pour le soleil et le vent, la mitoyenneté ou non du bâtiment.

Toute intervention dans le bâti doit reposer sur plusieurs points :

- Le maintien ou l'amélioration du confort du bâtiment pour ses occupants
- La possibilité de réduire sa consommation d'énergie
- Contribuer à la pérennité du bâtiment en respectant ses caractéristiques
- La mise en oeuvre de choix plus respectueux pour l'environnement notamment pour les matériaux employés
- Le respect de la valeur patrimoniale architecturale et paysagère du bâti.

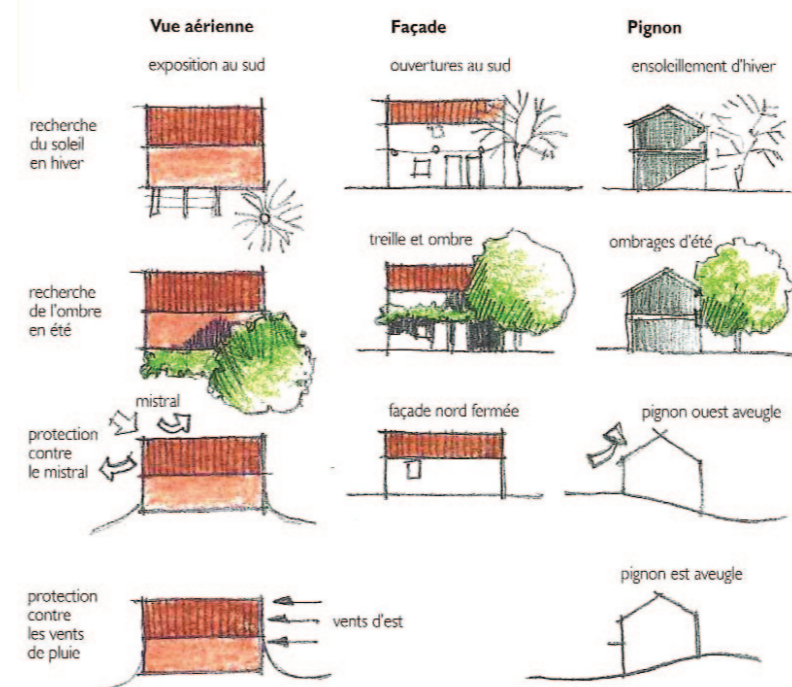
L'amélioration thermique d'un bâtiment ancien doit donc être globale pour être efficace.



Bâti ancien

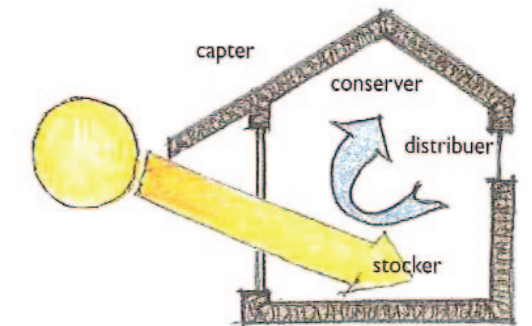
Bâti moderne

SOURCE ÉTUDE ATHEBA FICHE BÂTI ANCIEN

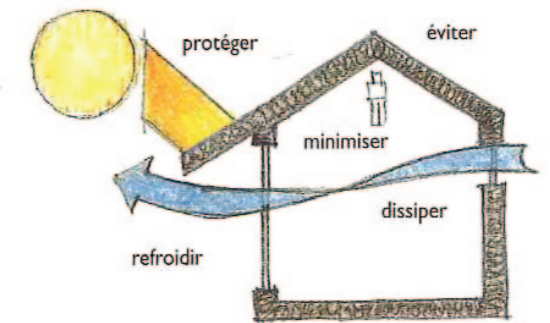


PRINCIPES D'IMPLANTATION BIOCLIMATIQUE

#### Stratégie du chaud



#### Stratégie du froid



STRATÉGIE DU CHAUD ET DU FROID

#### ENJEUX :

- S'assurer d'offrir une solution technique adaptée à chaque immeuble en fonction de sa nature et de ses caractéristiques constructives.
- Prioriser les actions en faveur de l'amélioration énergétique des immeubles pour en renforcer le confort notamment thermique

## 4. Synthèse des approches

4.1 Les enjeux liés au patrimoine au regard des données environnementales du territoire

4.2 Les interventions sur le patrimoine bâti existant

4.3 Les interventions sur les espaces libres

## 4.1 LES ENJEUX LIÉS AU PATRIMOINE AU REGARD DES DONNÉES ENVIRONNEMENTALES DU TERRITOIRE

Préambule :

La synthèse des approches patrimoniale et environnementale (tel que définie dans les textes) consiste à évaluer les interactions entre les préoccupations patrimoniales et environnementales et la compatibilité des objectifs et moyens à mettre en oeuvre pour assurer une gestion cohérente des projets sur le bâti et sur les espaces situés à l'intérieur du périmètre de l'AVAP.

De cette évaluation découleront un certain nombre de principes fondateurs des règles à mettre en place pour savoir :

- ce que l'on peut et doit faire ou ne pas faire sur le patrimoine bâti existant pour le faire évoluer et l'adapter au mieux aux critères de la qualité environnementale du bâti (confort, performance énergétique).
- ce que les espaces libres peuvent accepter en terme d'implantation nouvelle qu'il s'agisse de l'espace public (rapport, confort esthétique), d'espaces libres non urbanisés (capacité, et forme d'urbanisation) ou d'implantation de matériel liés aux énergies renouvelables.

On peut noter en premier lieu que les interventions doivent apporter une réponse concrète aux enjeux identifiés sur la commune à travers notamment les exigences décrites ci dessous :

### Une sensibilité paysagère forte du site :

1. Conserver une enveloppe homogène du coeur de ville pour maintenir la compréhension historique de ce dernier.
2. Protéger les vues lointaines et les approches des entrées de ville.
3. Établir une articulation fine entre les enjeux du site classé et le village pour définir un périmètre cohérent
4. S'assurer du maintien de la qualité des perspectives et vues lointaines lors de la mise en place d'installations techniques liées aux énergies renouvelables.

### Une évolution du bâti et des espaces à adapter aux caractéristiques spécifiques et aux techniques et savoir-faire utilisés pour sa construction :

1. Adapter les techniques d'amélioration du confort du bâti aux caractéristiques du bâti traditionnel (techniques, matériaux, ....)
2. Tirer partie de la compacité et de l'inertie du bâti traditionnel pour en améliorer ses performances énergétiques.
3. Mettre en oeuvre la réhabilitation du bâti existant en intégrant la mise en valeur des nombreux éléments d'architecture remarquable repérés.
4. Favoriser l'éventuelle reconversion de bâtiments spécifiques dans une démarche de réhabilitation (fabriques, moulins...)
5. Répertorier les abris sous roche en établissant un diagnostic sanitaire et les pistes en vue de leur réhabilitation.
6. Conforter la qualité environnementale des espaces libres (maintien et confortement du végétal urbain d'ombrage, valorisation de la présence de l'eau)
7. Travailler l'implantation d'éventuelles nouvelles constructions en retenant une approche croisée (bioclimatique, paysagère et historique) permettant de définir les situations les plus favorables (apport solaire optimal, impact visuel, insertion paysagère et continuité avec le tissu existant).

## 4. Synthèse des approches



## 4.2 LES INTERVENTIONS SUR LE PATRIMOINE BÂTI EXISTANT

LE **PATRIMOINE BÂTI** traditionnel est dépositaire de qualités architecturales dont certaines correspondent aux critères de la qualité environnementale du bâti et qu'il convient de maintenir dans un projet qui va faire évoluer le patrimoine.

On peut citer notamment :

- les combles sous toitures servant d'espace tampons sur le plan énergétique
- les grandes hauteurs sous plafond favorables au confort d'été
- l'inertie des murs de façade et de refend
- les systèmes d'occultation (volets intérieurs) et ceux de protection solaire (persiennes)
- les éléments de décoration destinés à éviter les effets de parois froides (tentures, lambris, rideaux...)
- la composition mixte des complexes planchers/plafonds associant souvent chape carrelée, planchers bois ou vouïtains, faux plafonds plâtre pour atteindre des performances d'isolations acoustique et thermique significatives.
- les modes de chauffage central (à eau chaude par radiateur).

Le projet de réhabilitation ne doit pas détruire ces qualités même s'il se donne pour objectif d'améliorer les performances du bâtiment.

Ainsi les principes à retenir sont les suivants :

Pour ce qui concerne **l'enveloppe du bâti** :

- La toiture, même si elle doit en général conserver ses caractéristiques d'aspect (majorité de toitures en tuile canal à deux versants) devra pouvoir intégrer :
  - des souches dimensionnées pour la ventilation, pompe à chaleur ou poêle/chaudière bois
  - des ouvrages de types verrières de toit pour pouvoir créer un apport de lumière en cœur d'îlot ou de parcelle.
  - la mise en place de panneaux solaires de manière très limitée et bien composée dans la mesure où cela ne perturbe pas le paysage d'ensemble des toitures vu depuis les points hauts et que l'implantation de la parcelle dans le tissu urbain soit propice à ce type d'équipement.
  - l'ensemble des appareillages devra, en revanche, être installé à l'intérieur des combles, non visibles depuis l'extérieur ou intégré dans le volume de la façade.
- Les façades traditionnelles en maçonnerie de pierre en général enduites au mortier de chaux sont à traités avec des techniques compatibles avec leur comportement hygrothermique, donc en général à l'aide de mortier perspirant à base de chaux naturelle. L'isolation par l'extérieur peut être admise dans les cas où elle n'occulte pas de décors de façades et à condition d'être réalisée avec des matériaux permettant de conserver les échanges de vapeur (laine de bois/fibres naturelles...), de conserver une passée de toiture significative, elle permet de faire bénéficier le bâtiment de l'inertie des murs de façade.

Les immeubles repérés dans le plan d'intérêt architectural font l'objet de règles spécifiques qui sont exprimés dans le règlement de l'AVAP.

## 4. Synthèse des approches



- .....Arbre de haute tige - protection solaire en façade
- ..... Décor peint, isolation extérieure impossible
- .....Protection solaire de type store
- .....Jardin arboré - confort d'été amélioré

MAISON DE VILLÉGIATURE



- bandeau décor peint .....
- .....bandeau décor peint motif floraux
- .....encadrement pierre fenêtre
- encadrement pierre porte .....

IMMEUBLE AVEC DÉCOR EN FAÇADE  
ISOLATION EXTÉRIEURE IMPOSSIBLE



- loggia dernier niveau .....
- ..... combles non transformées
- murs maçonnerie traditionnelle .....
- .....volets persiennes bois

ESPACE TAMPON, ESPACE D'AGRÉMENT



## 4.2 LES INTERVENTIONS SUR LE PATRIMOINE BÂTI EXISTANT

Pour ce qui concerne **les performances énergétiques et les énergies** :

Il convient d'aborder le projet de réhabilitation du patrimoine avec des objectifs d'amélioration des performances énergétiques et non en visant des performances quantifiées.

- L'amélioration de l'isolation des parois :

Le point le plus déperditif est constitué par les baies qu'il convient d'équiper de vitrages isolants, voire d'une double fenêtre lorsque les menuiseries constituent un patrimoine remarquable.

L'emploi du bois est obligatoire car il possède des qualités d'isolation et il s'agit d'un matériau renouvelable et employé traditionnellement à Annot.

Les parois extérieures peuvent être isolées par l'intérieur à l'aide de techniques permettant les échanges hygrothermiques.

En cas de parois décorées interdisant la pose d'un isolant intérieur, la mise en place de matériaux de décors supprimant l'effet de parois froides permet de diminuer notablement les consommations en améliorant le confort.

- L'amélioration des performances énergétiques du bâti ancien urbain

Il s'agit toujours d'un compromis entre les possibilités d'isolation en respect du patrimoine, les apports solaires limités compte tenu d'orientations aléatoires, les capacités du bâti à intégrer des matériels tels que pompe à chaleur ou chaudière bois et le mode de chauffage et de refroidissement adapté.

Ainsi, pour la plupart des bâtiments anciens d'Annot, dont l'isolation de l'enveloppe ne pourra pas être très perforante, il est primordial de favoriser les modes de chauffage par rayonnement et de profiter de la présence d'un réseau de gaz pour installer du chauffage central avec des chaudières et des ventilations performantes.

En ce qui concerne le confort d'été, il faut veiller à maintenir ou créer des locaux traversants pour permettre la ventilation nocturne et l'aération de cœur d'îlot ou de parcelle.

La climatisation mécanique est à éviter, en tout cas elle doit être soumise à des règles strictes en matière d'intégration dans le bâti ou dans les espaces libres (jardins, cours intérieures...). Elles apportent un confort très relatif à l'intérieur des immeubles mais elles apportent également de nombreuses nuisances sur l'espace public (air chaud pulsé, nuisance sonore...)

La climatisation des magasins peut en général être évitée si l'énergie diffusée par l'éclairage est réduite.

Il est aussi important de rappeler que la réhabilitation thermique et la recherche d'économies d'énergie passent par des interventions physiques sur le bâti mais aussi par une adaptation des manières d'habiter au climat et aux caractéristiques constructives du logement.

**Pendant la période chaude :**

Il faut se protéger du rayonnement solaire direct dans le logement : c'est le rôle des arbres de haute tige devant les façades sud, des treilles, des pergolas, des canisses, des rideaux extérieurs ou des stores devant les portes vitrées, des voiles d'ombrages ...

Il convient également d'éviter que l'air chaud n'entre ou que la chaleur ne soit transmise par les façades et toitures, c'est le rôle des fenêtres fermées aux heures chaudes dès le matin jusqu'à tard le soir, des murs épais en maçonnerie de moellons, des combles non habités et très ventilés mais aussi des sols extérieurs de couleurs claires qui absorbent moins le rayonnement et par là, la chaleur .

La sobriété énergétique est également liée au comportement. Pour rester confortable il faut également minimiser la création de chaleur à l'intérieur, attention également à tous les appareils qui produisent de la chaleur, y compris l'éclairage.

Et quand avec le soir la fraîcheur arrive il s'agit de dissiper la chaleur emprisonnée à l'intérieur, c'est le rôle des fenêtres ouvertes la nuit dans les logements traversants (ouverts sur plusieurs façades), des ventilateurs, des brasseurs d'air au plafond.

Et quand il s'agit de refroidir l'air ambiant, on peut utiliser les plantes (évapotranspiration), arroser les abords de la maison.

## 4. Synthèse des approches

**Pendant la période froide :**

En hiver, il s'agit au contraire de capter au mieux les rayons du soleil et de les faire entrer dans le logement, c'est le rôle des ouvertures plus larges en façades sud, des vérandas, des serres.

L'autre enjeu majeur est de conserver la chaleur captée ainsi que celle produite par le système de chauffage, cela passe évidemment par l'isolation performante des parois, mais aussi par la limitation des effets de parois froides avec des rideaux lourds, des tentures, des tapis ... Il convient aussi de se protéger du vent en limitant les ouvertures exposées, en plantant des haies au nord, mais aussi en traitant les fuites d'air des menuiseries anciennes qui sont des sources d'inconfort; là aussi les volets ont un rôle à jouer (attention toutefois pas de menuiseries étanches sans un système de ventilation performant).

Par ailleurs il est crucial de bien distribuer la chaleur dans le logement, c'est l'intérêt des doubles hauteurs, en évitant les longs couloirs, des espaces tampons non chauffés qui isolent le logement du froid extérieur .

Enfin il est important de stocker la chaleur présente; c'est possible en utilisant l'inertie du bâti ancien; dans ce cas la masse de la maçonnerie ou du dallage accumule puis restitue la chaleur.



..... bloc clim extérieur nuisance sur l'espace public

.....végétation en façade, régulateur hydrométrie



..... treille en façade : ombrage et confort d'été

## 4.2 LES INTERVENTIONS SUR LES ESPACES LIBRES

### LES ESPACES LIBRES :

Rappelons que sur ce thème, la circulaire indique qu'il convient de définir ce que les espaces libres peuvent accepter en terme d'implantation nouvelle qu'il s'agisse de l'espace public (rapport, confort esthétique), d'espaces libres non urbanisés (capacité, et forme d'urbanisation) ou d'implantation de matériels liés aux énergies renouvelables.

L'aménagement des espaces libres a pour objectif de mettre en valeur ces espaces mais également d'en améliorer le confort et le fonctionnement. Ils sont aussi des espaces qui permettent de mettre en valeur le patrimoine bâti, de prendre du recul pour observer les façades.

Ce sont également des lieux d'usage villageois importants (jeu de boules place du Germe, bancs à l'ombre dans les rues du centre ancien, gradins place du Coulet...).

Les principaux thèmes qui doivent faire l'objet d'une attention particulière sont :

#### La circulation et le stationnement :

Le centre ancien n'est pas saturé de véhicules en stationnement grâce à la présence de grands parkings regroupés en poche, en bordure du centre ancien (place du germe, parking proche du cimetière, parking avenue du Foulon, parking de la gare).

Ces places polyvalentes doivent cependant faire l'objet d'aménagement plus soignés et notamment paysagés. Certains ne sont pas plantés (parking cimetière), d'autres sont mal indiqués malgré leur capacité d'accueil intéressante (parking de la gare).

La présence des voitures est nuisible à l'esthétique des lieux, au confort des piétons (bruit, pollution, accessibilité) et aux activités commerciales; elle est donc à éviter aux espaces d'articulation entre le centre ancien et les faubourgs en reportant le stationnement en périphérie.

Sur les espaces publics plus spacieux, l'espace peut être intelligemment partagé en laissant une large place aux piétons et aux déplacements doux et en assurant la réversibilité des aménagement routiers.

#### Le confort urbain :

Il se porte sur les aspects sonores, olfactifs, visuels et thermiques. La mise en valeur des espaces conduit en général à une reprise des sols, des mobiliers urbains, de l'éclairage et des plantations.

Les principes environnementaux à respecter dans la matière sont :

- d'utiliser des matériaux locaux (empreinte carbone), pas trop réfléchissants (confort visuel). Nous avons mis en avant la présence du grès sur les anciens aménagements urbains. Ce matériau, dont l'exploitation locale est interdite doit être remplacé par un matériau adapté aux conditions climatiques du site et doit faire écho à l'unité chromatique des espaces publics existants.

- d'introduire au maximum le végétal en ville pour les confort visuels, thermiques et olfactifs, tout en respectant les caractéristiques minérales de certaines typologies d'espace public, sous réserve d'utiliser des essences adaptées au climat et des sujets proportionnés aux lieux.

- de permettre le contrôle de l'ensoleillement par diverses techniques à bien encadrer (stores, parasol, velum, toiles).

- d'améliorer le confort d'été par la présence d'eau (fontaines, brumisation). Le travail déjà réalisé dans le centre ancien sur ce thème contribue à ce sentiment de fraîcheur et de confort urbain.

Les places, les lavoirs, le cheminement de l'eau à ciel ouvert, permettent à tout moment de se rafraîchir et permet de refroidir l'air ambiant.

- de limiter l'éclairage urbain, profitant notamment des mises en lumière patrimoniales pour éclairer l'espace public.

La mise en valeur du patrimoine urbain liée à l'architecture, l'histoire, l'eau et le végétal constitue très naturellement un support de projet en symbiose avec les préoccupations environnementales.



Place des faubourgs - polyvalences des lieux à harmoniser



Poche de stationnement à trouver hors les murs voiture



Place du Coulet - vaste espace libre et gradins



Jardin en ville - agrément et confort été pour les maisons



Lavoir en centre ancien



Espace public convivial - Fontaine et circuit de l'eau mobilier urbain en grès



## 4.2 LES INTERVENTIONS SUR LES ESPACES LIBRES

### L'urbanisation nouvelle des espaces libres :

Au regard des entités patrimoniales étudiées dans le diagnostic, de l'analyse urbaine et architecturale et de la sensibilité paysagère de certains secteurs, plusieurs tissus semblent révéler un potentiel intéressant pour accueillir un développement urbain maîtrisé à long terme.

**Le centre ancien :** Certains immeubles présentent un potentiel de réhabilitation important, permettant de redynamiser le cœur de ville. Ces projets doivent cependant être envisagés dans l'emprise des volumes existants. En effet, la densité du centre ancien, ne permet pas d'envisager l'ouverture d'une poche nouvelle d'urbanisation. Les espaces libres du centre ancien représentant des espaces de respiration et d'aération du tissu, essentielles, au confort de celui-ci.

#### D'autres secteurs à vocation

**Les extensions en faubourgs agglomérés :** Ce tissu présente des espaces libres plus généreux qui sont aujourd'hui des espaces de jardins d'agrément de grande qualité, en lien avec une architecture spécifique développée au XIXème et début du XXème siècle sur la commune.

Ce secteur peut être densifié, en dehors notamment, de certains jardins repérés dans le plan d'intérêt urbain.

Le tissu du XXème siècle présente de nombreuses opportunités de densification.

Certains secteurs notamment, à proximité directe de la ville et en entrée de ville aggloméré, comme le quartier autour de la gare ou à proximité des Auches, peuvent accueillir un habitat nouveau, dense, en continuité des constructions récentes.

Les projets de développement devront en priorité respecter les principes suivants :

- Compacité des ensemble urbains (mitoyenneté, simplicité des volumes...)
- Implantation du bâti et des espaces extérieurs en lien avec le site naturel (inscription dans la pente, orientation favorable du bâti,...)
- Perméabilité des espaces libres en vue de limiter le ruissellement des eaux pluviales et de limiter les surfaces imperméabilisées et circulables.

### L'implantation de dispositifs à énergies renouvelables :

Il s'agit d'évaluer la capacité des espaces libres, qui se situent dans les entités urbaines identifiées par le diagnostic, à accepter du matériel lié aux énergies renouvelables.

#### 1/ L'utilisation de l'éolien est exclu du périmètre de l'AVAP.

En effet, au regard de la fragilité du paysage, de l'impact paysager de ce types d'installation, l'utilisation de la ressource en vent ne peut pas être exploitée dans le périmètre de l'AVAP. L'utilisation d'éolienne domestique est également impossible.

#### 2/ L'utilisation du solaire :

Il existe un gisement important de toitures pouvant accueillir des panneaux solaires thermiques.

En effet, l'urbanisation en diffus ou semi-diffus des années 80, permettrait d'accueillir ce type d'installation, sous réserve de s'assurer de la mise en œuvre des panneaux sur la toiture.

Les autres entités urbaines (centre ancien et hameaux) peuvent difficilement accueillir ce type d'installation (capacité du parc limité, orientation aléatoire pas forcément favorable, covisibilité importante...)

On veillera à encadrer l'implantation des dispositifs techniques dans les jardins en vue de préserver les espaces libres plantés.

#### 3/ L'utilisation du bois énergie :

L'implantation de chaufferie bois est possible. Des équipements recevant du public sur la commune sont déjà équipés de ce type d'énergie (Pré-martin).

On portera attention à l'insertion du volume des silos en cohérence avec le bâti qu'il accompagne et on veillera à limiter l'impact paysager des cheminées inox attachées à la chaufferie.

## 4. Synthèse des approches



Volumes simples et compact aux Auches - stationnement intégré



Mitoyenneté et double orientation sur jardin



Secteur Gare et Auches.....



.....Piémont du village en dessous de Vers la Ville à protéger





Provence-Alpes-Côte d'Azur, Alpes-de-Haute-Provence  
Annot

## village d'Annot

### Références du dossier

Numéro de dossier : IA04001641  
Date de l'enquête initiale : 2009  
Date(s) de rédaction : 2017  
Cadre de l'étude : inventaire topographique  
Degré d'étude : étudié

### Désignation

Dénomination : village

### Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en village  
Références cadastrales : 1830, F ; 2017, OF

### Historique

On suppose que jusqu'au 12<sup>e</sup> siècle, la cité d'Annot est restée bâtie sur le flanc de la montagne qui domine le village actuel, au quartier de "Vers-la-Ville". Il y a eu un temps de cohabitation, au moins au 13<sup>e</sup> siècle, entre une ville haute et une ville basse. Cette dernière se développe jusqu'à devenir le village d'Annot, fortifié en plusieurs campagnes jusqu'au 16<sup>e</sup> siècle. Avant la fin du 19<sup>e</sup> siècle, Annot connaît peu d'évolutions. L'arrivée du chemin de fer dans les premières années du 20<sup>e</sup> siècle marque le renouveau de la croissance urbaine, avec le quartier de la gare, quelques lotissements, et un important étalement pavillonnaire.

Période(s) principale(s) : Milieu du Moyen Age, Fin du Moyen Age, 16<sup>e</sup> siècle, 19<sup>e</sup> siècle, 20<sup>e</sup> siècle

### Statut, intérêt et protection

Sites de protection : site inscrit  
Statut de la propriété : propriété privée, propriété de la commune

### Un village pittoresque

#### L'origine du village d'Annot

Le village d'Annot est implanté dans la vallée de la Vaire, au pied de la montagne du Bau du Parrou, à la confluence des deux cours d'eau qui délimitent cette montagne, la Vaire et la Beïte. La communauté d'origine est probablement située à côté du village actuel, autour de Notre-Dame de Vers-la-Ville. Sur l'autre rive de la Beïte, la dernière proéminence que forme le Parrou en venant mourir dans la rivière constitue un promontoire rocheux et abrupt qui a été propice au développement d'une petite agglomération. Elle domine la rivière d'environ 10 m (l'altitude de ce replat est d'environ 700 m, contre 690 pour les bords de la rivière) et est entourée d'étendues relativement planes.

Les deux implantations, de part et d'autre de la Beïte, ont coexisté pendant un certain temps. Mais proposer des datations pour le déperchement qui se fait au détriment du bourg implanté à Vers-la-Ville est hasardeux. Les textes ne sont pas assez nombreux ou précis pour fournir une réponse définitive. Les chartes faisant mention de dons de revenus liés à une église sont les plus anciens, mais leur interprétation n'a rien de certain.

Le cartulaire de Saint-Victor porte plusieurs mentions. La plus ancienne, en 1042, cite l'église Saint-Pons *qui est dans le territoire appelé Sigumanna* (charte n° 779, p. 126-128 ; ce territoire s'étend entre la Vaire et le Coullomp), et qui est donnée à l'abbaye. La donation est le fait de plusieurs personnes dont "Ermenric d'Annot avec son frère Pons". Les confirmations (chartes 843, 844, 848 : *cellam sancti poncii ad Annot* ou *ad Anoth*) font aboutir à la même conclusion : la plus ancienne mention d'un lieu appelé Annot remonte à 1042.

De nombreux auteurs en ont conclu qu'Annot était alors implanté à Vers-la-Ville et que l'église Saint-Pons, située *près d'Annot* (*ad Annot*) d'après les textes anciens, devait être l'église à l'origine du bourg actuel, qui à l'époque n'existait pas encore. Saint-Pons serait ainsi le premier vocable de l'actuelle église paroissiale Saint-Jean-Baptiste.

Cette hypothèse ne peut être réfutée avec certitude, mais il est tout à fait possible qu'il s'agisse en fait de l'église Saint-Pons du Fugeret. Au 11<sup>e</sup> siècle, le village du Fugeret (référence : [IA04002341](#)) n'existe pas encore, et une chapelle dédiée à Saint-Pons située près du village actuel du Fugeret aurait probablement elle aussi été décrite comme une église "*près d'Annot*" (les deux villages sont séparés par moins de 5 km)<sup>2</sup>.

En l'absence de fouille dans le village, on ne peut non plus exclure que le village actuel d'Annot ait déjà existé au 11<sup>e</sup> siècle. Mais même dans ce cas, la formule *près d'Annot* plaide pour Le Fugeret, puisque les textes auraient plutôt indiqué à *Annot*, sauf à considérer que l'église, isolée, se trouvait près du village d'Annot alors située à Vers-la-Ville.

Que le village d'Annot ait ou non existé au 11<sup>e</sup> siècle, on est sûr qu'il existe bien dans la première moitié du 13<sup>e</sup>. En effet la liste des localités habitées des diocèses de Glandèves et de Senez en 1232/1244 indique sans doute possible que les deux sites d'Annot (*castrum Annoti* et *Petra Annoti*, le village actuel et l'ancien site, probablement Vers-la-Ville) coexistent à ces dates. Les *Enquêtes sur les droits et revenus de Charles Ier d'Anjou en Provence* éditées par Baratier apportent la même preuve pour l'année 1252.

Autrement dit, le discours, repris par la plupart des auteurs, qui fait de l'église Saint-Jean-Baptiste l'ancienne église Saint-Pons et donc permet de conclure que le village d'Annot existe au moins depuis 1042 doit probablement être contesté.

Déterminer à quel moment s'est constitué le village actuel d'Annot est délicat. Les archives n'apportent qu'une certitude : le village existe dans la première moitié du 13<sup>e</sup> siècle. Et l'analyse du bâti annotain, en l'absence de fouille archéologique dans le centre bourg, ne permet pas de tirer davantage de conclusion.

## Évolution de la forme urbaine

### Les enceintes successives

Les maisons assemblées autour de l'église sont enceintes par une première ligne de fortification. Les tours à pierres bossagées de la rue des Vallasses en sont peut-être des vestiges. La croissance du bourg est rapide. Au moment des troubles de la seconde moitié du 14<sup>e</sup> siècle, la communauté envisage la construction d'une nouvelle enceinte de 800 m de longueur. Ce projet n'aboutit pas, mais celui qui est réalisé, plus modeste (son périmètre mesure à peine plus de 400 m de longueur), enferme un bourg qui a déjà l'apparence de celui qu'on connaît aujourd'hui : le village est alors "descendu" vers la confluence. La nouvelle enceinte reprend la première et l'agrandit en englobant les extensions des 13<sup>e</sup> et 14<sup>e</sup> siècles. Elle regroupe donc deux amas de constructions différents : le premier, en contrebas de l'église, et le second, formé par l'ancien faubourg. A la jonction de ces deux amas, l'enceinte se resserre du fait de la topographie, ce qui confère au nouvel ensemble un plan original en forme de 8.

Voir le dossier fortification d'agglomération d'Annot : [IA04002080](#)

L'enceinte construite à partir de la fin des années 1370 est petite. Elle ne couvre qu'une surface d'environ 7500 m<sup>2</sup>, ce qui s'explique probablement par la faible population qu'elle doit protéger. Barratier indique en effet que le nombre des feux n'est que de 110 en 1344. L'agglomération est très vite à l'étroit, ce qui est probablement à l'origine d'une des caractéristiques les plus frappantes du vieux village : la hauteur des maisons et le nombre et la longueur des passages surélevés, qui en arrivent à couvrir les rues sur de longues distances. Cette extension du bâti annotain *intra muros* montre une densification importante de l'habitat au 15<sup>e</sup> et surtout au 16<sup>e</sup> siècle.

### Des îlots enchevêtrés

La trame urbaine du village s'explique en grande partie par le rôle joué par les enceintes successives. Deux îlots présentent malgré tout un aspect particulièrement enchevêtré qui signale probablement un état antérieur difficile à restituer par la seule analyse du bâti.

L'îlot compris entre la rue Saint-Jean, la rue des moulins et la rue du Coulet, tout en longueur, est sans doute le résultat d'une agrégation de constructions comprenant d'anciens espaces publics. La longue parcelle 360, qui pourrait témoigner de l'existence d'un ancien passage ou le passage couvert de la parcelle 357 en sont probablement les derniers vestiges observables.

Le bas de la Grand Rue présente lui aussi un agencement difficile à bien expliquer. La rue va en s'élargissant en descendant vers le passage surélevé qui fait face à la porte donnant dans la rue Basse puis se resserre fortement au niveau du passage. Dans l'angle ainsi formé, un espace couvert, voûté en plein-cintre, sert d'accès à plusieurs des constructions qui forment la pointe sud de l'enceinte, et notamment à la maison de la parcelle 290 dont l'emprise très surprenante ne peut s'expliquer par le tracé des fortifications. C'est sans doute là encore la trace d'une disposition antérieure qu'il est difficile de comprendre. On peut en tout cas imaginer que la rue a "hésité" dans la direction à prendre dans ses parties basses et que la construction de l'enceinte vers 1380 a condamné le passage qui s'orientait vers la rivière et le pont sur la Beïte au profit de celui, plus facile à protéger, qui aboutit au tracé actuel de la rue.

### Densification du bâti *intra muros*

La densification du bâti *intra muros* d'Annot se traduit par plusieurs phénomènes :

- l'importance du nombre d'étages des constructions (voir dossier maisons : [IA04002980](#)). Les maisons les plus hautes se concentrent rue Basse, Grand-Rue et, dans une moindre mesure, rue Capone et rue Saint-Jean.
- la taille moyenne des parcelles est très petites (49 mètre carrés pour les parcelles *intra-muros*). Certes, cette moyenne, calculée à partir du parcellaire actuel, ne renseigne qu'indirectement sur la situation au 16<sup>e</sup> siècle. Les variations sont pourtant assez faibles, puisqu'il n'y a quasiment pas eu de fusion de parcelles. La seule différence notable concerne le Coulet aujourd'hui détruit dont les parcelles minuscules (elles sont bien visibles sur le relevé de 1834) auraient encore abaissé la moyenne si elles avaient été prises en compte. La taille médiane des parcelles pour les maisons *intra-muros* est de 38 mètres carrés.
- la réduction des espaces publics, particulièrement visible place de l'église. Les constructions des parcelles 383 à 387 semblent avoir empiété sur la place, tout comme celle de la parcelle 368.
- l'existence de quelques maisons construites en encorbellement. Ces encorbellements en bois, l'un accolé à la porte vieille Notre-Dame et l'autre à la porte neuve Notre-Dame, font de ces maisons de rares exemples de maisons de ville à structure de bois dans le Pays Asses, Verdon, Vaïre, Var, avec celles d'Entrevaux.
- le nombre des passages couverts et leur corolaire, les passages surélevés. Ces passages, longs, nombreux, répétitifs, sont une des spécificités de l'urbanisme d'Annot, aucune autre forme urbaine du Pays Asses, Verdon, Vaïre, Var n'en ayant autant développé. Cumulés, ils couvrent 115 mètres linéaires. Ces passages surélevés ont de un à quatre étages pour ceux qui enjambent une rue ou pour ceux qui se trouvent à la jonction de deux rues.

Il faut en effet distinguer plusieurs types de passages couverts :

- le passage couvert qui fut aussi une porte de la ville. On en compte quatre, à la porte de la rue Droite, au bas de la Grand-Rue, à l'embouchure de la rue Capone sur la rue Notre-Dame et au débouché du canal de la Tourtourière dans la rue des moulins.
- le passage couvert à l'intersection de deux rues qui permet d'agrandir la maison au-dessus de la rue secondaire. On en observe à l'endroit où la place du Coulet s'ouvre sur la Grand-Rue (le passage surélevé est lancé au-dessus de la rue grâce à un plancher) ou à l'angle de la rue des Vallases et d'un petit chemin parallèle au chemin d'Argenton.
- le passage couvert qui existe parce que le besoin de relier deux bâtiments en enjambant la rue qui les sépare s'est un jour fait ressentir : les passages couverts de la rue du four (voir maison Verdollin : [IA04000888](#)), ceux de la rue des moulins (voir maison Verdollin : [IA04002083](#)), celui du chemin de Charenton (voir dossier du collège : [IA04002953](#)) ou ceux de la maison Rabiers au-dessus de la rue Droite (voir maison Rabiers de Villars : [IA04002971](#)) ou celui de la maison enjambant la Grand-Rue. Ces passages surélevés s'appuient soit sur une voûte plein-cintre soit sur un plancher.
- le passage couvert qui trouve son origine dans l'agrandissement d'une maison sur la rue, sans que ce dernier ait permis de traverser la rue. Le meilleur exemple vient de la maison Rabiers et de ses arcades au-dessus du canal (voir maison Rabiers : [IA04002971](#)), mais c'est sans doute le même phénomène qu'on observe dans les parcelles 695 et 290.

La topographie explique sans doute pour une part la faible extension du village. Son environnement immédiat est assez escarpé et il est entouré de prés inondables. Seules deux petites extensions de la ligne fortifiée voient le jour, sans doute au 16<sup>e</sup> siècle, qui servent à protéger la rue Notre-Dame et la rue Basse. Annot est assez peu dynamique du 17<sup>e</sup> au 19<sup>e</sup> siècle et le village conserve, en 1850, la population et l'aspect qu'il avait trois cent ans plus tôt. Les seules extensions sont celles qui se font le long de la route du Fugeret et du chemin d'Argenton.

### **La création de la Grand Place (place du Revelin, Ravelin, Revelly etc.)**

Annot obéit au 19<sup>e</sup> siècle à un schéma de développement qui s'observe dans de nombreuses autres agglomérations de taille comparable : les abords de la rivière, qui formaient un espace suffisamment dangereux pour que le village s'en soit tenu éloigné pendant plusieurs siècles, sont finalement investis grâce à un important chantier d'aménagement.

Jusqu'à la Révolution française, la Grand Place d'Annot n'existe pas. Au début du 19<sup>e</sup> siècle, en rive gauche de la Vaïre, un mur prolonge l'aile du pont en aval et en amont un autre mur accompagne la branche basse du canal de la draperie Roux, jusqu'au barri. Ces murs délimitent une étendue qui n'est pas à proprement parler une place. Elle est traversée par une chaussée qui va de la rue basse au pont (c'est en fait le chemin qui conduit du village à la rive droite de la rivière). Cette dernière est bien visible sur le relevé du cadastre de 1830. En contrebas de ces murs se trouve "la grave". Il s'agit de terres laissées libres, en bordure de rivière, régulièrement dévastées par les crues et uniquement exploitées en tant que pré. Le plan de 1830 montre que la place a déjà, à cette date, connu une évolution importante. Le tracé de la route départementale, en provenance des Scaffarels, a été modifié. Au lieu de suivre la Beïte à partir du Foulon pour la franchir sur un petit pont de pierre au moment d'entrer dans le village, elle la traverse pour continuer de longer la Vaïre. Ainsi naît la future allée des peupliers et la partie sud de l'actuel boulevard Saint-Pierre, jusqu'au niveau du pont sur la Vaïre. La route s'arrête alors, s'ouvre sur la place du Ravelin et se poursuit ensuite *intra-muros* par la Grand Rue.

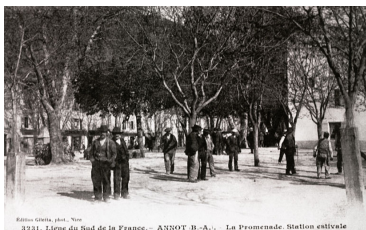
La place du Ravelin, dont le nom renvoie aux parties basses des fortifications du village, devient ainsi le principal accès à Annot.

En 1867, la route est prolongée entre le village et la Vaïre. Ce chantier de contournement est un moment important dans le développement d'Annot. Ce nouvel axe accélère la recomposition urbaine et devient, aux dépens des ruelles sinueuses et étroites du vieux village, le nouvel espace attractif. Ce percement a pour conséquence de supprimer la place, puisque la nouvelle route en occupe la plus grande part.

Trente ans plus tard, la place est recréée. En 1897, d'importants travaux sont en effet entrepris. Le pré en pente qui bordait la rivière est transformé en surface plane au moyen d'un vaste remblai qui engloutit les trois premières arches du pont.

Bordée au nord par la nouvelle école de garçons, cette place devient le cœur du village, l'endroit où se tient le marché et où sont installés les nouveaux équipements publics. C'est ainsi là que sont construits le poids public (dont l'existence sera assez brève : il n'est pas visible sur la photographie que Saint-Marcel Eysseric prend de la place vers 1890 et est probablement détruit pour faciliter l'agrandissement de la mairie vers 1931), le nouveau lavoir ou le monument aux morts après la Première Guerre mondiale. L'école de garçon accueille ensuite la mairie.

En aval du pont, les platanes paraissent déjà centenaires au début du 20<sup>e</sup> siècle. Ils prolongent la place pour en faire une allée ombragée de près de 200 m de longueur où ouvrent hôtels et restaurants. De nombreuses cartes postales nous la montrent et la qualifient successivement de place du marché, places des platanes, de promenade, de places des étrangers, ou, tout simplement, de *la place*...



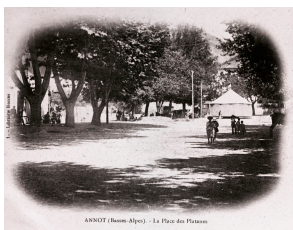
3231. Ligne du Sud de la France. ANNOT (B.-A.). - La Promenade. Station estivale.



1585 Annot (B.A.) - L'Hôtel Grac et la Place.



28. - Annot. - C.E. - La Place des Etrangers



Annot (Basses-Alpes.). - La place des Platanes.

### L'impact de l'arrivée du chemin de fer : naissance du quartier de la gare

Jusqu'à la seconde moitié du 19<sup>e</sup> siècle, l'emprise du village d'Annot reste très comparable à celle de la fin du Moyen Âge. On l'a vu, seules les maisons construites sur les parties hautes du village, celles qui forment la rue des Vallasses, la rue du Peyrard ou le chemin de Charenton, ont contribué à son accroissement aux 17<sup>e</sup> et 18<sup>e</sup> siècles. On remarque que cette permanence de l'emprise bâtie ne se traduit pas forcément par le maintien du bâti lui-même. De nombreuses maisons aux Vallasses ou à la rue du Peyrard, visibles sur la carte militaire des années 1760, sont entièrement reconstruites au cours du 19<sup>e</sup> siècle. C'est notamment le cas des constructions qui se trouvent à côté du lavoir et prennent la place des anciennes possessions de la famille Rabers du Villars, ou du nouveau presbytère.

A la fin du 19<sup>e</sup> siècle, Annot, en s'agrandissant, prend une toute autre direction. Cela commence dans les années 1860 avec la construction d'un nouvel alignement de maisons entre la Beïte et la nouvelle route d'accès au village.

Ce mouvement prend de bien plus grandes proportions avec l'arrivée du chemin de fer. Annot connaît alors un important développement grâce à la villégiature et le percement de l'avenue de la gare donne naissance à un nouveau quartier. Tout se fait assez vite. Le projet d'implantation de la gare (référence : [IA04000641](#)) dans les grès est établi à partir de 1901 et le chantier commence dès 1904. Les premières maisons situées au départ de la future avenue de la gare sont construites dès ce moment-là (deux dates portées 1904 sont visibles dans l'avenue). Celles qui sont bâties plus près de la gare sont plus tardives et le lotissement (référence : [IA04002975](#)) imaginé dès 1908 sur l'emplacement des délaissés du chantier ferroviaire ne verra véritablement le jour qu'au début des années 1930.

La desserte ferroviaire n'a pas uniquement un impact urbain sur l'environnement immédiat de la gare. Pendant tout le 20<sup>e</sup> siècle, et plus encore à partir des années 1950, différents foyers de constructions pavillonnaires, particulièrement en rive droite de la Vaïre, accroissent significativement l'emprise du village, jusqu'à la construction récente, vers 2010, du lotissement des Auches près de la croix dite romane.

### La destruction du Coulet

Le quartier du Coulet, au cœur du village historique, connaît un indiscutable déclassement observable dès les états de section du cadastre napoléonien mais probablement plus ancien encore. Ses minuscules parcelles abritent alors peu de maisons, et, déjà, beaucoup de bâtiments agricoles et de greniers. Les cartes postales du début du 20<sup>e</sup> siècle confirment cette impression. Laisse à l'abandon, le quartier se ruine petit à petit, jusqu'à dessiner un embryon d'espace ouvert au cœur du village au lendemain de la Seconde Guerre mondiale. En 1983, la municipalité fait raser les constructions ruinées qui restaient encore debout et aménage une grande place. Une grosse vingtaine de parcelles est ainsi transformée place. Et sept autres parcelles bâties sont occupées par un bâtiment neuf descendant jusqu'à la rue Basse (parcelle 698).

### L'omniprésence de l'eau

La position d'Annot, entre la Beïte et la Vaïre, lui procure une grande abondance d'eau. L'eau de la Beïte n'a que peu été utilisée. La rivière a longtemps marqué la limite orientale du bourg, et même les maisons de la rue Basse, construites entre l'enceinte et la Beïte, tournent le dos à cette dernière.

La présence d'une source, au bas de la rue Saint-Jean, a constitué un approvisionnement en eau non négligeable et a pu alimenter la fontaine de la place de la fontaine.

Mais c'est surtout les deux canaux dérivant les eaux de la Vaïre et traversant le village qui marquent fortement son urbanisme et son aspect.

Le plus ancien, celui de la Tourtourière (référence : [IA04001836](#)), a non seulement permis la mise en mouvement des moulins, notamment des foulons qui ont fait une bonne part de la richesse d'Annot (voir dossier le quartier des moulins : [IA04002974](#)), mais également rendu possible l'installation d'un lavoir et d'une fontaine à la porte neuve Notre-Dame.

Le second canal a été creusé pour alimenter l'usine Roux, qui fut peut-être un foulon avant de devenir une filature puis une draperie. A la fin du 19<sup>e</sup> siècle (il ne semble pas figuré sur un plan de 1880), un second lavoir a été aménagé sur la partie basse de son cours, à son arrivée sur la place.

Ces deux lavoirs sont construits sur le même modèle : il s'agit de lavoirs sans fontaine, constitués de simples margelles aménagées de part et d'autre du canal. Au lavoir de la porte Neuve Notre-Dame est malgré tout adjointe une fontaine, en contrebas de ce dernier. Une photographie ancienne montre que cette fontaine était auparavant située contre la porte, à l'extérieur de l'enceinte.

Un troisième lavoir, en béton, a été construit dans le troisième quart du 20<sup>e</sup> siècle à côté du camping. Celui-ci n'est pas alimenté par un des canaux. Il est doté d'une fontaine à son extrémité qui sert à remplir son bac unique.

Le village compte trois fontaines. La plus ancienne (référence : [IA04002955](#)), celle de place à laquelle elle a donné son nom, fut dotée, à la fin du 19<sup>e</sup> siècle, d'un lavoir aujourd'hui détruit.

La fontaine de la rue Basse est figurée sur le relevé cadastral de 1830. Il est probable que le document d'archive de juin 1825 conservé aux archives départementales soit l'acte par lequel la construction de cette fontaine est baillée à Joseph Ruelle. Cette fontaine a été plusieurs fois déplacée, ce qui explique qu'elle porte les dates 1894 et 2006 (le plan de 1830 montre qu'elle était alors située contre l'autre élévation de l'angle de la maison contre laquelle elle se trouve, ce déplacement étant probablement consécutif à la reconstruction de cette maison qui porte la date 1888 ; en 2006, on l'a déplacée de quelques centimètres).

Signalons enfin l'existence du seul canal dérivant les eaux de la Beïte. Il servait à actionner la roue du foulon Moulard (référence : [IA04000800](#)).

### Les maisons

voir dossier collectif maisons : [IA04002980](#).

### L'importance du grès

L'omniprésence du grès qui est, et de très loin, le principal matériau de construction à Annot et dans ses environs, marque profondément l'apparence du bâti annotain et a entraîné une certaine spécificité des décors qu'on y trouve. Visuellement, le grès, souvent fortement usé, est assez frappant. Les pierres, suivant leur lit d'origine ou suivant l'endroit où elles sont employées, parfois dans la même rue, présentent un aspect très variable. Certaines sont presque résiduelles tant elles sont rongées par le vent, le soleil, l'humidité ou la pluie. D'autres sont au contraire dans un très bon état de conservation.

La plupart des rues sont couvertes de dalles de grès.

### Les décors

La plus grande part des décors s'observe dans les encadrements des portes. Sur les linteaux sculptés, on observe un globe crucifère rue Saint-Jean et une étoile rue Basse.

On trouve rue du Peyrard une tête qui pourrait être un masque-feuille ou une tête animale (assez tardif, sans doute de la seconde moitié du 19e siècle). Les deux autres ornements à motif de visage sont eux aussi assez tardifs (fin 19e ?), même s'ils se trouvent dans la rue Saint-Jean.

Quelques motifs sont plus difficiles à décrire. Ainsi rue Notre-Dame une inscription comprenant la date 1533 est accompagnée d'une croix, d'une cruche et d'initiales surmontées d'une fleur de lys. Son état de conservation est excellent, ce qui autorise à mettre en doute son ancienneté.

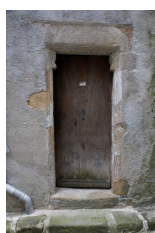


Linteau orné avec coussinets trilobés rue Notre-Dame (date portée : 1533).

De nombreuses portes ont leur linteau soutenu par des coussinets. Le traitement de ces derniers a abouti à différentes solutions, mais la répétitivité de ce motif est frappante. Près de la rue du Coulet, un encadrement de porte a reçu un traitement comparable mais beaucoup plus travaillé. Ses coussinets à volutes figurent un motif végétal et ses piédroits ont plusieurs rangs de fines ciselures (parcelle 317).



Porte avec Coussinets et linteau en accolade rue Notre-Dame.



Porte au Coulet.



Porte au Coulet, détail d'un coussinet.

Enfin, deux des portes de la ville ainsi que l'ancien hôtel de ville (ou le monument aux morts) arborent des fleurs de lys qui sont un des éléments des armes de la ville (une de celles de la porte de la rue Basse est surmontée d'un lambel).

### Les dates portées et les inscriptions

Le village d'Annot compte un très grand nombre de dates portées. Cela s'explique probablement par l'emploi du grès qui est une roche très tendre, facile à tailler, y compris en réserve. Les dates taillées en réserve sont en effet nombreuses, particulièrement dans la seconde moitié du 19e siècle. Quelques dates, gravées en creux mais avec des traits doubles (rue Saint-Jean, rue du Four, rue Basse) sont peut-être des dates pensées à l'origine pour être taillées en réserve, sans que ce travail ait abouti.

En tout, 50 dates portées ont été relevées sur les bâtiments de la section F du cadastre, dont la moitié se trouve *intra muros*.

siècles	15e	16e	17e	18e	19e	20e	total
nombre de dates portées	1	6	4	9	20	10	50

Répartition des dates portées de la section F par siècle.

Le 19e siècle est le plus représenté. Bien souvent, à cette époque, les dates et les lettres qui les accompagnent sont disposées dans un cartouche aux angles échancrés. Mais il faut souligner le nombre, exceptionnel pour un petit village comme Annot, de dates portées du 16e siècle, qu'on trouve tout aussi bien dans les rues qui se développent à cette époque que dans les rues



plus anciennes. Annot connaît donc un important dynamisme au 16e siècle, qui entraîne d'importants embellissements dans l'ensemble du village.

Les dates portées présentent une grande variété. Une quinzaine d'entre elles, souvent parmi les plus anciennes, relève plutôt de l'inscription qui comporte une date. Il s'agit le plus souvent d'une date suivie d'initiales, voire d'un nom complet (comme on peut le voir rue Basse : "F. BARRA 1971"). Elle peut également être insérée dans un motif plus complexe. On trouve ainsi le symbole IHS utilisé pour former une date rue Saint-Jean (le I et le S servent pour former les chiffres 1 et 5, suivis de 60 pour compléter la date 1560). La plupart des dates sont gravées sur le linteau d'une porte, mais on trouve quelques contre-exemples :

- 1731 au sommet du clocher
- 1700 précédé de LANNEE SAINTE à l'angle d'une maison de la rue Basse.
- L'Hostel Dieu 1656 ou 1701 L'Hostel de Ville
- un pigeonnier daté 1786
- 1682 gravé à côté d'une porte de la rue Basse.

Quelques maisons portent plusieurs dates. La maison Verdollin dont l'entrée se trouve rue Notre-Dame compte ainsi quatre dates portées différentes. C'est aussi le cas de la maison à l'angle de laquelle est gravée 1711 BF, dont la porte d'entrée est surmontée de la date 1755.

Ces derniers exemples montrent que les dates ne correspondent pas forcément à la période de construction de l'édifice. Ce décalage est parfois évident lorsque la date indique la construction d'une partie bien déterminée du bâtiment (comme c'est le cas de la porte de la maison Verdollin, datée de 1785, alors qu'elle se trouve sous une fenêtre à croisée).



1484 Blasilafet.

Quelques inscriptions sont tout à fait inhabituelles dans la région. Celles de la rue Notre-Dame, en particulier, attirent l'attention. On trouve ainsi au même endroit, une inscription gothique portant la date 1484 (M<sup>o</sup> . IIIc . LXXXIII blasilafet - 1484 Blaise l'a fait. Il s'agit de la plus vieille date portée d'Annot), une inscription en grec insérée dans un cœur datée de 1785 et l'inscription mentionnée *supra* (date 1533).



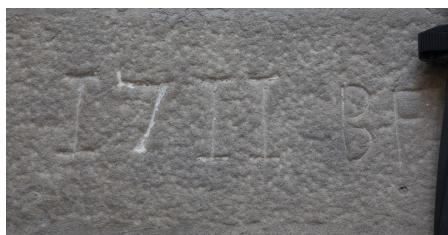
Date 1593 gravée à la fin du 20e siècle.

Signalons enfin que plusieurs dates gravées laissent un observateur attentif pour le moins circonspect. La date 1593, rue du Coulet, tout comme celle indiquant 1654 de la rue du Four, sont deux exemples de dates assez peu fiables. La date 1593 est évidemment le résultat d'un travail très récent (fin du 20e siècle).

La bizarrerie de certaines dates gravées d'Annot est déjà signalée par Raymond Collier qui mentionne une date 1377 en jugeant qu'elle est apocryphe. On sait depuis que cette date 1377 correspond en fait à la date 1577 de la rue Saint-Jean. Le 5 avait été pris pour un 3. Il avait été retouché pour mieux correspondre à cette lecture. Depuis, la barre supérieure du 3 a été comblée pour lui redonner son aspect de 5. De la même manière, l'inscription 1711 BF d'une des maisons de la rue Droite, déjà mentionnée, est étrange. Si la date 1711 peut être ancienne, le B et le F qui la suivent ne donnent pas nécessairement l'impression de remonter au 18e siècle.



La date 1577 rue Saint-Jean. Le 5 a été recréusé pour faire penser à un 3 puis rebouché. Les traits doubles laissent penser que cette date était pensée pour être taillée en réserve.



Date portée avec initiales BF dans la Grand Rue

### Un village *pittoresque*

A la fin du 19<sup>e</sup> siècle, le vieux village d'Annot offre un visage particulier. L'étroitesse des rues, les vestiges des fortifications du Moyen Âge, l'importance des passages couverts, les traces nombreuses de la richesse passée de ce petit bourg économiquement en déclin, en deux mots son aspect typiquement médiéval et moyenâgeux, en font un village pittoresque qui suscite un grand intérêt lorsque la villégiature de moyenne montagne commence à se développer. Annot, pendant la première moitié du 20<sup>e</sup> siècle, devient un sujet de prédilection pour les fabricants de cartes postales qui multiplient les vues des "sites curieux", en s'attachant tout particulièrement à ce qui paraît insolite, charmant ou désuet. Cette vision est aussi empreinte d'une forme de misérabilisme. On n'hésite pas à prendre en photos certains habitants, souvent des enfants, dont la pauvreté évidente semble parfaitement adaptée au cadre dans lequel ils évoluent, tout comme on n'hésite pas à faire prendre la pose aux élégantes, exactement au même endroit. Naturellement, les cartes postales mettent aussi en avant les aspects plus flatteurs de la nouvelle station de villégiature, ses hôtels, sa place arborée, ses nouvelles constructions etc. Mais force est de constater l'attrait tout particulier qu'exercent les petites rues du centre ou certaines constructions pour le moins défraîchies comme les rues du Coulet et ses bâtiments à l'abandon, presque hors du temps, les fortifications délabrées ou les maçonneries complexes qui sont autant de palimpsestes où se lisent les strates accumulées au fil des siècles.

Deux vues ont un succès important. Le lavoir, au bas de la rue du four, et le pont de la Beïte. Ce dernier est le sujet d'une trentaine de cartes postales différentes dans la première moitié du 20<sup>e</sup> siècle, par presque autant de photographes différents, qu'ils soient locaux ou non. L'angle de prise de vue est quasiment toujours le même. Il a été initié par Saint-Marcel Eysseric en 1890 puis repris avec constance, le plus souvent avec des gens de la bonne société qui posent sur le petit pont de pierre si "typique" (ce petit pont avait été reconstruit en 1836. Il a été détruit au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, lorsque la partie basse du cours de la Beïte a été canalisée. Le petit pont de béton qui l'a remplacé a été construit en 1953-1954).



Annot. - Le pont de la Beïte.



Annot (Basses-Alpes.). - Le Pont de la Beïte



ANNOT (B.-A.) - station alpestre (700 m d'altitude) / Le pont de la Beïte.

Le lavoir de la rue du four est l'autre sujet préféré des éditeurs de cartes postales (près de 30 cartes postales différentes).



ANNOT (Basses-Alpes). - La Rue Dufour. Le Lavoir et les Voûtes.

Bien d'autres thèmes reviennent de nombreuses fois : le pont sur la Vaïre, le lavoir de la rue du Peyrard, les fortifications (essentiellement la porte Notre-Dame, la porte de la Grand Rue, la tour de l'église paroissiale etc...)

En 1946, sept arrêtés d'inscription au titre de la toute nouvelle loi sur les sites sont adoptés à Annot. Deux d'entre eux concernent les chapelles de Vélimande et de Vers-la-Ville et les cinq autres le centre du village. Ces derniers sont tous rangés dans la catégorie "sites pittoresques".

## Sites inscrits et protections

L'arrêté du 6 avril 1946 a inscrit en tant que sites le *sentier dit "Chemin de Vers la Ville" et le chemin de Croix qui le borde*, le *Vieux pont sur la Beïte* [aujourd'hui détruit] *et maisons situées en aval et en amont* (section F, parcelles 111 à 120, 151, 152, 251 à 265).

L'arrêté du 16 juin 1946 a inscrit en tant que sites *le pont et les platanes de la place*, la *Partie haute de la vieille ville d'Annot, église et abords* (section F, parcelles 26 à 41, 75 à 89, 361 à 370, 385 à 393, 395 à 401, 432, 433 ; la parcelle 27 n'est incluse dans le site que pour sa partie Sud-Est limitée au Nord-Ouest par une ligne fictive allant de l'angle Nord de la parcelle 26 à l'angle Nord-Ouest de la parcelle 41), les *Maisons à arcades de la rue Notre-Dame et abords* (section F, parcelles 298 à 313, 409, 410, 418, à 422), le *Portail du XIIème siècle et maisons avoisinantes* (parcelles 286 à 289, 338 à 342).

Le centre historique d'Annot et les jardins remarquables attenants, les prairies et vergers du fond de vallon forment la partie centrale de protection de la ZPPAUP mise en place le 20 décembre 2000.

1. Achard commet probablement une erreur en indiquant qu'une bulle de Grégoire VII mentionne une "cella pontii de Anot", au lieu de "ad Anot". Achard p. 214.
2. Cette dernière hypothèse est du reste déjà formulée en 1906 par Damase Arbaud.
3. Dans ces chiffres, la fausse date 1593 au Coulet n'est pas comptabilisée.

## Références documentaires

### Documents d'archive

- **Compte de la fontaine de la basse rüe en juin 1825 [Annot]**. Archives départementales des Alpes-de-Haute-Provence, Digne-les-Bains : E DEP 008 / 2D2 E.
- **État des réparations urgentes faites [...] au pont de la Beïte**  
FERAUD, Marc-Antoine. **État des réparations urgentes faites [...] au pont de la Beïte** 6 mai 1836. Archives départementales des Alpes-de-Haute-Provence, Digne-les-Bains : E DEP 008 / 2D2 E.  
Le pont de la Beïte a été démoli et entièrement reconstruit sous une autre forme.  
Archives départementales des Alpes-de-Haute-Provence, Digne-les-Bains : E DEP 008 / 2D2 E
- **Construction d'un pont en béton armé de 4,5 m d'ouverture sur la Beïte**. Tirage de plan, 3 novembre 1953. Archives départementales des Alpes-de-Haute-Provence, Digne-les-Bains : E DEP 008 série O carton 1 cote provisoire.

### Documents figurés

- **Cartes des frontières Est de la France, de Colmars à Marseille**. / Dessin à l'encre sur papier, par Jean Bourcet de La Saïgne et Jean-Claude Eléonore Le Michaud d'Arçon, 1764-1778. Echelle 1/14000e. Cartothèque de l'Institut Géographique National, Saint-Mandé : CH 194 à 197.
- **[Alignement des élévations le long de la Beïte et ancien pont détruit dans la 2e moitié du 20e siècle]** / photographie de Saint-Marcel Eysseric, 1891. D'après tirage photographique de la topographie de la France, 1ère moitié 20e siècle.

- **ANNOT (B.-A.) - Station estival (700 m alt.) - Vieux Portails dans la Grand' Rue.** / Carte postale, 1er quart 20e siècle, collection particulière, non coté.
- **Annot-les-Eaux - Entrée par le Nord** / Carte postale, ca 1900, collection particulière, non coté.
- **ANNOT.** / Carte postale, vers 1900. Collection particulière.
- **3767. - ANNOT (B.-A.) - Station estival (alt. moyenne 700 m.) - Rue du Four** / Carte postale, 1er quart 20e siècle, collection particulière, non coté.
- **13 Annot B.A. Lou Barri** / Carte postale, 1er quart 20e siècle, collection particulière, non coté.
- **Annot - La Beaume et ses environs. Station de moyenne altitude, 700 m.** / Carte postale, éditions Féraud, Marius Le Deley, imprimeur à Marseille, 1er quart 20e siècle, collection particulière, non coté.
- **Annot (B.A.) - Hôtel Philip. - T.C.F.** / Carte postale, éditions Autran, 1er quart 20e siècle. Collection particulière.
- **Annot B. A. Vieille tour** / Carte postale, 1er quart 20e siècle, collection particulière, non coté.
- **711 ANNOT (B.A.) Stat Est., alt 705 m. , Le quartier Caffarels FL / The Caffarels Quarter** / Carte postale, 1er quart 20e siècle, collection particulière, non coté.
- **8554. Annot (alt. 705 m.) - L'Avenue des peupliers.** Carte postale, 1er quart 20e siècle, collection particulière, non coté.
- **18. ANNOT (B.-A.) - C. E. Hôtel Philip - T. C. F. Autogarage** / Carte postale, éditions veuve Richaud, 1er quart 20e siècle, . Collection particulière.
- **[Annot. La porte donnant sur la rue basse.]** / Photographie, 1er quart 20e siècle, collection particulière, non coté.
- **Annot (Basses-Alpes.) - Le place des Platanes** / Carte postale, 1er quart 20e siècle, collection particulière, non coté.
- **Annot. - Les vendanges aux vignobles du Plan de Coulomp** / Carte postale, Edition Autran, 1er quart 20e siècle, collection particulière, non coté.
- **Annot (Basses-Alpes.) - Le Pont de la Beïte** / Carte postale, 1er quart 20e siècle, collection particulière, non coté.
- **ANNOT (B.-A.) - station alpestre (700 m d'altitude) / Le pont de la Beïte.** Carte postale, 1er quart 20e siècle, collection particulière, non coté.
- **712. ANNOT (B.-A.) - Stat. est. , alti. 705 m. , Entrée de la vieille / ville. Entrance to the old town** / Carte postale, 1er quart 20e siècle, collection particulière, non coté.
- **Annot - Les peupliers** / Carte postale, 1er quart 20e siècle, collection particulière, non coté.
-

**ANNOT (Basses-Alpes). - La Rue Dufour. Le Lavoir et les Voûtes** / Carte postale, 1er quart 20e siècle, collection particulière, non coté.

- **712. ANNOT (B.-A.). - Stat. est. , alti. 705 m. , Un coin des Vieux Quartiers FL / A corner of the old quarters** / Carte postale, Féraud éditeur à Annot, 1er quart 20e siècle, collection particulière, non coté.
- **28. -Annot. - C.E. - La Place des Etrangers** / Carte postale, 1er quart 20e siècle, collection particulière, non coté.
- **Annot. - Le pont de la Beïte** / Carte postale, 1er quart 20e siècle, collection particulière, non coté.
- **3232. Ligne du Sud de la France. ANNOT (B.-A.). - La Promenade. Station estivale** / Carte postale, 1er quart 20e siècle, collection particulière, non coté.
- **ANNOT (Basses-Alpes) - La rue Basse** / Carte postale, 1er quart 20e siècle, collection particulière, non coté.
- **ANNOT (B.-A.) - Station alpestre (700m d'altitude) - La Place (côté nord) et le Marché** / Carte postale, 1er quart 20e siècle, collection particulière, non coté.
- **3835. ANNOT (B.-A.) - Vieux quartiers - Le Coulet** / Carte postale, 1er quart 20e siècle, collection particulière, non coté.
- **Chemins de fer du Sud de la France/3750. Ligne de Nice à Digne. - ANNOT (B.-A.) alt. 700 m. - Vue générale** / Carte postale, 1er quart 20e siècle, collection particulière, non coté.
- **Les Alpes / 1555. - Annot 700 m. - Station estivale. Entrée de la ville. Route de Nice** / Carte postale, 1er quart 20e siècle, collection particulière, non coté.
- **Basses-Alpes/1553. Annot (700m) - Station estivale / La Place - Platanes centenaires** / Carte postale, 1ère moitié 20e siècle, collection particulière, non coté.
- **ANNOT (B.-A.) - Station alpestre (700m d'altitude) - Lavoir et Fontaine de St-Martin** / Carte postale, 1er quart 20e siècle, collection particulière, non coté.
- **Annot (Basses-Alpes) - Vue générale** / Carte postale, 1er quart 20e siècle, collection particulière, non coté.
- **Entrée d'ANNOT - Boulevard - Station de moyenne altitude, 700 m** / Carte postale, 1er quart 20e siècle, collection particulière, non coté.
- **1585 Annot (B.A.) - L'Hôtel Grac et la Place** / Carte postale, 1er quart 20e siècle, collection particulière, non coté.
- **3231. Ligne du Sud de la France. ANNOT (B.-A.). - La Promenade. Station estivale** / Carte postale, 1er quart 20e siècle, collection particulière, non coté.
- **ANNOT (B.-A.) - Station alpestre (700m d'alt.) - Vieille tour et Vieux clocher** / Carte postale, 1er quart 20e siècle, collection particulière, non coté.
- **1078 Annot (B.A.) - Vue générale. - Côté sud** / Carte postale, 1er quart 20e siècle, collection particulière, non coté.

- **ANNOT (Basses-Alpes). - La Place du Rivelin et la Fontaine** / Carte postale, 1er quart 20e siècle, collection particulière, non coté.
- **Collection artistique / 3177 ANNOT (B.A.) / Basse-Rue - La-Fontaine** / Carte postale, 1er quart 20e siècle., collection particulière, non coté.
- **4. -Annot (B.A.). - Les peupliers** / Carte postale, 1er quart 20e siècle, collection particulière, non coté.
- **ANNOT (Basses-Alpes). - La Grande Rue et la Fontaine** / Carte postale, 1er quart 20e siècle, collection particulière, non coté.
- **48. - ANNOT (B.-A.) - Station alpestre (700m d'altitude). - La Place** / Carte postale, 1er quart 20e siècle, collection particulière, non coté.
- **ANNOT (Basses-Alpes). La rue des valasses** / Carte postale, 1er quart 20e siècle, collection particulière, non coté.
- **Le Coulet avant les destructions** / Photographie, 3e quart 20e siècle, collection particulière, non coté.

## Bibliographie

- FERAUD, Jean-Joseph-Maxime. **Histoire, géographie et statistique du département des Basses-Alpes.** Digne : Vial, 1861, 744 p.  
p. 496-502.
- GUERARD, Benjamin, DELISLE Léopold, De WAILLY Natalis. **Cartulaire de l'abbaye de Saint-Victor de Marseille. Collection des cartulaires de France**, t. VIII, éditeur B. Guérard, Paris : Typographie de Ch. Lahure, 1857, 2 volumes, CLVI-651-945 p.  
Chartes n° 779, 843, 844, 848. Charte 779 : en 1042, Pons Silvan avec ses frères Uc, Guillem et Milon, sa femme et ses fils Audibert, Milon, Peire, Constantin, Pons et Guillem, Jonas avec ses frères Pons et Sulpice, safemme Gironde et ses fils Gui, Bertrand, Léonce, Griffon et Pons, Ermenric d'Annot avec son frère Pons, Antonin, Gironcle, Autran, Pons et Atanoux avec leur mère Ermengarde, tous ensemble donnent à Saint-Victor l'église Saint-Pons située sur le territoire de Séguemagne [commune de Méailles] ainsi limité : à l'est, le torrent qui descend de Cala et rejoint au sud la Vaïre ; à l'ouest, la Vaïre jusqu'à son confluent avec le ravin de Montruel ; au nord, du ravin de Montruel à la crête de Roque Rousse, puis par la crête de la Lare jusqu'au Serret de Champ-Richard et de là au torrent de Cala. Les mêmes donateurs offrent aussi diverses pièces de terre situées aux alentours, notamment sur le territoire de Desomena [commune de Thorame-Haute, anciennement de Peyresq], aux lieux-dits Champ-Roux, la Sellette, les Cerisiers, Montruel [commune de Thorame-Haute, anciennement de la Colle-Saint-Michel] et dans la vallée de la Vaïre, au bord du chemin de Peyresq, à la Baume Canière, au hameau d'Aumaud, à Villecrès, à Berlet. Pons Silvan donne par surcroît deux manses, l'un à Allons, l'autre à Peyresq. Parmi les nombreux témoins figure Gui de Sausses). Chartes 843, 844, 848 : "cellam sancti poncii ad Annot".
- ACHARD, Claude-François. **Description historique, géographique et topographique des villes, bourgs, villages et hameaux de la Provence ancienne et moderne, du Comté-Venaissin, de la principauté d'Orange, du comté de Nice etc.** Aix-en-Provence : Pierre-Joseph Calmen, 1788, 2 vol.  
tome I, 214-215
- ARBAUD, Damase. **Les possessions de l'abbaye de Saint-Victor de Marseille dans les Basses-Alpes avant le 12e siècle, avec des recherches sur quelques familles de Provence.** Digne : Société scientifique et littéraire des Alpes-de-Haute-Provence, Bulletin de la Société Scientifique et Littéraire des Basses-Alpes, tome XI, 1903-1904 et tome XII, 1905-1906.  
Tome XII, p. 402-409.
-

Benoît, Fernand. **Recueil des actes des comtes de Provence appartenant à la maison de Barcelone, Alphonse II et Raimond Bérenger V (1196-1245). Collection de textes pour servir à l'histoire de Provence.** Monaco : Imprimerie de Monaco ; Paris : A. Picard, 1925, 2 tomes, CCLXIX, 496 p.  
p. 221-222.

- BARATIER, Edouard. **La démographie provençale du XIII<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> siècle.** Paris : S.E.V.P.E.N. , 1961, 255 p.  
p. 186-187 : 80 feux en 1263, 162 en 1315, 110 en 1344, 69 en 1471, 280 en 1698 et 1728.
- VENTURINI, Alain. **Episcopatus et bajulia. Note sur l'évolution des circonscriptions administratives comtales au XIII<sup>e</sup> siècle : le cas de la Provence orientale.** Dans : *Territoires, seigneuries, communes. Les limites des territoires en Provence.* Actes des 3<sup>èmes</sup> journées d'histoire de l'espace provençal, Mouans-Sartoux, 19, 20 avril 1986. Mouans-Sartoux : Publication du Centre Régional de Documentation Occitane, 1987, p 61-140.  
Mentionne à la fois le castrum Annoti (village actuel) et la Petra Annoti (ancien habitat castral, encore habitée à cette date, probablement Vers-la-Ville).
- BARATIER, Edouard. **Enquêtes sur les droits et revenus de Charles Ier d'Anjou en Provence (1252 et 1278).** Paris, Bibliothèque Nationale, 1969, 562 p., ill.  
En 1252 sont mentionnés à la fois Annot (de annoto) et Petra Annoti.
- COLLIER, Raymond. **La Haute-Provence monumentale et artistique.** Digne: Imprimerie Louis-Jean, 1986, 559 p. : ill.  
p. 355, 366.
- **Histoires et histoire du pays d'Annot : arts et traditions populaires, légendes et souvenirs des origines jusqu'à la guerre 1914-1918.**  
DAMON, Jean-Louis, **Histoires et histoire du pays d'Annot : arts et traditions populaires, légendes et souvenirs des origines jusqu'à la guerre 1914-1918,** 1988, Gap, 183 p.
- DAMON, Jean-Louis. **Annot. Cité des Grès, deux mille ans d'histoire.** 2011, 67 p.

## Illustrations



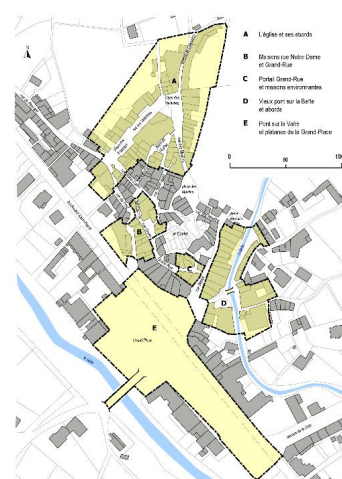
D'après le plan cadastral  
2007, section OF, C et D ;  
échelle d'origine 1/4000e.

Phot. reproduction : Géraud Buffa  
IVR93\_20170400554NUC1A

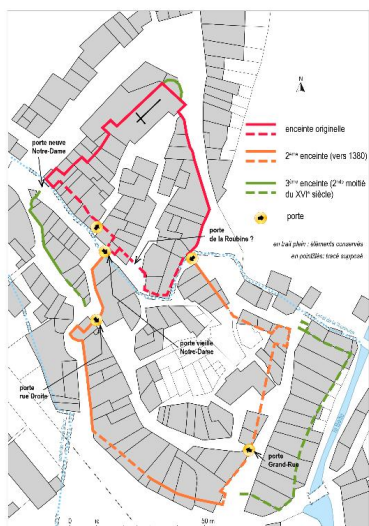


Extrait cadastral de 1830, section F.

Phot. reproduction :  
Géraud Buffa, Autr. Builly  
IVR93\_20170400551NUC1A



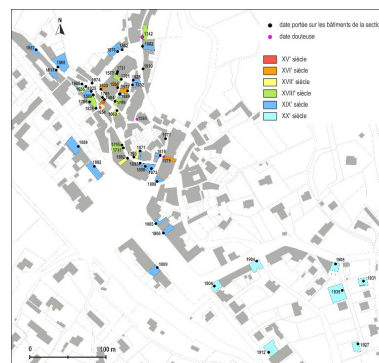
Les sites inscrits du  
centre-bourg d'Annot  
Dess. Sarah Bossy  
IVR93\_20170400608NUDA



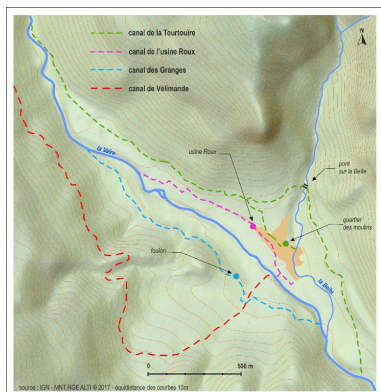
Tracé des fortifications  
Dess. Sarah Bossy  
IVR93\_20170400628NUDA



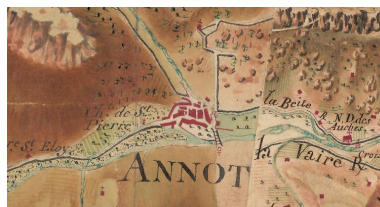
Hauteur des bâtiments du  
centre-bourg: passages  
couverts et pigeonniers  
Dess. Sarah Bossy  
IVR93\_20170400627NUDA



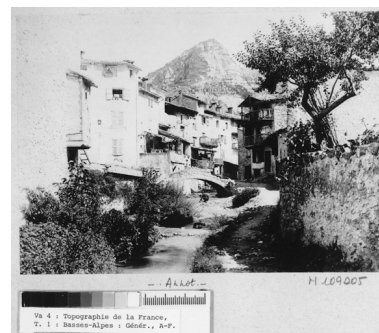
Dates portées sur les  
bâtiments de la section F  
Dess. Sarah Bossy  
IVR93\_20170400626NUDA



Les canaux autour du village.  
Dess. Sarah Bossy  
IVR93\_20170400622NUDA



Cartes des frontières Est de la France,  
de Colmar à Marseille, 1764-1778.  
Détail de la planche 194-11 : Annot.  
Autr. Jean Bourcet de La Saigey,  
Autr. Jean Claude Eléonore Le  
Michaud d'Arçon, Phot.  
reproduction : Géraud Buffa  
IVR93\_20170400369NUC1A



Alignement des élévations  
le long de la Beite et ancien  
pont détruit vers 1950.  
Phot. reproduction :  
Françoise Baussan  
IVR93\_20090403723NUC2A



28. -Annot. - C.E. - La  
Place des Etrangers  
IVR93\_20110400109NUC2A



4. -Annot (B.A.). - Les peupliers.  
IVR93\_20110400110NUC2A

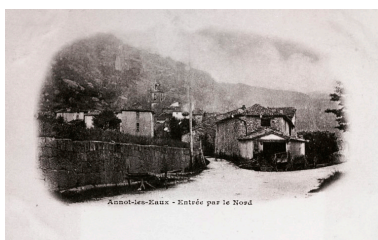


Annot (Basses-Alpes.).  
- Le Pont de la Beite  
IVR93\_20110400113NUC2A





Annot (Basses-Alpes.)  
- La place des Platanes.  
IVR93\_20110400115NUC2A



Annot-les-Eaux - Entrée par le Nord.  
IVR93\_20110400116NUC2A



Basses-Alpes/1553. Annot  
(700m) - Station estivale/La  
Place - Platanes centenaires  
IVR93\_20110400117NUC2A



1981 Annot (B.A.) -  
L'Hôtel Grac et la Place.  
IVR93\_20110400118NUC2A



ANNOT (B.-A.) - Station  
alpestre (700m d'altitude) - La  
Place (côté nord) et le Marché.  
Phot. reproduction :  
Frédéric Pauvarel  
IVR93\_20110400120NUC2A



8554. Annot (alt. 705 m.)  
- L'Avenue des peupliers.  
IVR93\_20110400125NUC2A



Entrée d'ANNOT - Boulevard -  
Station de moyenne altitude, 700 m.  
IVR93\_20110400126NUC2A



Chemins de fer du Sud de la  
France/3750. Ligne de Nice  
à Digne. - ANNOT (B.-A.)  
alt. 700 m. - Vue générale.  
IVR93\_20110400128NUC2A

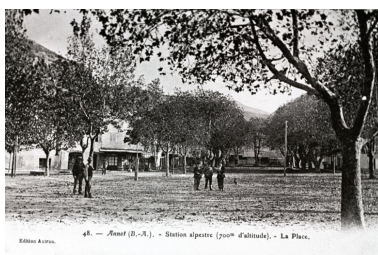


Annot. - Le pont de la Beïte.  
IVR93\_20110400121NUC2A



ANNOT (B.-A.) - station  
alpestre (700 m d'altitude) /  
Le pont de la Beïte.

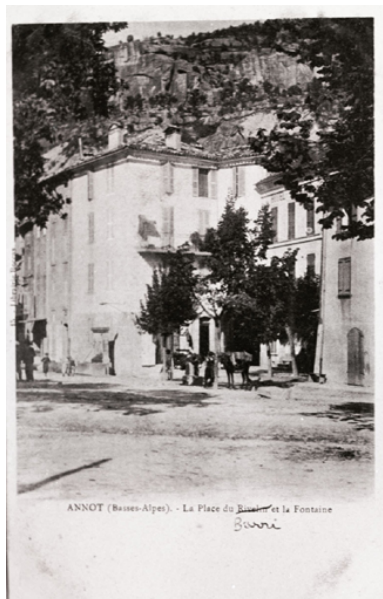
IVR93\_20110400129NUC2A



48. - ANNOT (B.-A.) - Station  
alpestre (700m d'altitude). - La Place.  
IVR93\_20110400163NUC2A



ANNOT (B.-A.) - Station  
estival (700 m alt.) - Vieux  
Portails dans la Grand' Rue  
IVR93\_20110400132NUC2A



ANNOT (Basses-Alpes). - La  
Place du Rivelin et la Fontaine  
IVR93\_20110400137NUC2A



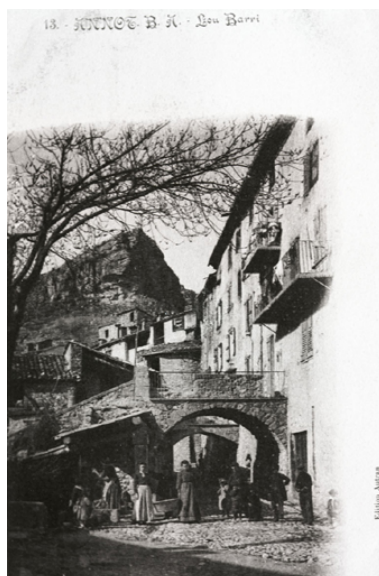
ANNOT  
IVR93\_20110400138NUC2A



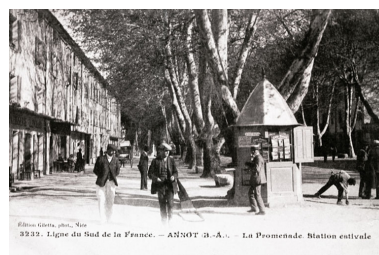
ANNOT (Basses-  
Alpes) - La rue Basse.  
IVR93\_20110400140NUC2A



ANNOT (Basses-Alpes). - La Rue  
Dufour. Le Lavoir et les Voûtes.  
IVR93\_20110400142NUC2A



13 Annot B.A. Lou Barri  
IVR93\_20110400165NUC2A



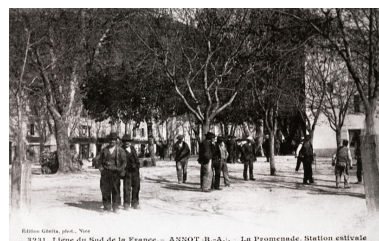
3232. Ligne du Sud de la  
France. ANNOT (B.-A.). - La  
Promenade. Station estivale.  
IVR93\_20110400143NUC2A



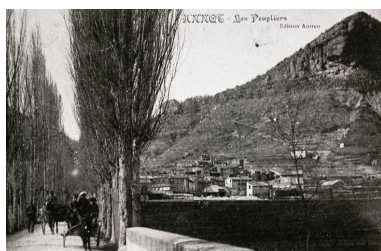
712. ANNOT (B.-A.). - Stat. est. ,  
alti. 705 m. , Entrée de la vieille /  
ville. Entrance to the old town.  
IVR93\_20110400144NUC2A



3835. ANNOT (B.-A.) -  
Vieux quartiers - Le Coulet  
IVR93\_20110400145NUC2A



3231. Ligne du Sud de la  
France. ANNOT (B.-A.). - La  
Promenade. Station estivale.  
IVR93\_20110400146NUC2A



Annot - Les peupliers  
IVR93\_20110400147NUC2A



Le coulet avant les destructions.  
IVR93\_20110400153NUC2A



Le coulet avant les destructions.  
IVR93\_20110400154NUC2A



Le coulet avant les destructions.  
IVR93\_20110400155NUC2A



Le coulet avant les destructions.  
IVR93\_20110400156NUC2A



Le coulet avant les destructions.  
IVR93\_20110400157NUC2A



Le coulet avant les destructions.  
IVR93\_20110400159NUC2A



Le coulet avant les destructions.  
IVR93\_20110400160NUC2A



Le coulet avant les destructions.  
IVR93\_20110400161NUC2A



Les Alpes / 1555. - Annot 700 m. - Station estivale. Entrée de la ville. Route de Nice.  
IVR93\_20110400166NUC2A



Collection Artistique / 3177 ANNOT (B.A.) / Basse-Rue - La-Fontaine  
IVR93\_20110400169NUC2A



Le coulet avant les destructions.  
IVR93\_20110400170NUC2A



Maison construite en passage surélevé.  
IVR93\_20110400172NUC2A



Vue aérienne oblique depuis le nord-ouest.  
Phot. Marc Heller  
IVR93\_20060402303XE



Vue aérienne oblique depuis l'ouest.  
Phot. Marc Heller  
IVR93\_20060402305XE



Vue aérienne oblique  
rapprochée depuis l'est.  
Phot. Marc Heller  
IVR93\_20060402308XE



Vue aérienne oblique  
rapprochée depuis le nord.  
Phot. Marc Heller  
IVR93\_20060402309XE



Vue aérienne oblique depuis le sud.  
Phot. Marc Heller  
IVR93\_20060402306XE



Le village dominé par  
le viaduc ferroviaire.  
Phot. Frédéric Pauvarel  
IVR93\_20170400471NUC2A



Vue aérienne oblique  
depuis le sud-est.  
Phot. Marc Heller  
IVR93\_20060402307XE



Le pont ferroviaire sur la Beite avec  
à droite le site médiéval de Vers-la-  
Ville et à gauche le village déperché.  
Phot. Frédéric Pauvarel  
IVR93\_20170400521NUC2A



Le cours de la Beite dans le village.  
Phot. Frédéric Pauvarel  
IVR93\_20170400484NUC2A



Passage couvert rue Capone.  
Phot. Frédéric Pauvarel  
IVR93\_20170400489NUC2A



Le bas de la Grand Rue.  
Phot. Frédéric Pauvarel  
IVR93\_20170400487NUC2A



Un passage couvert Grand Rue.  
Phot. Frédéric Pauvarel  
IVR93\_20170400488NUC2A



Passage surélevé dans la Grand Rue.  
Phot. Frédéric Pauvarel  
IVR93\_20150402671NUC2A



Un passage couvert Grand Rue.  
Phot. Frédéric Pauvarel  
IVR93\_20170400460NUC2A



Alignement de maisons et rupture  
d'alignement dans la Grand Rue.  
Phot. Frédéric Pauvarel  
IVR93\_20150402606NUC2A



Un espace couvert en  
bas de la Grand Rue.  
Phot. Frédéric Pauvarel  
IVR93\_20170400468NUC2A



Une entrée de maison  
dans la Grand Rue.  
Phot. Frédéric Pauvarel  
IVR93\_20150402607NUC2A



Passages couverts rue des moulins.  
Phot. Frédéric Pauvarel  
IVR93\_20150402590NUC2A



Maison agrandie grâce à un passage couvert rue des vallasses.  
Phot. Frédéric Pauvarel  
IVR93\_20150402623NUC2A



Maison à croisée rue Notre-Dame.  
Phot. Frédéric Pauvarel  
IVR93\_20170400475NUC2A



La rue des moulins : emplacement du moulin à farine détruit.  
Phot. Frédéric Pauvarel  
IVR93\_20150402587NUC2A



La place du Coulet.  
Phot. Frédéric Pauvarel  
IVR93\_20150402652NUC2A



La place du Coulet.  
Phot. Frédéric Pauvarel  
IVR93\_20150402654NUC2A



La place du Coulet.  
Phot. Frédéric Pauvarel  
IVR93\_20150402661NUC2A



La place du Coulet.  
Phot. Frédéric Pauvarel  
IVR93\_20150402660NUC2A



La place du Coulet.  
Phot. Frédéric Pauvarel  
IVR93\_20150402653NUC2A



Le haut de la rue du Peyard avec le  
lavoir de la porte neuve Notre-Dame.

Phot. Frédéric Pauvarel  
IVR93\_20150402628NUC2A



La rue du four.

Phot. Frédéric Pauvarel  
IVR93\_20150402646NUC2A



Porte médiévale rue Notre-Dame.

Phot. Frédéric Pauvarel  
IVR93\_20150402640NUC2A



1484 Blasilafet.

Phot. Frédéric Pauvarel  
IVR93\_20150402641NUC2A



Porte au Coulet.

Phot. Frédéric Pauvarel  
IVR93\_20150402657NUC2A



Porte au Coulet, détail d'un coussinet.

Phot. Frédéric Pauvarel  
IVR93\_20150402658NUC2A





Porte refaite à la fin du  
20e siècle (parcelle 349)  
Phot. Frédéric Pauvarel  
IVR93\_20150402655NUC2A



Date 1593 gravée à  
la fin du 20e siècle.  
Phot. Frédéric Pauvarel  
IVR93\_20150402656NUC2A



Porte avec Coussinets et linteau  
en accolade rue Notre-Dame.  
Phot. Frédéric Pauvarel  
IVR93\_20150402642NUC2A



La date 1577 rue Saint-Jean. Le 5 a  
été recreusé pour faire penser à un  
3 puis rebouché. Les traits doubles  
laissent penser que cette date était  
pensée pour être taillée en réserve.  
Phot. Frédéric Pauvarel  
IVR93\_20150402611NUC2A



Porte d'un immeuble de l'avenue  
de la gare (parcelle 607).  
Phot. Géraud Buffa  
IVR93\_20170400634NUC1A



Porte au Coulet.  
Phot. Frédéric Pauvarel  
IVR93\_20150402649NUC2A



Porte au Coulet.  
Phot. Frédéric Pauvarel  
IVR93\_20150402650NUC2A



Porte rue du Four (maison Verdollin).  
Phot. Frédéric Pauvarel  
IVR93\_20150402647NUC2A



1577. Porte rue Saint-Jean.  
Phot. Frédéric Pauvarel  
IVR93\_20150402612NUC2A



La forme de cet encadrement de porte est très présente à Annot tout au long du 19e siècle. La clé adopte ici (rue du Peyrard) un motif de masque-feuille.  
Phot. Géraud Buffa  
IVR93\_20170400535NUC2A



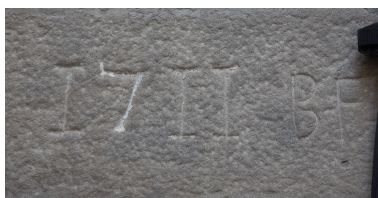
Linteau orné avec coussinets trilobés rue Notre-Dame (date portée : 1533).  
Phot. Frédéric Pauvarel  
IVR93\_20150402631NUC2A



Porte rue Capone.  
Phot. Frédéric Pauvarel  
IVR93\_20150402621NUC2A



1560. Porte rue Capone.  
Phot. Frédéric Pauvarel  
IVR93\_20150402620NUC2A



Date portée avec initiales BF dans la Grand Rue  
Phot. Frédéric Pauvarel  
IVR93\_20150402608NUC2A



Un tête d'homme sculptée rue Saint-Jean.  
Phot. Frédéric Pauvarel  
IVR93\_20150402613NUC2A



Inscription Grand Rue.  
L'ANNEE SAINTE AR.  
Phot. Frédéric Pauvarel  
IVR93\_20150402598NUC2A



Date portée 1682 sur une  
maison de la Grand Rue.  
Phot. Frédéric Pauvarel  
IVR93\_20150402599NUC2A



Le lavoire de la rue du Peyrard.  
Phot. Frédéric Pauvarel  
IVR93\_20150402632NUC2A



Le lavoire de la rue du Four.  
Phot. Frédéric Pauvarel  
IVR93\_20150402597NUC2A



Passage couvert rue des moulins.  
Phot. Frédéric Pauvarel  
IVR93\_20170400491NUC2A



Le lavoire de la rue du Four.  
Phot. Frédéric Pauvarel  
IVR93\_20150402673NUC2A



Lavoire en béton.  
Phot. Géraud Buffa  
IVR93\_20170400536NUC2A



Un entrepôt agricole.  
Phot. Frédéric Pauvarel  
IVR93\_20170400486NUC2A

## Dossiers liés

### Dossiers de synthèse :

présentation de la commune d'Annot (IA04000647) Provence-Alpes-Côte d'Azur, Alpes-de-Haute-Provence, Annot

### Oeuvre(s) contenue(s) :

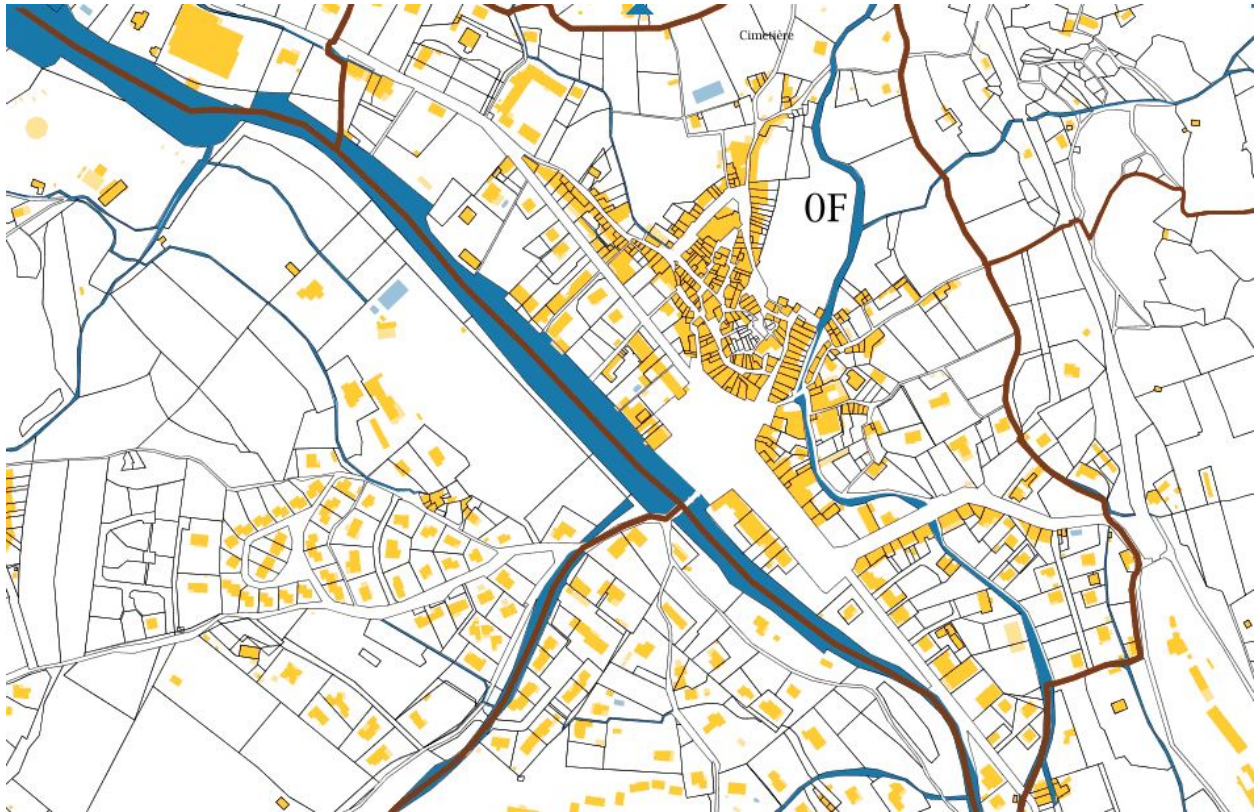
### Oeuvre(s) en rapport :

cimetière (IA04002946) Provence-Alpes-Côte d'Azur, Alpes-de-Haute-Provence, Annot

collège Emile Honnoraty (IA04002979) Provence-Alpes-Côte d'Azur, Alpes-de-Haute-Provence, Annot, route du Fugeret  
collège Saint-Vincent-de-Paul (IA04002953) Provence-Alpes-Côte d'Azur, Alpes-de-Haute-Provence, Annot, chemin d'Argenton  
colonie de vacances du Pré Martin, actuellement école primaire et centre de loisirs (IA04001820) Provence-Alpes-Côte d'Azur, Alpes-de-Haute-Provence, Annot,  
croix de chemin (IA04002982) Provence-Alpes-Côte d'Azur, Alpes-de-Haute-Provence, Annot, , Boulevard Saint-Pierre  
décor d'architecture (IM04003178) Provence-Alpes-Côte d'Azur, Alpes-de-Haute-Provence, Annot, , rue Basse  
école primaire de garçons, actuellement mairie (IA04001657) Provence-Alpes-Côte d'Azur, Alpes-de-Haute-Provence, Annot, boulevard Saint-Pierre  
église paroissiale Saint-Jean-Baptiste (IA04001392) Provence-Alpes-Côte d'Azur, Alpes-de-Haute-Provence, Annot, place de l'Eglise  
ensemble des machines de l'atelier de menuiserie : machine à dégauchir, machine à toupiller, scie, machine à raboter, machine à usiner par outil de coupe (IM04003179) Provence-Alpes-Côte d'Azur, Alpes-de-Haute-Provence, Annot, boulevard Saint-Pierre  
fontaine (IA04002955) Provence-Alpes-Côte d'Azur, Alpes-de-Haute-Provence, Annot, place de la Fontaine  
fortification d'agglomération d'Annot (IA04002080) Provence-Alpes-Côte d'Azur, Alpes-de-Haute-Provence, Annot  
fournil communal (IA04002954) Provence-Alpes-Côte d'Azur, Alpes-de-Haute-Provence, Annot, rue du Four  
hôtel de voyageurs (hôtel Philip puis hôtel du Parc) (IA04002964) Provence-Alpes-Côte d'Azur, Alpes-de-Haute-Provence, Annot, boulevard Saint-Pierre  
hôtel-Dieu (IA04002984) Provence-Alpes-Côte d'Azur, Alpes-de-Haute-Provence, Annot, rue du Peyrard  
immeuble Roux puis école primaire de filles (IA04002981) Provence-Alpes-Côte d'Azur, Alpes-de-Haute-Provence, Annot, boulevard Saint-Pierre  
lotissement (IA04002975) Provence-Alpes-Côte d'Azur, Alpes-de-Haute-Provence, Annot, avenue des Auches  
maison (IA04002983) Provence-Alpes-Côte d'Azur, Alpes-de-Haute-Provence, Annot, rue Basse, 1ere maison  
maison (IA04002786) Provence-Alpes-Côte d'Azur, Alpes-de-Haute-Provence, Annot, rue Droite  
maison (IA04001184) Provence-Alpes-Côte d'Azur, Alpes-de-Haute-Provence, Annot, avenue de la Gare  
maison (IA04002985) Provence-Alpes-Côte d'Azur, Alpes-de-Haute-Provence, Annot, rue Capone, 2e maison  
maison (IA04002943) Provence-Alpes-Côte d'Azur, Alpes-de-Haute-Provence, Annot, rue Basse, 2e maison  
maison (IA04002978) Provence-Alpes-Côte d'Azur, Alpes-de-Haute-Provence, Annot, , rue Capone, 1ere maison  
maison, ancien hôtel de ville (IA04001640) Provence-Alpes-Côte d'Azur, Alpes-de-Haute-Provence, Annot, place de l'église  
maison de maître dite Chalet Autran (IA04001776) Provence-Alpes-Côte d'Azur, Alpes-de-Haute-Provence, Annot,  
maison de villégiature (villa Orizet) (IA04001846) Provence-Alpes-Côte d'Azur, Alpes-de-Haute-Provence, Annot, impasse de l'ingénieur  
maison Dol (IA04002970) Provence-Alpes-Côte d'Azur, Alpes-de-Haute-Provence, Annot, , boulevard Saint-Pierre  
maison Rabiers du Villars (IA04002971) Provence-Alpes-Côte d'Azur, Alpes-de-Haute-Provence, Annot, place Notre-Dame  
maison Vauquelin (IA04001775) Provence-Alpes-Côte d'Azur, Alpes-de-Haute-Provence, Annot,  
maison Verdollin (IA04000888) Provence-Alpes-Côte d'Azur, Alpes-de-Haute-Provence, Annot, le Bourg, rue Notre-Dame  
maison Verdollin Fabre (IA04002083) Provence-Alpes-Côte d'Azur, Alpes-de-Haute-Provence, Annot, rue des Moulins  
mont calvaire (IA04001828) Provence-Alpes-Côte d'Azur, Alpes-de-Haute-Provence, Annot,  
monument aux morts de la guerre de 1914-1918 (IA04002123) Provence-Alpes-Côte d'Azur, Alpes-de-Haute-Provence, Annot, Grand Place  
moulin à farine (RA04000032) Provence-Alpes-Côte d'Azur, Alpes-de-Haute-Provence, Annot  
moulin à farine (RA04000033) Provence-Alpes-Côte d'Azur, Alpes-de-Haute-Provence, Annot  
moulin à foulon puis usine textile (filature Moulard) puis moulin à foulon (foulon Martin) (IA04000800) Provence-Alpes-Côte d'Azur, Alpes-de-Haute-Provence, Annot, boulevard Saint-Pierre  
ouvrage fortifié (tour) puis clocher (IA04001639) Provence-Alpes-Côte d'Azur, Alpes-de-Haute-Provence, Annot, place de l'Eglise  
pont sur la Vaire (IA04001135) Provence-Alpes-Côte d'Azur, Alpes-de-Haute-Provence, Annot  
quartier des moulins (IA04002974) Provence-Alpes-Côte d'Azur, Alpes-de-Haute-Provence, Annot, rue des moulins  
Tableau : l'adultère (IM04003182) Provence-Alpes-Côte d'Azur, Alpes-de-Haute-Provence, Annot, boulevard Saint-Pierre  
usine textile dite draperie Roux puis atelier de menuiserie (IA04000808) Provence-Alpes-Côte d'Azur, Alpes-de-Haute-Provence, Annot, boulevard Saint-Pierre  
viaduc ferroviaire de la Beïte (IA04000625) Provence-Alpes-Côte d'Azur, Alpes-de-Haute-Provence, Annot

Auteur(s) du dossier : Géraud Buffa

Copyright(s) : (c) Région Provence-Alpes-Côte d'Azur - Inventaire général



D'après le plan cadastral 2007, section OF, C et D ; échelle d'origine 1/4000e.

IVR93\_20170400554NUC1A

Auteur de l'illustration : reproduction : Géraud Buffa

(c) Région Provence-Alpes-Côte d'Azur - Inventaire général ; (c) Ministère de l'économie et des finances  
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Extrait cadastral de 1830, section F.

Référence du document reproduit :

- **Plan cadastral de la commune d'Annot, 1830.** / Dessin à l'encre sur papier par Builly, géomètre du cadastre, 1830. Archives départementales des Alpes-de-Haute-Provence, Digne-les-Bains : 105 Fi 008/1 à 105 Fi 008/16.

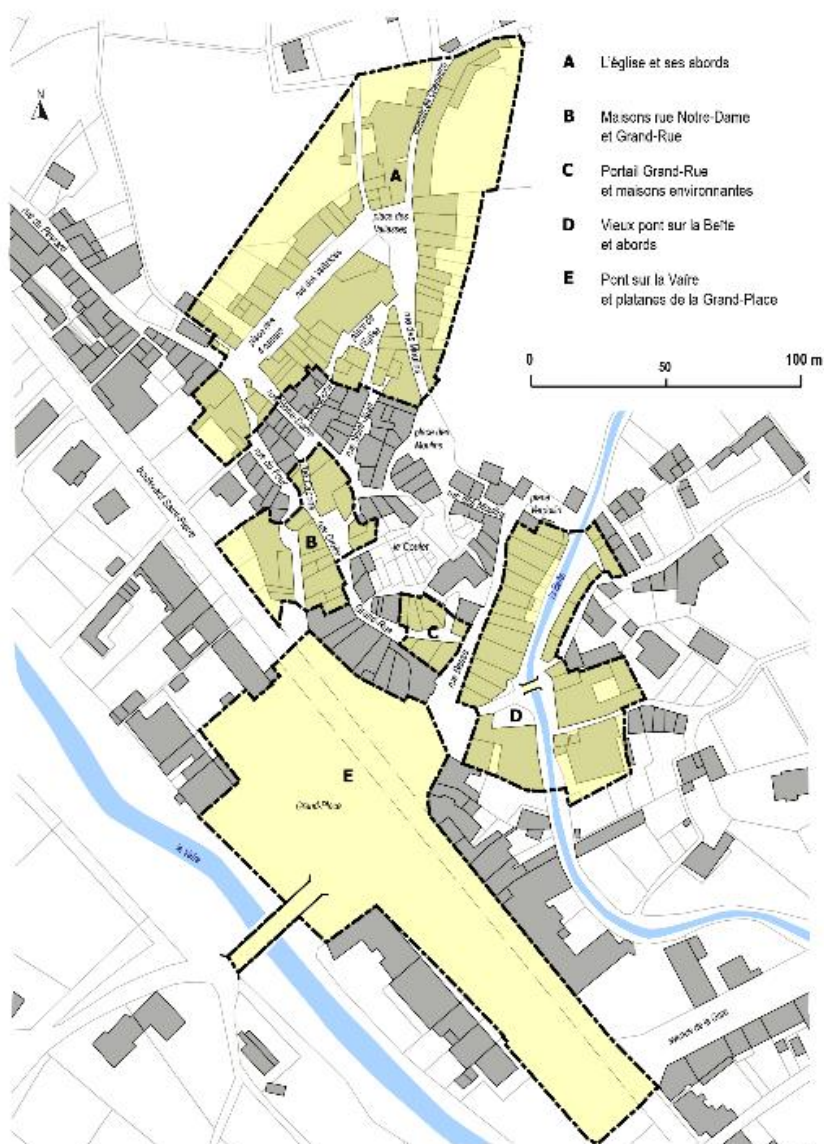
IVR93\_20170400551NUC1A

Auteur de l'illustration : reproduction : Géraud Buffa

Auteur du document reproduit : Builly

(c) Région Provence-Alpes-Côte d'Azur - Inventaire général ; (c) Archives départementales des Alpes-de-Haute-Provence, Digne-les-Bains

communication libre, reproduction soumise à autorisation



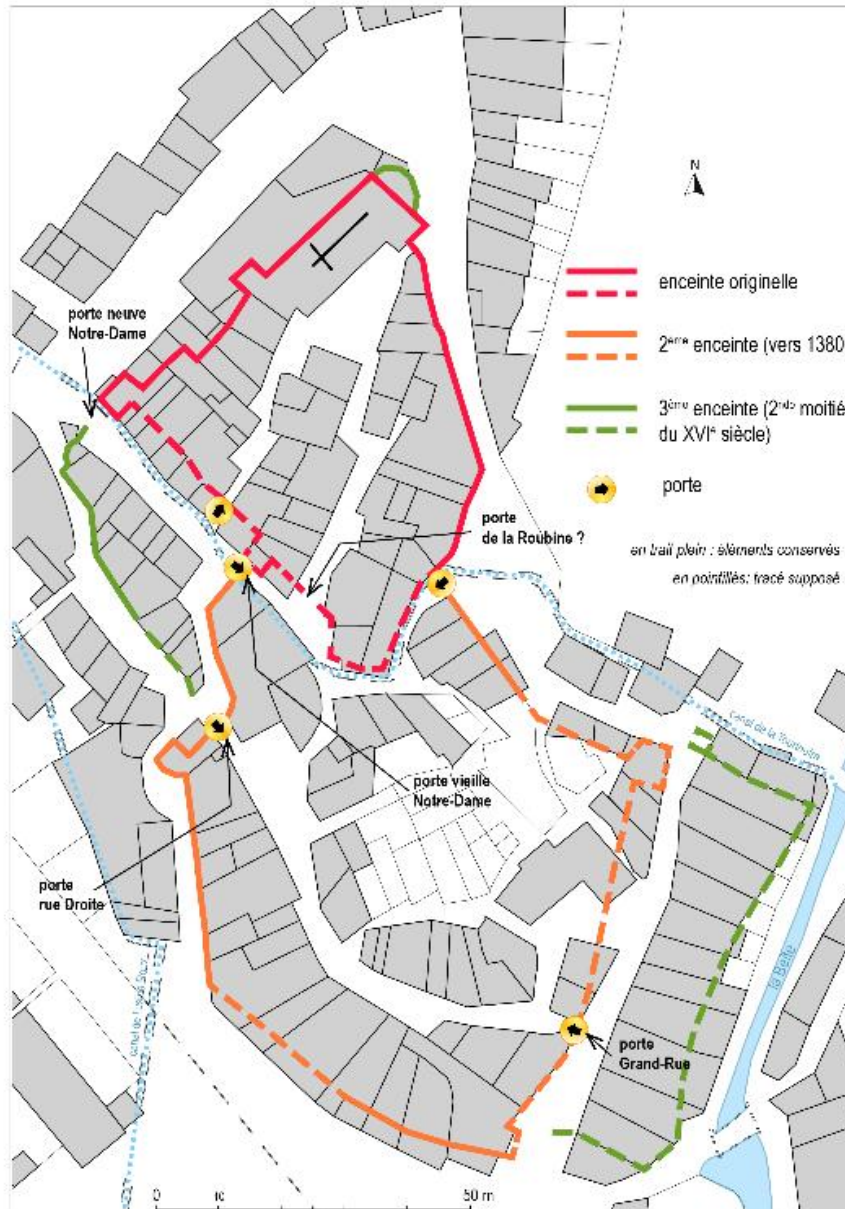
Les sites inscrits du centre-bourg d'Annot

IVR93\_20170400608NUDA

Auteur de l'illustration : Sarah Bossy

Technique de relevé : reprise de fond ;

(c) Région Provence-Alpes-Côte d'Azur - Inventaire général  
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Tracé des fortifications

IVR93\_20170400628NUDA

Auteur de l'illustration : Sarah Bossy

Date de prise de vue : 2017

Échelle : 1/750 sur A4

(c) Région Provence-Alpes-Côte d'Azur - Inventaire général  
communication libre, reproduction soumise à autorisation





Hauteur des bâtiments du centre-bourg; passages couverts et pigeonniers

IVR93\_20170400627NUDA

Auteur de l'illustration : Sarah Bossy

Échelle : 1/1250 sur A4

(c) Région Provence-Alpes-Côte d'Azur - Inventaire général  
communication libre, reproduction soumise à autorisation

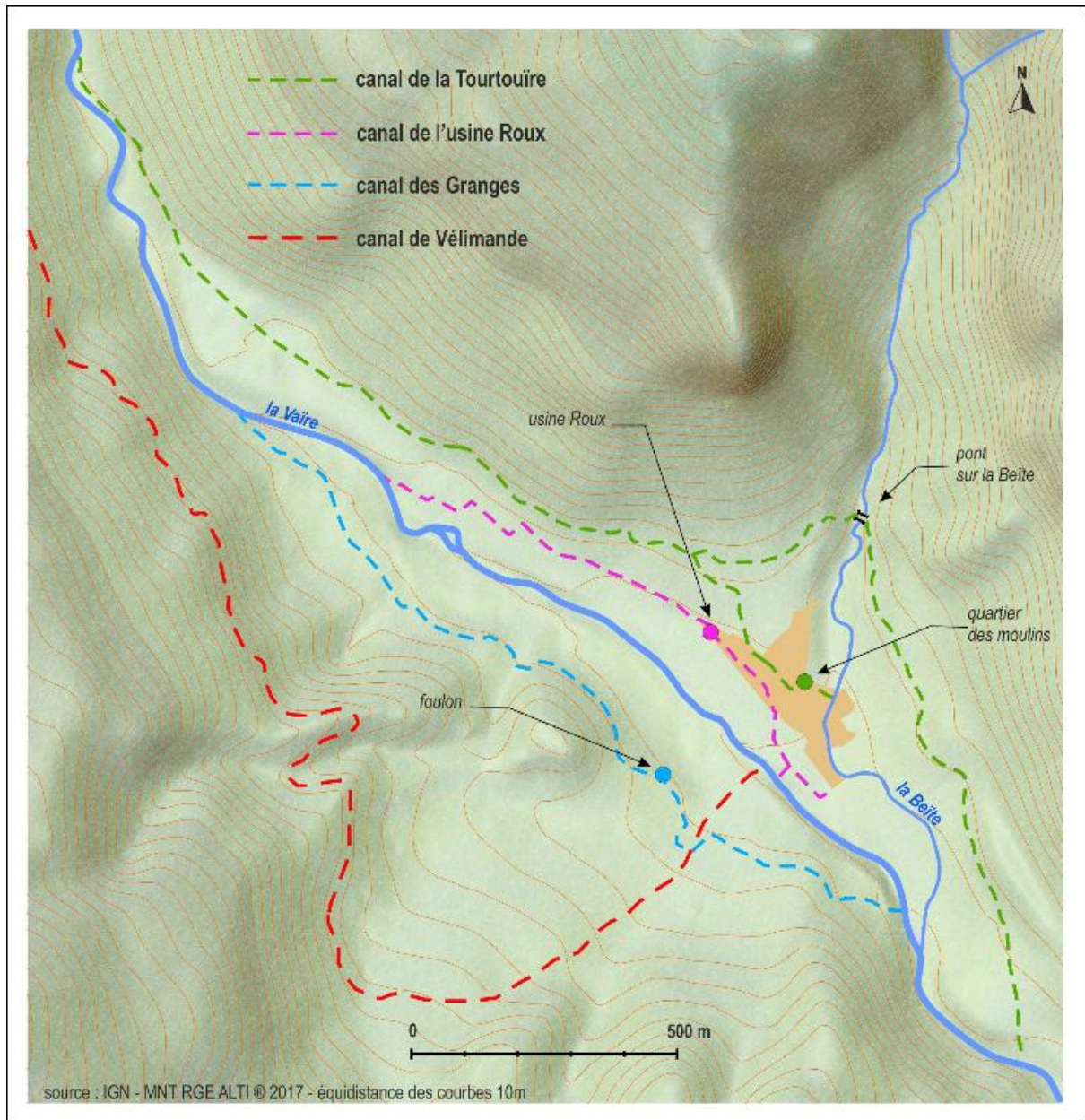


Dates portées sur les bâtiments de la section F

IVR93\_20170400626NUDA

Auteur de l'illustration : Sarah Bossy

(c) Région Provence-Alpes-Côte d'Azur - Inventaire général  
communication libre, reproduction soumise à autorisation



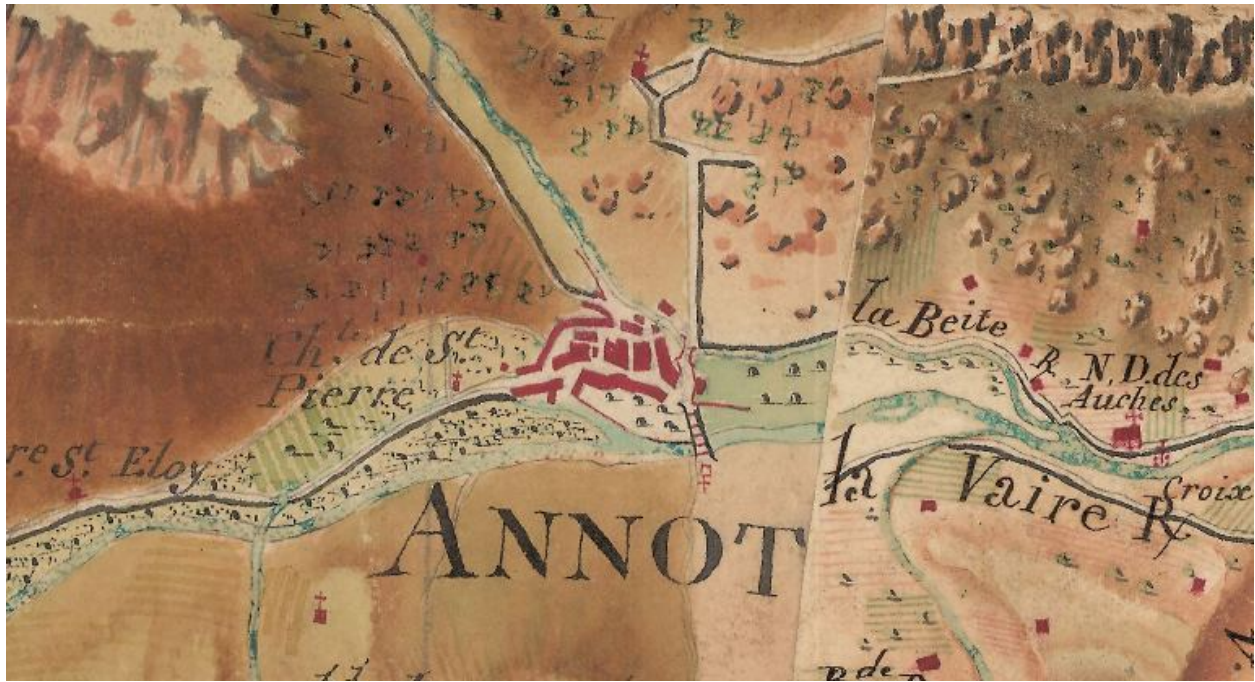
Les canaux autour du village.

IVR93\_20170400622NUDA

Auteur de l'illustration : Sarah Bossy

Échelle : 1/10 000 sur A4

(c) Région Provence-Alpes-Côte d'Azur - Inventaire général  
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Cartes des frontières Est de la France, de Colmars à Marseille, 1764-1778. Détail de la planche 194-11 : Annot.

Référence du document reproduit :

- **Cartes des frontières Est de la France, de Colmars à Marseille.** / Dessin à l'encre sur papier, par Jean Bourcet de La Saigne et Jean-Claude Eléonore Le Michaud d'Arçon, 1764-1778. Echelle 1/14000e. Cartothèque de l'Institut Géographique National, Saint-Mandé : CH 194 à 197.

IVR93\_20170400369NUC1A

Auteur de l'illustration : reproduction : Géraud Buffa

Auteur du document reproduit : Jean Bourcet de La Saigne, Jean Claude Eléonore Le Michaud d'Arçon

Date de prise de vue : 2016

(c) Région Provence-Alpes-Côte d'Azur - Inventaire général ; (c) IGN  
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Alignement des élévations le long de la Beïte et ancien pont détruit vers 1950.

Référence du document reproduit :

- **[Alignement des élévations le long de la Beïte et ancien pont détruit dans la 2e moitié du 20e siècle]** / photographie de Saint-Marcel Eysseric, 1891. D'après tirage photographique de la topographie de la France, 1ère moitié 20e siècle.

IVR93\_20090403723NUC2A

Auteur de l'illustration : reproduction : Françoise Baussan

Date de prise de vue : 2009

(c) Région Provence-Alpes-Côte d'Azur - Inventaire général  
communication libre, reproduction soumise à autorisation



28. -Annot. - C.E. - La Place des Etrangers

Référence du document reproduit :

- **28. -Annot. - C.E. - La Place des Etrangers** / Carte postale, 1er quart 20e siècle, collection particulière, non coté.

IVR93\_20110400109NUC2A

(c) Région Provence-Alpes-Côte d'Azur - Inventaire général ; (c) Veuve Richaud  
communication libre, reproduction soumise à autorisation



4. -Annot (B.A.). - Les peupliers.

Référence du document reproduit :

- **4. -Annot (B.A.). - Les peupliers** / Carte postale, 1er quart 20e siècle, collection particulière, non coté.

IVR93\_20110400110NUC2A

(c) Région Provence-Alpes-Côte d'Azur - Inventaire général ; (c) Autran  
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Annot (Basses-Alpes.). - Le Pont de la Beïte

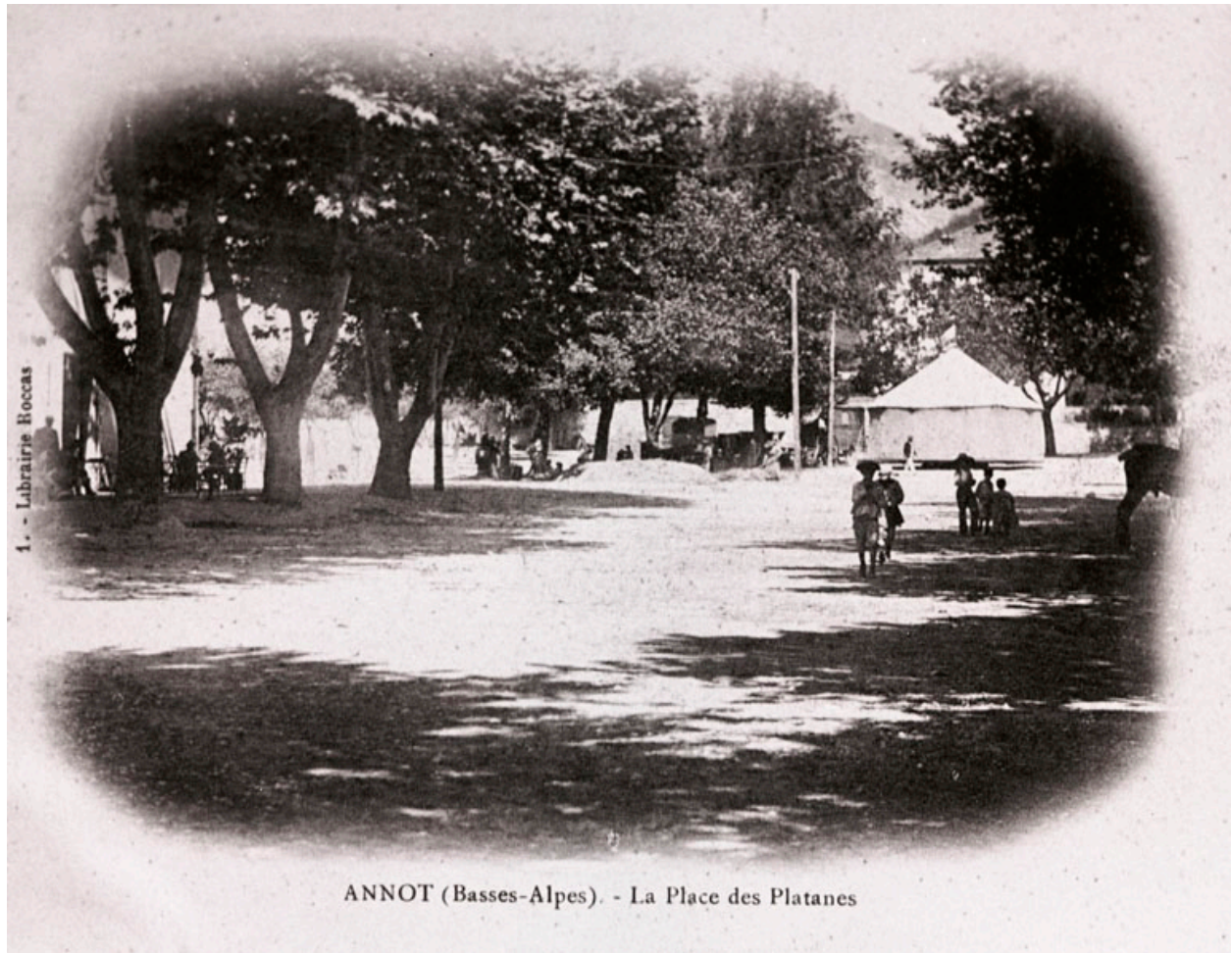
Référence du document reproduit :

- **Annot (Basses-Alpes.). - Le Pont de la Beïte** / Carte postale, 1er quart 20e siècle, collection particulière, non coté.

IVR93\_20110400113NUC2A

(c) Région Provence-Alpes-Côte d'Azur - Inventaire général ; (c) Roccas  
communication libre, reproduction soumise à autorisation





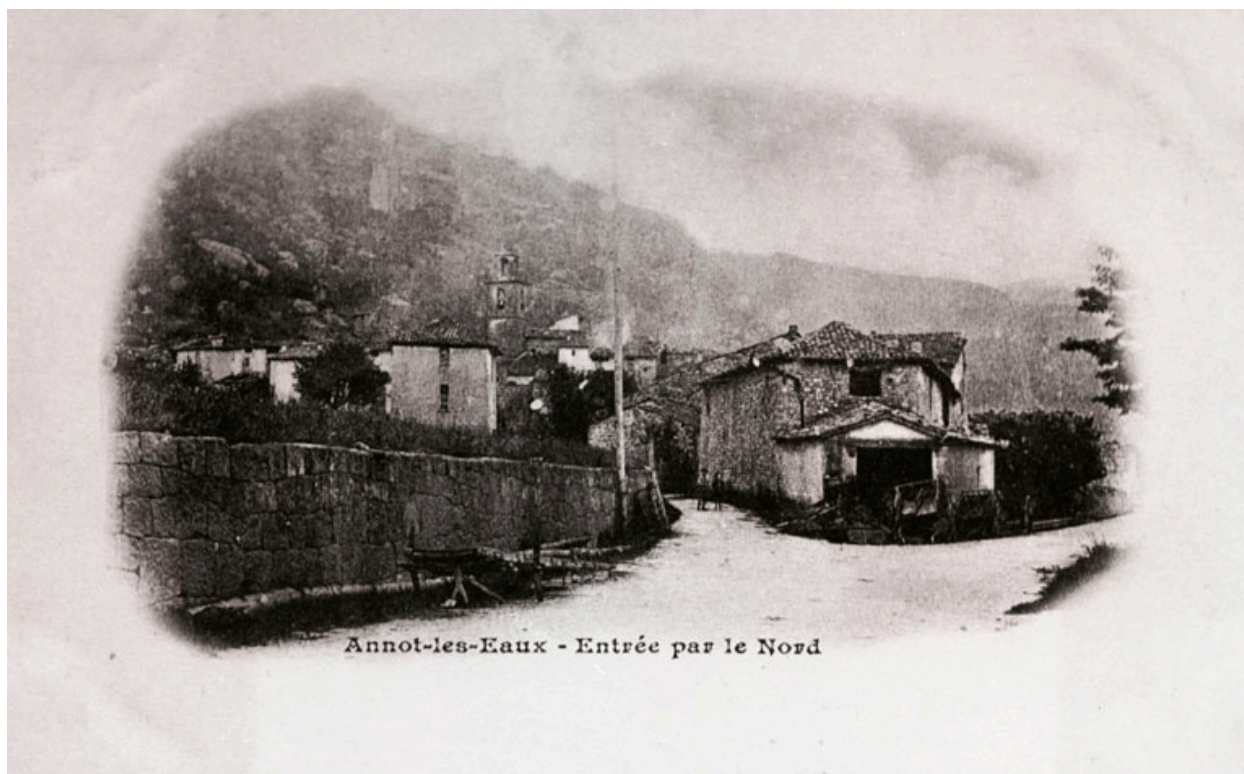
Annot (Basses-Alpes.). - La place des Platanes.

Référence du document reproduit :

- **Annot (Basses-Alpes.). - Le place des Platanes** / Carte postale, 1er quart 20e siècle, collection particulière, non coté.

IVR93\_20110400115NUC2A

(c) Région Provence-Alpes-Côte d'Azur - Inventaire général ; (c) Roccas  
communication libre, reproduction soumise à autorisation



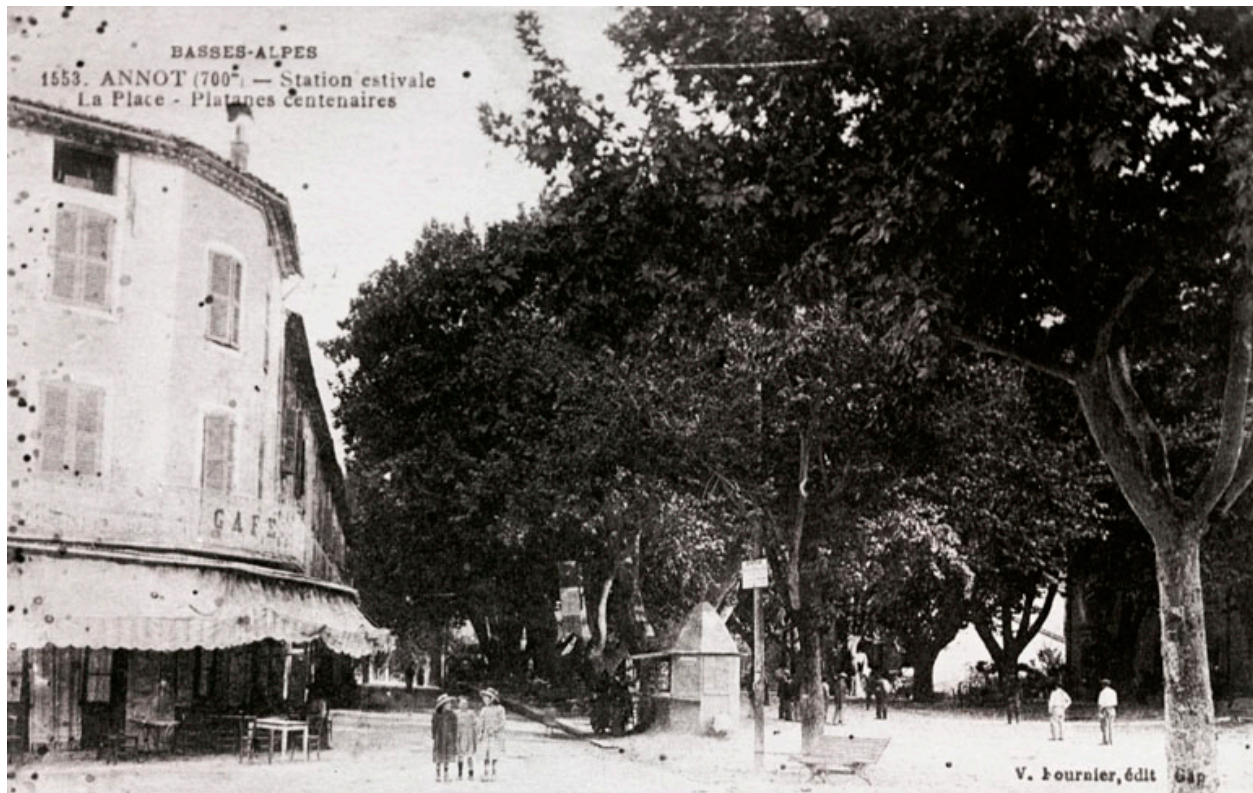
Annot-les-Eaux - Entrée par le Nord.

Référence du document reproduit :

- **Annot-les-Eaux - Entrée par le Nord** / Carte postale, ca 1900, collection particulière, non coté.

IVR93\_20110400116NUC2A

(c) Région Provence-Alpes-Côte d'Azur - Inventaire général  
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Basses-Alpes/1553. Annot (700m) - Station estivale/La Place - Platanes centenaires

Référence du document reproduit :

- **Basses-Alpes/1553. Annot (700m) - Station estivale / La Place - Platanes centenaires** / Carte postale, 1ère moitié 20e siècle, collection particulière, non coté.

IVR93\_20110400117NUC2A

(c) Région Provence-Alpes-Côte d'Azur - Inventaire général ; (c) V. Fournier  
communication libre, reproduction soumise à autorisation



1585 Annot (B.A.) - L'Hôtel Grac et la Place.

Référence du document reproduit :

- **1585 Annot (B.A.) - L'Hôtel Grac et la Place** / Carte postale, 1er quart 20e siècle, collection particulière, non coté.

IVR93\_20110400118NUC2A

(c) Région Provence-Alpes-Côte d'Azur - Inventaire général ; (c) FL  
communication libre, reproduction soumise à autorisation



ANNOT (B.-A.) - Station alpestre (700m d'altitude) - La Place (côté nord) et le Marché.

Référence du document reproduit :

- **ANNOT (B.-A.) - Station alpestre (700m d'altitude) - La Place (côté nord) et le Marché** / Carte postale, 1er quart 20e siècle, collection particulière, non coté.

IVR93\_20110400120NUC2A

Auteur de l'illustration : reproduction : Frédéric Pauvarel  
(c) Région Provence-Alpes-Côte d'Azur - Inventaire général  
communication libre, reproduction soumise à autorisation



8554. Annot (alt. 705 m.) - L'Avenue des peupliers.

Référence du document reproduit :

- **8554. Annot (alt. 705 m.) - L'Avenue des peupliers.** Carte postale, 1er quart 20e siècle, collection particulière, non coté.

IVR93\_20110400125NUC2A

(c) Région Provence-Alpes-Côte d'Azur - Inventaire général  
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Entrée d'ANNOT - Boulevard - Station de moyenne altitude, 700 m.

Référence du document reproduit :

- **Entrée d'ANNOT - Boulevard - Station de moyenne altitude, 700 m** / Carte postale, 1er quart 20e siècle, collection particulière, non coté.

IVR93\_20110400126NUC2A

(c) Région Provence-Alpes-Côte d'Azur - Inventaire général ; (c) Féraud  
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Chemins de fer du Sud de la France/3750. Ligne de Nice à Digne. - ANNOT (B.-A.) alt. 700 m. - Vue générale.

Référence du document reproduit :

- **Chemins de fer du Sud de la France/3750. Ligne de Nice à Digne. - ANNOT (B.-A.) alt. 700 m. - Vue générale** / Carte postale, 1er quart 20e siècle, collection particulière, non coté.

IVR93\_20110400128NUC2A

(c) Région Provence-Alpes-Côte d'Azur - Inventaire général ; (c) Féraud  
communication libre, reproduction soumise à autorisation





Annot. - Le pont de la Beïte.

Référence du document reproduit :

- **Annot. - Le pont de la Beïte** / Carte postale, 1er quart 20e siècle, collection particulière, non coté.

IVR93\_20110400121NUC2A

(c) Région Provence-Alpes-Côte d'Azur - Inventaire général ; (c) Autran  
communication libre, reproduction soumise à autorisation



ANNOT (B.-A.) - station alpestre (700 m d'altitude) / Le pont de la Beïte.

Référence du document reproduit :

- **ANNOT (B.-A.) - station alpestre (700 m d'altitude) / Le pont de la Beïte.** Carte postale, 1er quart 20e siècle, collection particulière, non coté.

IVR93\_20110400129NUC2A

(c) Région Provence-Alpes-Côte d'Azur - Inventaire général  
communication libre, reproduction soumise à autorisation



48. - ANNOT (B.-A.) - Station alpestre (700m d'altitude). - La Place.

Référence du document reproduit :

- **48. - ANNOT (B.-A.) - Station alpestre (700m d'altitude). - La Place** / Carte postale, 1er quart 20e siècle, collection particulière, non coté.

IVR93\_20110400163NUC2A

(c) Région Provence-Alpes-Côte d'Azur - Inventaire général ; (c) Edition Autran  
communication libre, reproduction soumise à autorisation



ANNOT (B.-A). - Station estival (700 m alt.) - Vieux Portails dans la Grand' Rue

Référence du document reproduit :

- **ANNOT (B.-A). - Station estival (700 m alt.) - Vieux Portails dans la Grand' Rue.** / Carte postale, 1er quart 20e siècle, collection particulière, non coté.

IVR93\_20110400132NUC2A

(c) Région Provence-Alpes-Côte d'Azur - Inventaire général ; (c) Edition Allègre. Tabacs.  
communication libre, reproduction soumise à autorisation



ANNOT (Basses-Alpes). - La Place du Rivelin et la Fontaine

Référence du document reproduit :

- **ANNOT (Basses-Alpes). - La Place du Rivelin et la Fontaine** / Carte postale, 1er quart 20e siècle, collection particulière, non coté.

IVR93\_20110400137NUC2A

(c) Région Provence-Alpes-Côte d'Azur - Inventaire général  
communication libre, reproduction soumise à autorisation



ANNOT

Référence du document reproduit :

- ANNOT. / Carte postale, vers 1900. Collection particulière.

IVR93\_20110400138NUC2A

(c) Région Provence-Alpes-Côte d'Azur - Inventaire général  
communication libre, reproduction soumise à autorisation



ANNot (Basses-Alpes) - La rue Basse.

Référence du document reproduit :

- **ANNOT (Basses-Alpes) - La rue Basse** / Carte postale, 1er quart 20e siècle, collection particulière, non coté.

IVR93\_20110400140NUC2A

(c) Région Provence-Alpes-Côte d'Azur - Inventaire général ; (c) Librairie Roccas  
communication libre, reproduction soumise à autorisation



ANNOT (Basses-Alpes). - La Rue Dufour. Le Lavoir et les Voûtes.

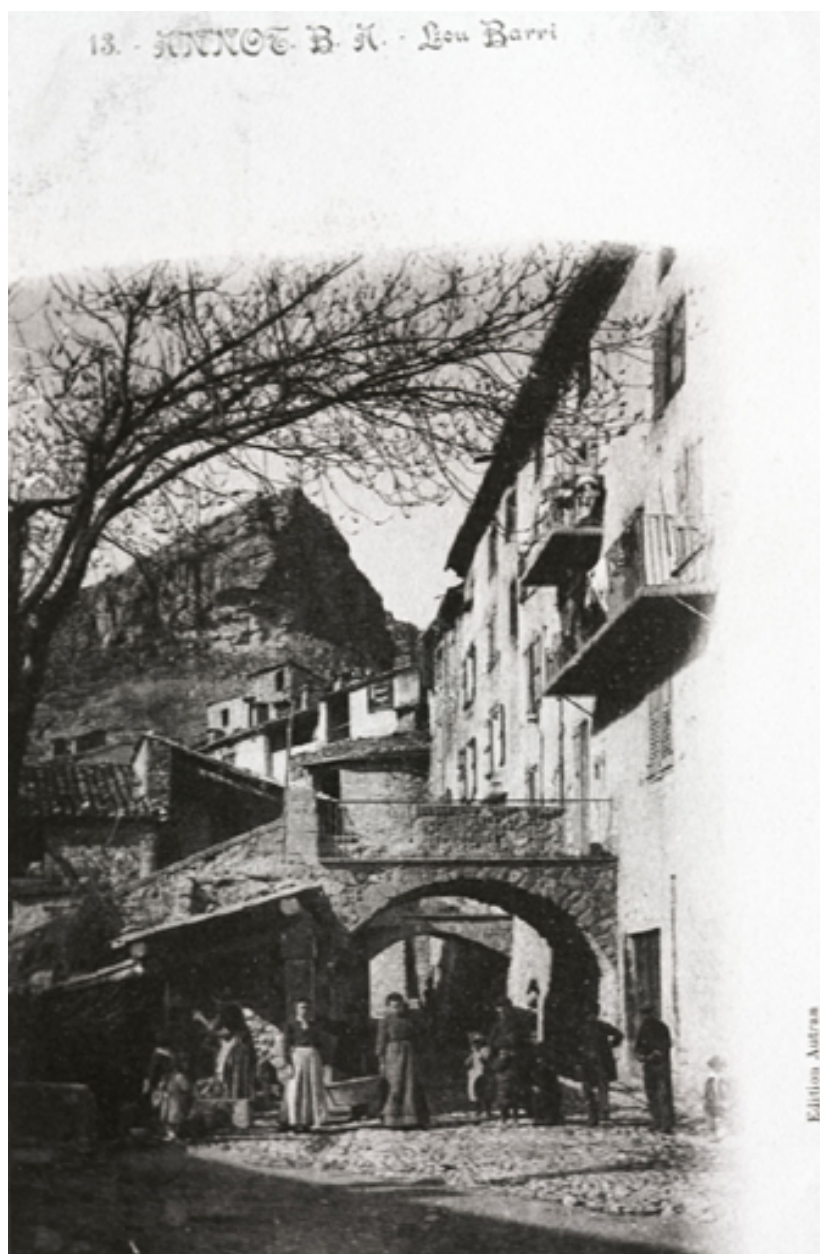
Référence du document reproduit :

- **ANNOT (Basses-Alpes). - La Rue Dufour. Le Lavoir et les Voûtes** / Carte postale, 1er quart 20e siècle, collection particulière, non coté.

IVR93\_20110400142NUC2A

(c) Région Provence-Alpes-Côte d'Azur - Inventaire général  
communication libre, reproduction soumise à autorisation





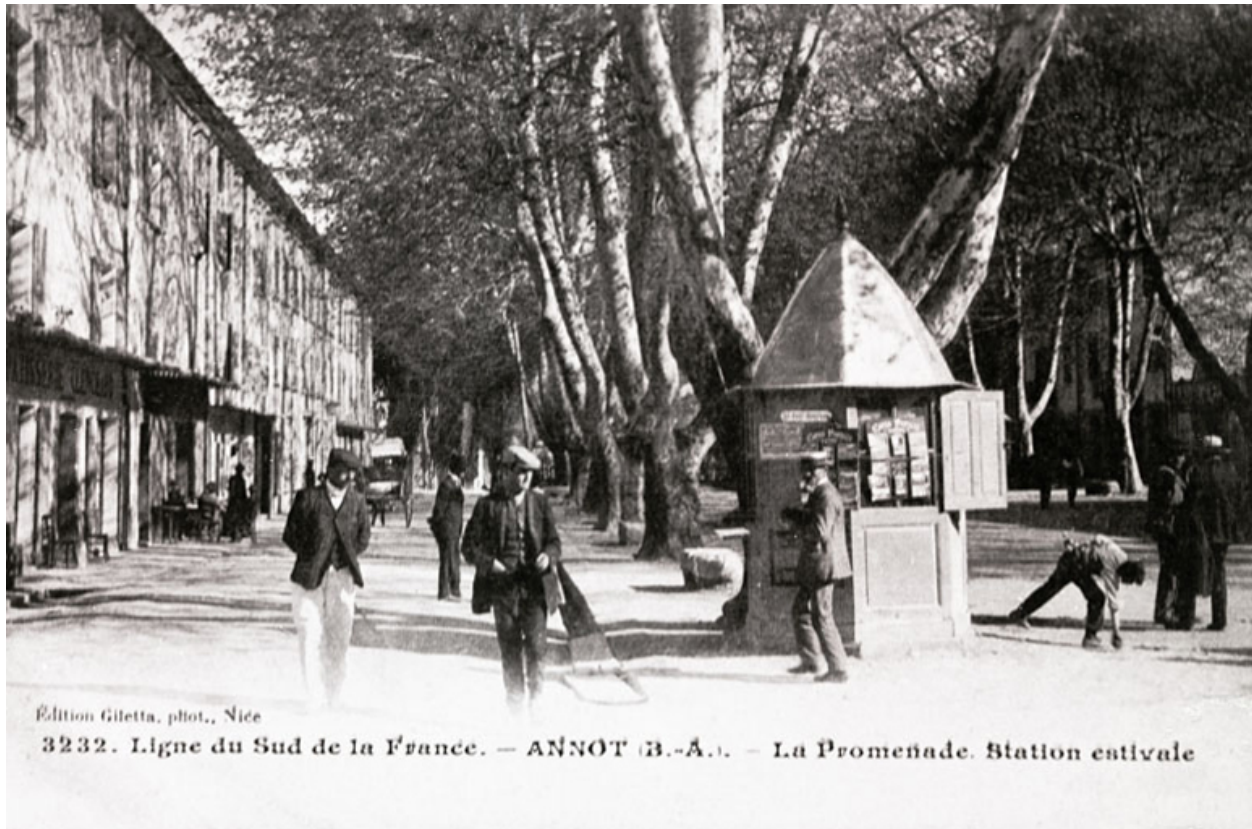
13 Annot B.A. Lou Barri

Référence du document reproduit :

- 13 Annot B.A. Lou Barri / Carte postale, 1er quart 20e siècle, collection particulière, non coté.

IVR93\_20110400165NUC2A

(c) Région Provence-Alpes-Côte d'Azur - Inventaire général ; (c) Autran  
communication libre, reproduction soumise à autorisation



3232. Ligne du Sud de la France. ANNOT (B.-A.). - La Promenade. Station estivale.

Référence du document reproduit :

- **3232. Ligne du Sud de la France. ANNOT (B.-A.). - La Promenade. Station estivale** / Carte postale, 1er quart 20e siècle, collection particulière, non coté.

IVR93\_20110400143NUC2A

(c) Région Provence-Alpes-Côte d'Azur - Inventaire général ; (c) Editions Giletta  
communication libre, reproduction soumise à autorisation



712. ANNOT (B.-A.). - Stat. est. , alti. 705 m. , Entrée de la vieille / ville. Entrance to the old town.

Référence du document reproduit :

- **712. ANNOT (B.-A.). - Stat. est. , alti. 705 m. , Entrée de la vieille / ville. Entrance to the old town** / Carte postale, 1er quart 20e siècle, collection particulière, non coté.

IVR93\_20110400144NUC2A

(c) Région Provence-Alpes-Côte d'Azur - Inventaire général ; (c) Féraud communication libre, reproduction soumise à autorisation



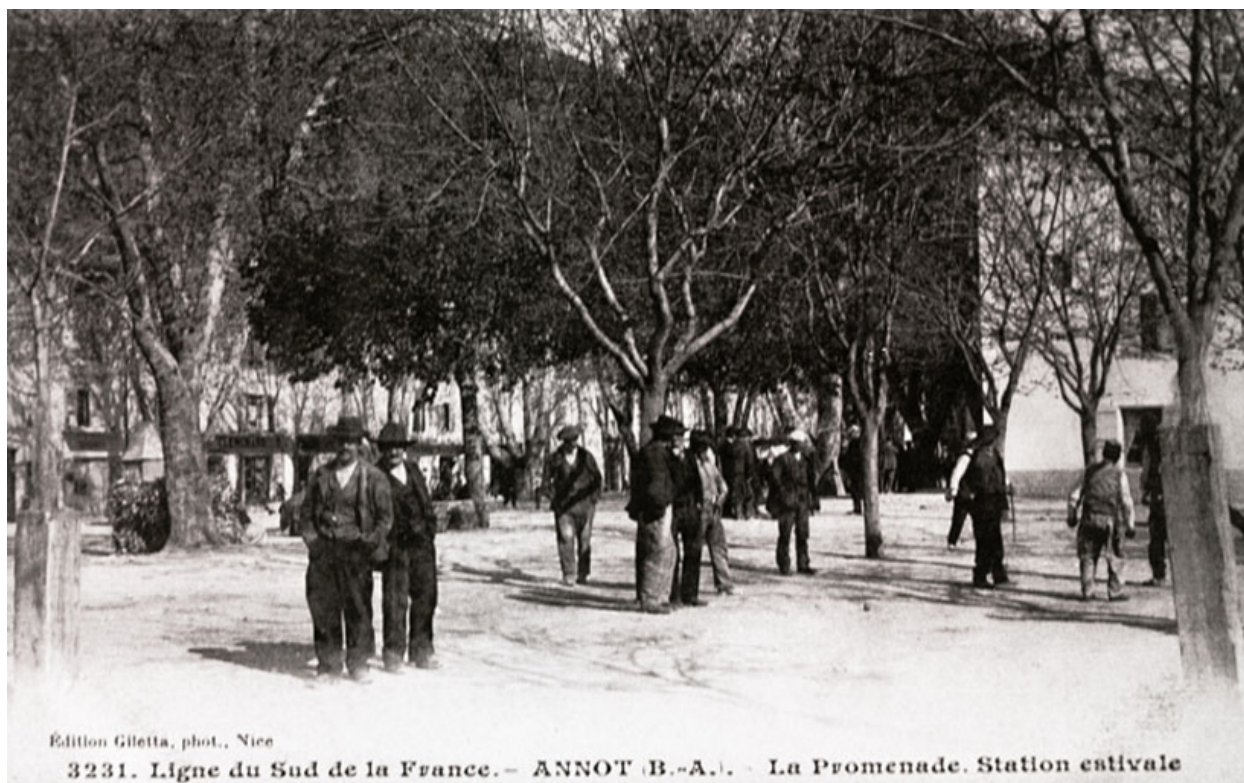
3835. ANNOT (B.-A.) - Vieux quartiers - Le Coulet

Référence du document reproduit :

- **3835. ANNOT (B.-A.) - Vieux quartiers - Le Coulet** / Carte postale, 1er quart 20e siècle, collection particulière, non coté.

IVR93\_20110400145NUC2A

(c) Région Provence-Alpes-Côte d'Azur - Inventaire général ; (c) Féraud  
communication libre, reproduction soumise à autorisation



3231. Ligne du Sud de la France. ANNOT (B.-A.). - La Promenade. Station estivale.

Référence du document reproduit :

- **3231. Ligne du Sud de la France. ANNOT (B.-A.). - La Promenade. Station estivale** / Carte postale, 1er quart 20e siècle, collection particulière, non coté.

IVR93\_20110400146NUC2A

(c) Région Provence-Alpes-Côte d'Azur - Inventaire général ; (c) Editions Giletta  
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Annot - Les peupliers

Référence du document reproduit :

- **Annot - Les peupliers** / Carte postale, 1er quart 20e siècle, collection particulière, non coté.

IVR93\_20110400147NUC2A

(c) Région Provence-Alpes-Côte d'Azur - Inventaire général ; (c) Edition Autran  
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Le coulet avant les destructions.

Référence du document reproduit :

- **Le Coulet avant les destructions** / Photographie, 3e quart 20e siècle, collection particulière, non coté.

IVR93\_20110400153NUC2A

(c) Région Provence-Alpes-Côte d'Azur - Inventaire général  
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Le coulet avant les destructions.

Référence du document reproduit :

- **Le Coulet avant les destructions** / Photographie, 3e quart 20e siècle, collection particulière, non coté.

IVR93\_20110400154NUC2A

(c) Région Provence-Alpes-Côte d'Azur - Inventaire général  
communication libre, reproduction soumise à autorisation





Le coulet avant les destructions.

Référence du document reproduit :

- **Le Coulet avant les destructions** / Photographie, 3e quart 20e siècle, collection particulière, non coté.

IVR93\_20110400155NUC2A

(c) Région Provence-Alpes-Côte d'Azur - Inventaire général  
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Le coulet avant les destructions.

Référence du document reproduit :

- **Le Coulet avant les destructions** / Photographie, 3e quart 20e siècle, collection particulière, non coté.

IVR93\_20110400156NUC2A

(c) Région Provence-Alpes-Côte d'Azur - Inventaire général  
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Le coulet avant les destructions.

Référence du document reproduit :

- **Le Coulet avant les destructions** / Photographie, 3e quart 20e siècle, collection particulière, non coté.

IVR93\_20110400157NUC2A

(c) Région Provence-Alpes-Côte d'Azur - Inventaire général  
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Le coulet avant les destructions.

Référence du document reproduit :

- **Le Coulet avant les destructions** / Photographie, 3e quart 20e siècle, collection particulière, non coté.

IVR93\_20110400159NUC2A

(c) Région Provence-Alpes-Côte d'Azur - Inventaire général  
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Le coulet avant les destructions.

Référence du document reproduit :

- **Le Coulet avant les destructions** / Photographie, 3e quart 20e siècle, collection particulière, non coté.

IVR93\_20110400160NUC2A

(c) Région Provence-Alpes-Côte d'Azur - Inventaire général  
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Le coulet avant les destructions.

Référence du document reproduit :

- **Le Coulet avant les destructions** / Photographie, 3e quart 20e siècle, collection particulière, non coté.

IVR93\_20110400161NUC2A

(c) Région Provence-Alpes-Côte d'Azur - Inventaire général  
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Les Alpes / 1555. - Annot 700 m. - Station estivale. Entrée de la ville. Route de Nice.

Référence du document reproduit :

- **Les Alpes / 1555. - Annot 700 m. - Station estivale. Entrée de la ville. Route de Nice** / Carte postale, 1er quart 20e siècle, collection particulière, non coté.

IVR93\_20110400166NUC2A

(c) Région Provence-Alpes-Côte d'Azur - Inventaire général ; (c) Autran  
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Collection artistique / 3177 ANNOT (B.A.) / Basse-Rue - La-Fontaine

Référence du document reproduit :

- **Collection artistique / 3177 ANNOT (B.A.) / Basse-Rue - La-Fontaine** / Carte postale, 1er quart 20e siècle., collection particulière, non coté.

IVR93\_20110400169NUC2A

(c) Région Provence-Alpes-Côte d'Azur - Inventaire général ; (c) Autran  
communication libre, reproduction soumise à autorisation





Le coulet avant les destructions.

Référence du document reproduit :

- **Le Coulet avant les destructions** / Photographie, 3e quart 20e siècle, collection particulière, non coté.

IVR93\_20110400170NUC2A

(c) Région Provence-Alpes-Côte d'Azur - Inventaire général  
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Maison construite en passage surélevé.

Référence du document reproduit :

- **Le Coulet avant les destructions** / Photographie, 3e quart 20e siècle, collection particulière, non coté.

IVR93\_20110400172NUC2A

(c) Région Provence-Alpes-Côte d'Azur - Inventaire général  
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Vue aérienne oblique depuis le nord-ouest.

IVR93\_20060402303XE

Auteur de l'illustration : Marc Heller

(c) Région Provence-Alpes-Côte d'Azur - Inventaire général  
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Vue aérienne oblique depuis l'ouest.

IVR93\_20060402305XE

Auteur de l'illustration : Marc Heller

(c) Région Provence-Alpes-Côte d'Azur - Inventaire général  
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Vue aérienne oblique rapprochée depuis l'est.

IVR93\_20060402308XE

Auteur de l'illustration : Marc Heller

(c) Région Provence-Alpes-Côte d'Azur - Inventaire général  
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Vue aérienne oblique rapprochée depuis le nord.

IVR93\_20060402309XE

Auteur de l'illustration : Marc Heller

(c) Région Provence-Alpes-Côte d'Azur - Inventaire général  
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Vue aérienne oblique depuis le sud.

IVR93\_20060402306XE

Auteur de l'illustration : Marc Heller

(c) Région Provence-Alpes-Côte d'Azur - Inventaire général  
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Le village dominé par le viaduc ferroviaire.

IVR93\_20170400471NUC2A

Auteur de l'illustration : Frédéric Pauvarel

Date de prise de vue : 2013

(c) Région Provence-Alpes-Côte d'Azur - Inventaire général  
communication libre, reproduction soumise à autorisation





Vue aérienne oblique depuis le sud-est.

IVR93\_20060402307XE

Auteur de l'illustration : Marc Heller

(c) Région Provence-Alpes-Côte d'Azur - Inventaire général  
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Le pont ferroviaire sur la Beïte avec à droite le site médiéval de Vers-la-Ville et à gauche le village déperché.

IVR93\_20170400521NUC2A

Auteur de l'illustration : Frédéric Pauvarel

Date de prise de vue : 2017

(c) Région Provence-Alpes-Côte d'Azur - Inventaire général  
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Le cours de la Beïte dans le village.

IVR93\_20170400484NUC2A

Auteur de l'illustration : Frédéric Pauvarel

Date de prise de vue : 2017

(c) Région Provence-Alpes-Côte d'Azur - Inventaire général  
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Passage couvert rue Capone.

IVR93\_20170400489NUC2A

Auteur de l'illustration : Frédéric Pauvarel

Date de prise de vue : 2017

(c) Région Provence-Alpes-Côte d'Azur - Inventaire général  
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Le bas de la Grand Rue.

IVR93\_20170400487NUC2A

Auteur de l'illustration : Frédéric Pauvarel

Date de prise de vue : 2017

(c) Région Provence-Alpes-Côte d'Azur - Inventaire général  
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Un passage couvert Grand Rue.

IVR93\_20170400488NUC2A

Auteur de l'illustration : Frédéric Pauvarel

Date de prise de vue : 2017

(c) Région Provence-Alpes-Côte d'Azur - Inventaire général  
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Passage surélevé dans la Grand Rue.

IVR93\_20150402671NUC2A

Auteur de l'illustration : Frédéric Pauvarel

Date de prise de vue : 2013

(c) Région Provence-Alpes-Côte d'Azur - Inventaire général  
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Un passage couvert Grand Rue.

IVR93\_20170400460NUC2A

Auteur de l'illustration : Frédéric Pauvarel

Date de prise de vue : 2013

(c) Région Provence-Alpes-Côte d'Azur - Inventaire général  
communication libre, reproduction soumise à autorisation





Alignement de maisons et rupture d'alignement dans la Grand Rue.

IVR93\_20150402606NUC2A

Auteur de l'illustration : Frédéric Pauvarel

Date de prise de vue : 2013

(c) Région Provence-Alpes-Côte d'Azur - Inventaire général  
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Un espace couvert en bas de la Grand Rue.

IVR93\_20170400468NUC2A

Auteur de l'illustration : Frédéric Pauvarel

Date de prise de vue : 2017

(c) Région Provence-Alpes-Côte d'Azur - Inventaire général  
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Une entrée de maison dans la Grand Rue.

IVR93\_20150402607NUC2A

Auteur de l'illustration : Frédéric Pauvarel

Date de prise de vue : 2013

(c) Région Provence-Alpes-Côte d'Azur - Inventaire général  
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Passages couverts rue des moulins.

IVR93\_20150402590NUC2A

Auteur de l'illustration : Frédéric Pauvarel

Date de prise de vue : 2013

(c) Région Provence-Alpes-Côte d'Azur - Inventaire général  
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Maison agrandie grâce à un passage couvert rue des vallasses.

IVR93\_20150402623NUC2A

Auteur de l'illustration : Frédéric Pauvarel

Date de prise de vue : 2013

(c) Région Provence-Alpes-Côte d'Azur - Inventaire général  
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Maison à croisée rue Notre-Dame.

IVR93\_20170400475NUC2A

Auteur de l'illustration : Frédéric Pavarel

Date de prise de vue : 2017

(c) Région Provence-Alpes-Côte d'Azur - Inventaire général  
communication libre, reproduction soumise à autorisation



La rue des moulins : emplacement du moulin à farine détruit.

IVR93\_20150402587NUC2A

Auteur de l'illustration : Frédéric Pauvarel

Date de prise de vue : 2013

(c) Région Provence-Alpes-Côte d'Azur - Inventaire général  
communication libre, reproduction soumise à autorisation



La place du Coulet.

IVR93\_20150402652NUC2A

Auteur de l'illustration : Frédéric Pauvarel

Date de prise de vue : 2013

(c) Région Provence-Alpes-Côte d'Azur - Inventaire général  
communication libre, reproduction soumise à autorisation





La place du Coulet.

IVR93\_20150402654NUC2A

Auteur de l'illustration : Frédéric Pauvarel

Date de prise de vue : 2013

(c) Région Provence-Alpes-Côte d'Azur - Inventaire général  
communication libre, reproduction soumise à autorisation



La place du Coulet.

IVR93\_20150402661NUC2A

Auteur de l'illustration : Frédéric Pauvarel

Date de prise de vue : 2013

(c) Région Provence-Alpes-Côte d'Azur - Inventaire général  
communication libre, reproduction soumise à autorisation



La place du Coulet.

IVR93\_20150402660NUC2A

Auteur de l'illustration : Frédéric Pauvarel

Date de prise de vue : 2013

(c) Région Provence-Alpes-Côte d'Azur - Inventaire général  
communication libre, reproduction soumise à autorisation



La place du Coulet.

IVR93\_20150402653NUC2A

Auteur de l'illustration : Frédéric Pauvarel

Date de prise de vue : 2013

(c) Région Provence-Alpes-Côte d'Azur - Inventaire général  
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Le haut de la rue du Peyard avec le lavoir de la porte neuve Notre-Dame.

IVR93\_20150402628NUC2A

Auteur de l'illustration : Frédéric Pauvarel

Date de prise de vue : 2013

(c) Région Provence-Alpes-Côte d'Azur - Inventaire général  
communication libre, reproduction soumise à autorisation



La rue du four.

IVR93\_20150402646NUC2A

Auteur de l'illustration : Frédéric Pauvarel

Date de prise de vue : 2013

(c) Région Provence-Alpes-Côte d'Azur - Inventaire général  
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Porte médiévale rue Notre-Dame.

IVR93\_20150402640NUC2A

Auteur de l'illustration : Frédéric Pauvarel

Date de prise de vue : 2013

(c) Région Provence-Alpes-Côte d'Azur - Inventaire général  
communication libre, reproduction soumise à autorisation



1484 Blasilafet.

IVR93\_20150402641NUC2A

Auteur de l'illustration : Frédéric Pauvarel

Date de prise de vue : 2013

(c) Région Provence-Alpes-Côte d'Azur - Inventaire général  
communication libre, reproduction soumise à autorisation





Porte au Coulet.

IVR93\_20150402657NUC2A

Auteur de l'illustration : Frédéric Pauvarel

Date de prise de vue : 2013

(c) Région Provence-Alpes-Côte d'Azur - Inventaire général  
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Porte au Coulet, détail d'un coussinet.

IVR93\_20150402658NUC2A

Auteur de l'illustration : Frédéric Pauvarel

Date de prise de vue : 2013

(c) Région Provence-Alpes-Côte d'Azur - Inventaire général  
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Porte refaite à la fin du 20e siècle (parcelle 349)

IVR93\_20150402655NUC2A

Auteur de l'illustration : Frédéric Pauvarel

Date de prise de vue : 2013

(c) Région Provence-Alpes-Côte d'Azur - Inventaire général  
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Date 1593 gravée à la fin du 20e siècle.

IVR93\_20150402656NUC2A

Auteur de l'illustration : Frédéric Pauvarel

Date de prise de vue : 2013

(c) Région Provence-Alpes-Côte d'Azur - Inventaire général  
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Porte avec Coussinets et linteau en accolade rue Notre-Dame.

IVR93\_20150402642NUC2A

Auteur de l'illustration : Frédéric Pauvarel

Date de prise de vue : 2013

(c) Région Provence-Alpes-Côte d'Azur - Inventaire général  
communication libre, reproduction soumise à autorisation



La date 1577 rue Saint-Jean. Le 5 a été recreusé pour faire penser à un 3 puis rebouché. Les traits doubles laissent penser que cette date était pensée pour être taillée en réserve.

IVR93\_20150402611NUC2A

Auteur de l'illustration : Frédéric Pauvarel

Date de prise de vue : 2013

(c) Région Provence-Alpes-Côte d'Azur - Inventaire général  
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Porte d'un immeuble de l'avenue de la gare (parcelle 607).

IVR93\_20170400634NUC1A

Auteur de l'illustration : Géraud Buffa

Date de prise de vue : 2010

(c) Région Provence-Alpes-Côte d'Azur - Inventaire général  
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Porte au Coulet.

IVR93\_20150402649NUC2A

Auteur de l'illustration : Frédéric Pauvarel

Date de prise de vue : 2013

(c) Région Provence-Alpes-Côte d'Azur - Inventaire général  
communication libre, reproduction soumise à autorisation





Porte au Coulet.

IVR93\_20150402650NUC2A

Auteur de l'illustration : Frédéric Pauvarel

Date de prise de vue : 2013

(c) Région Provence-Alpes-Côte d'Azur - Inventaire général  
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Porte rue du Four (maison Verdollin).

IVR93\_20150402647NUC2A

Auteur de l'illustration : Frédéric Pauvarel

Date de prise de vue : 2013

(c) Région Provence-Alpes-Côte d'Azur - Inventaire général  
communication libre, reproduction soumise à autorisation



1577. Porte rue Saint-Jean.

IVR93\_20150402612NUC2A

Auteur de l'illustration : Frédéric Pauvarel

Date de prise de vue : 2013

(c) Région Provence-Alpes-Côte d'Azur - Inventaire général  
communication libre, reproduction soumise à autorisation



La forme de cet encadrement de porte est très présente à Annot tout au long du 19e siècle. La clé adopte ici (rue du Peyrard) un motif de masque-feuille.

IVR93\_20170400535NUC2A

Auteur de l'illustration : Géraud Buffa

Date de prise de vue : 2017

(c) Région Provence-Alpes-Côte d'Azur - Inventaire général  
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Linteau orné avec coussinets trilobés rue Notre-Dame (date portée : 1533).

IVR93\_20150402631NUC2A

Auteur de l'illustration : Frédéric Pauvarel

Date de prise de vue : 2013

(c) Région Provence-Alpes-Côte d'Azur - Inventaire général  
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Porte rue Capone.

IVR93\_20150402621NUC2A

Auteur de l'illustration : Frédéric Pauvarel

Date de prise de vue : 2013

(c) Région Provence-Alpes-Côte d'Azur - Inventaire général  
communication libre, reproduction soumise à autorisation



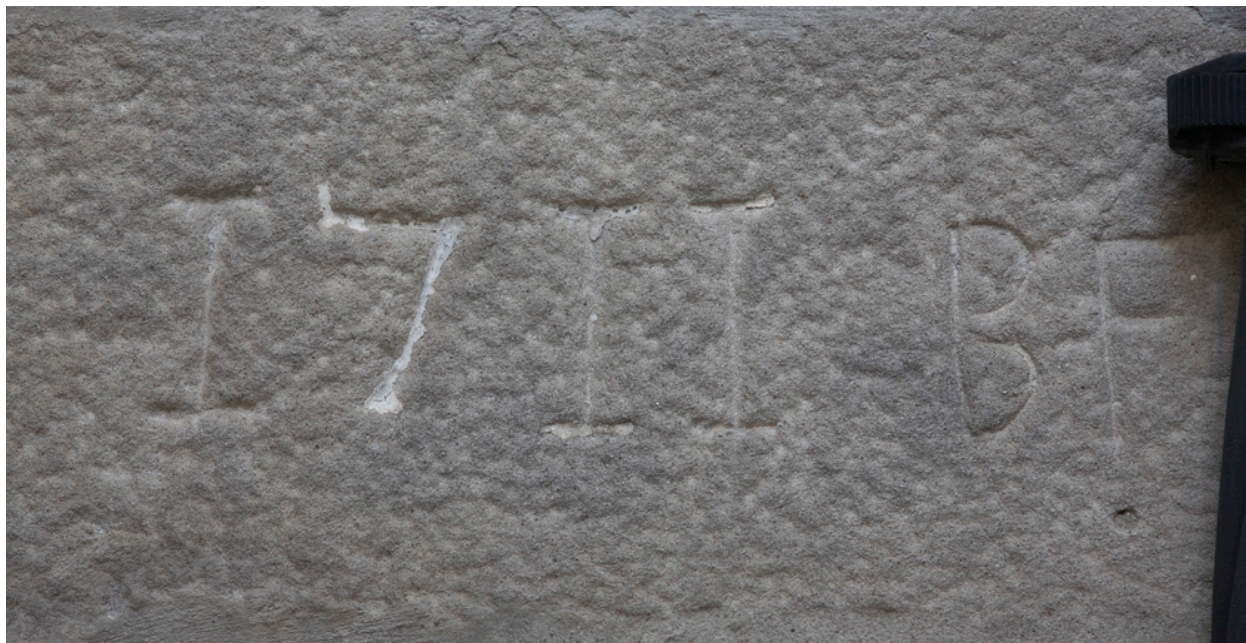
1560. Porte rue Capone.

IVR93\_20150402620NUC2A

Auteur de l'illustration : Frédéric Pauvarel

Date de prise de vue : 2013

(c) Région Provence-Alpes-Côte d'Azur - Inventaire général  
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Date portée avec initiales BF dans la Grand Rue

IVR93\_20150402608NUC2A

Auteur de l'illustration : Frédéric Pauvarel

Date de prise de vue : 2013

(c) Région Provence-Alpes-Côte d'Azur - Inventaire général  
communication libre, reproduction soumise à autorisation





Un tête d'homme sculptée rue Saint-Jean.

IVR93\_20150402613NUC2A

Auteur de l'illustration : Frédéric Pauvarel

Date de prise de vue : 2013

(c) Région Provence-Alpes-Côte d'Azur - Inventaire général  
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Inscription Grand Rue. L'ANNEE SAINTE AR.

IVR93\_20150402598NUC2A

Auteur de l'illustration : Frédéric Pauvarel

Date de prise de vue : 2013

(c) Région Provence-Alpes-Côte d'Azur - Inventaire général  
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Date portée 1682 sur une maison de la Grand Rue.

IVR93\_20150402599NUC2A

Auteur de l'illustration : Frédéric Pauvarel

Date de prise de vue : 2013

(c) Région Provence-Alpes-Côte d'Azur - Inventaire général  
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Le lavoir de la rue du Peyrard.

IVR93\_20150402632NUC2A

Auteur de l'illustration : Frédéric Pauvarel

Date de prise de vue : 2013

(c) Région Provence-Alpes-Côte d'Azur - Inventaire général  
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Le lavoir de la rue du Four.

IVR93\_20150402597NUC2A

Auteur de l'illustration : Frédéric Pauvarel

Date de prise de vue : 2013

(c) Région Provence-Alpes-Côte d'Azur - Inventaire général  
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Passage couvert rue des moulins.

IVR93\_20170400491NUC2A

Auteur de l'illustration : Frédéric Pauvarel

Date de prise de vue : 2017

(c) Région Provence-Alpes-Côte d'Azur - Inventaire général  
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Le lavoir de la rue du Four.

IVR93\_20150402673NUC2A

Auteur de l'illustration : Frédéric Pauvarel

Date de prise de vue : 2013

(c) Région Provence-Alpes-Côte d'Azur - Inventaire général  
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Lavoir en béton.

IVR93\_20170400536NUC2A

Auteur de l'illustration : Géraud Buffa

Date de prise de vue : 2017

(c) Région Provence-Alpes-Côte d'Azur - Inventaire général  
communication libre, reproduction soumise à autorisation





Un entrepôt agricole.

IVR93\_20170400486NUC2A

Auteur de l'illustration : Frédéric Pauvarel

Date de prise de vue : 2017

(c) Région Provence-Alpes-Côte d'Azur - Inventaire général  
communication libre, reproduction soumise à autorisation